



AG FFE

RAPPORTS OFFICIELS 2007-2008

**7 111 clubs
adhérents**



**CSO France
en ligue 1**



**Pub
TV**



**Touzaint gagne
Badminton**



**600 805
licences**

**France
championne du
monde d'attelage**



**2^{ème} nation
équestre
au monde**



**3^{ème} sport
olympique**



**Création des
Degrés**

**1€ par licence
pour les
départements**



**BFE
Equi-handi**



**Brevet Fédéral
d'entraîneur**



**11 504
Concours FFE**

**Nouveau
règlement FFE**



**1 125 067
Engagés**



**239 292
Galops**

**Extension
du Parc**



Editos

L'édito de Serge Lecomte
L'édito de François Albertini

Evoluer en permanence pour avancer 3
La bonne santé de notre Fédération 3

Clubs

FFE Club
Les chiffres 2008
Statistiques 2008
Statistiques 2008
FFE Parc
FFE Développement
Commission Spectacles Equestres
Commission Développement Durable
Commission des Centres Equestres

Interlocuteur privilégié du club 4
Tous les indicateurs à la hausse 4
Licences pratiquants 6
Groupements équestres adhérents 8
Grands travaux et grosses manifestations 10
En images et en couleurs 12
Premier forum en Avignon 14
Sur la voie de l'éco-citoyenneté 14
Orienter les opérations clubs 15

**Tourisme
Formation**

FFE Tourisme / CNTE
Galops et savoirs éthologiques 2007-08
FFE Formation

Faire partager l'envie de pleine nature 10
Progression de 6% 15
Des formations en phase avec les évolutions 17

Sport

Statistiques 2008
Compétition : Nouveaux dispositifs
Direction Technique Nationale
FFE Haut Niveau
FFE Haut Niveau
FFE Compétition
FFEcompet
Commissions de Sécurité / Médicale
Commissions CSO / Dressage
Commissions Concours Complet / Hunter
Commissions Endurance / Pony-games
Commissions Horse-Ball / Amazone
Commissions Voltige / TREC
Commissions Attelage / Equitation de travail
Commission des juges et arbitres
Commissions Western / Courses
Statistiques

Licences fédérales de compétition 5
Modernisation de la compétition 19
Médailles et contributions aux évolutions 20
Réhabiliter la notion de travail 22
Suivi et gestion du Haut Niveau 23
Concours, stages et réunions 24
Téléphone et facilités informatiques 25
Diminuer les risques / Prévention 26
Amateurs / Concertation 27
Améliorer la sécurité / Discipline de formation 28
Nouveautés / Pédagogie 29
Se développer / Se faire connaître 30
Bien juger / Ajuster les règlements 31
Développement / Règlement et championnat 32
Références et formations 33
Règlement et intégration / Trop Top Tour 33
Concours FFE 2007-2008 34

Général

FFE Communication
Affaires générales
Conseil des Régions
Commission DOM-TOM
Commission juridique et disciplinaire
Commission de lutte contre le dopage
Commission de lutte contre le dopage
Com. de surveillance des opérat° électorales

Sur le terrain et sur le net 36
Coordination et réunions 37
La FFE dans les régions et les départements 38
Des DOM-TOM très actifs 38
De 1^{ère} instance et d'appel 39
Animal de 1^{ère} instance et d'appel 40
Humain de 1^{ère} instance 41
Superviser les AG 41

Référence

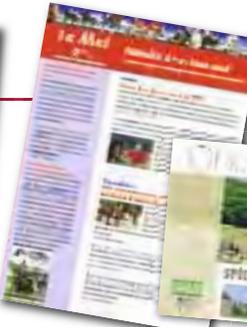
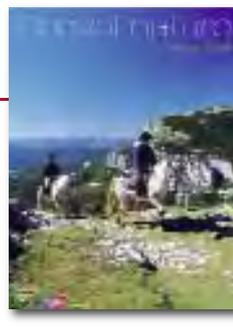
AG modificative des statuts du 11 décembre
AG ordinaire du 11 décembre

Annexes 2 et 3 du règlement intérieur 41
PV de l'AG du 6 décembre 2007 43

Financier

Rapport financier
Budget 2008-2009
Rapports du commissaire aux comptes

Actions ambitieuses et investissements 44
Tableau de synthèse 45
Exercice clos le 31 août 2008 47



Evoluer en permanence pour avancer

Fin 2006, vous avez fait confiance à une équipe de terrain. Au cœur de l'activité équestre comme chacun, nous nous sommes attachés à donner la priorité aux actions utiles à tous.

Moins de deux ans, c'est très court. La modernisation de notre système de compétition a nécessité beaucoup de concertations et commence à produire ses effets. Nous avons commencé à faire évoluer la formation en créant de nouveaux diplômes fédéraux. Nous avons réalisé une première campagne de publicité

TV pour faire évoluer l'image de l'équitation.

Vous lirez au fil des pages les comptes-rendus de ceux qui se sont investis pour contribuer au progrès de notre fédération. Le vrai changement se fait tous les jours. Se demander en permanence comment faire mieux que nécessaire permet d'anticiper les évolutions. La réussite est la conséquence de cette remise en question permanente.

Merci à tous ceux qui ont contribué au bilan qui est développé dans cette Ref spéciale.



Photo : FFE/PSV

Serge Lecomte
Président de la FFE



Photo : FFE/DL

Au fil des pages de cette REF spéciale présentant nos trois assemblées 2008, vous allez découvrir un ensemble de documents qui, à différents titres, concerne la vie de notre fédération. Ces textes constituent le rapport moral de la Fédération Française d'Équitation.

La bonne santé de notre Fédération

Réjouissons-nous, en ces temps troublés, de la vigueur et de la stabilité de nos activités. Avec plus de 600 000 licenciés, un cap historique, un bond de 8,5% en un an, avec plus de 7 000 associations, clubs, établissements, avec plus de 11 000 concours, avec des finances équilibrées et saines, nous sommes devenus officiellement la troisième fédération olympique de France.

Notre fédération a la volonté de poursuivre l'aide apportée à ses adhérents dans tous les domaines, cheval, poney ou tourisme équestre. Comme les bilans le montrent, les efforts sont soutenus en direction du sport de haut niveau.

Chacun, en fonction de ses passions, de ses priorités, de sa curiosité, trouvera matière dans cette REF spéciale AG à se projeter dans son avenir sportif ou de loisir pour l'année 2009 et les défis qui demain nous attendent.

Un dernier mot pour rendre hommage à celui qui, par son existence, nous réunit dans une même passion, c'est notre compagnon de jeu, de compétition, de partage de la nature. Il a un regard doux et affectueux, il a un courage sans limite. C'est un cheval ou un poney qui illumine nos vies.

François Albertini,
Secrétaire Général de la FFE

Ce cahier 2 de La Ref constitue le document officiel de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2008. Vous trouverez le rapport moral des pages 3 à 41, le PV d'AG 2007 page 43, les tarifs des contributions 2010 page 43 et le rapport financier page 44.

Ce cahier comprend aussi le texte soumis au vote de l'AG modificative des statuts pages 41 et 42. Le budget et le rapport du commissaire aux comptes figurent pages 46 et 47 à titre indicatif. Les documents financiers officiels sont uniquement sur le site internet de la FFE à la rubrique Assemblées Générales.

En raison de la mise en place des Commissions en mars 2007, leurs rapports d'activité sont un peu plus larges que le millésime et vont du printemps 2007 à l'automne 2008.

Départements Régions	Catégorie des LFC			dont CSO		dont CCE		dont DRE	
	Pro	Ama	Club	Pro	Ama	Pro	Ama	Pro	Ama
67 Bas Rhin	54	557	1769	29	490	16	361	14	422
68 Haut Rhin	28	234	606	23	192	14	150	17	168
Alsace	82	791	2375	52	682	30	511	31	590
24 Dordogne	27	406	841	18	237	6	193	7	213
33 Gironde	99	718	2525	77	666	54	488	44	527
40 Landes	15	190	725	10	173	9	155	6	160
47 Lot et Garonne	13	195	655	6	166	7	147	4	157
64 Pyrénées Atlantiques	18	343	823	14	326	14	291	13	304
Aquitaine	172	1852	5569	125	1568	90	1274	74	1361
03 Allier	17	204	472	13	184	9	153	8	162
15 Cantal	6	158	558	5	151	5	133	5	134
43 Haute Loire	5	112	288	5	103	5	97	5	102
63 Puy de Dôme	23	275	614	13	228	10	198	10	211
Auvergne	51	749	1932	36	666	29	581	28	609
21 Côte d'Or	42	459	766	33	421	21	329	12	343
58 Nièvre	9	115	189	6	99	6	87	2	92
71 Saone et Loire	56	273	671	40	232	36	203	36	208
89 Yonne	15	240	588	10	184	5	123	3	130
Bourgogne	122	1087	2214	89	936	68	742	53	773
22 Côtes d'Armor	35	359	748	28	298	14	272	12	273
29 Finistère	26	717	1404	17	527	10	421	10	428
35 Ile et Vilaine	28	496	1159	24	451	17	392	18	404
56 Morbihan	26	537	1044	21	459	16	422	14	440
Bretagne	115	2109	4355	90	1735	57	1507	54	1545
18 Cher	22	209	583	16	194	15	142	15	145
28 Eure et Loir	29	221	751	22	202	14	155	12	165
36 Indre	10	168	369	9	157	7	142	7	140
37 Indre et Loire	29	339	1355	23	326	21	294	19	303
41 Loir et Cher	48	451	826	38	406	30	326	28	348
45 Loiret	40	347	1092	30	304	27	246	17	255
Centre Val de Loire	178	1735	4976	138	1589	114	1305	98	1356
08 Ardennes	18	116	334	15	112	5	98	5	98
10 Aube	16	149	366	14	144	9	120	8	126
51 Marne	27	225	694	23	221	22	196	21	198
52 Haute Marne	2	104	309	2	102	1	95	1	103
Champagne Ardennes	63	594	1703	54	579	37	509	35	525
20A Corse du Sud	13	120	196	12	75	7	75	8	78
20B Haute Corse	4	75	332	3	60	3	57	3	58
Corse	17	195	528	15	135	10	132	11	136
06 Alpes Maritimes	32	242	561	29	236	25	188	26	218
83 Var	19	365	1195	15	297	12	240	10	282
Côte d'Azur	51	607	1756	44	533	37	428	36	500
25 Doubs	12	228	704	9	209	4	152	3	160
39 Jura	10	176	161	8	127	5	102	5	102
70 Haute Saone	5	128	319	4	123	3	103	1	109
90 Territoire de Belfort	5	41	252	5	34	3	25	3	30
Franche Comté	32	573	1436	26	493	15	382	12	401
11 Aude	9	173	250	8	139	4	120	4	128
30 Gard	50	395	1131	20	295	17	273	14	291
34 Hérault	45	512	1454	30	448	27	348	22	364
48 Lozère	4	76	117	1	38	1	35	1	43
66 Pyrénées Orientales	7	191	576	7	184	5	132	5	141
Languedoc Roussillon	115	1347	3528	66	1104	54	908	46	967
19 Corrèze	19	168	580	16	133	14	123	13	119
23 Creuse	13	44	134	12	37	3	34	3	34
87 Haute Vienne	15	220	550	13	199	14	180	11	189
Limousin	47	432	1264	41	369	31	337	27	342
54 Meurthe et Moselle	65	441	1259	42	381	19	243	19	296
55 Meuse	10	67	306	3	54	3	51	3	52
57 Moselle	56	385	1209	53	381	33	276	30	280
88 Vosges	11	156	807	5	131	4	118	4	118
Lorraine	142	1049	3581	103	947	59	688	56	746

Départements Régions	Catégorie des LFC			dont CSO		dont CCE		dont DRE	
	Pro	Ama	Club	Pro	Ama	Pro	Ama	Pro	Ama
09 Ariège	4	53	207	2	39	0	24	0	28
12 Aveyron	14	144	446	13	112	9	100	9	103
31 Haute Garonne	62	736	1812	51	608	45	514	41	531
32 Gers	12	138	320	7	130	5	116	4	121
46 Lot	11	96	355	3	72	2	64	2	64
65 Hautes Pyrénées	10	139	304	3	110	2	103	1	108
81 Tarn	26	254	768	14	160	13	150	11	150
82 Tarn et Garonne	21	194	368	13	150	10	106	11	111
Midi Pyrénées	160	1754	4580	106	1381	86	1177	79	1216
59 Nord	85	965	2081	75	851	49	617	50	664
62 Pas de Calais	43	529	1632	37	425	17	285	18	299
Nord Pas de Calais	128	1494	3713	112	1276	66	902	68	963
14 Calvados	100	511	1096	92	465	54	372	55	392
27 Eure	71	405	1359	57	348	21	242	24	270
50 Manche	94	508	724	80	483	41	407	40	400
61 Orne	37	321	597	31	276	17	254	16	263
76 Seine Maritime	62	627	1425	53	580	23	466	19	495
Normandie	364	2372	5201	313	2152	156	1741	154	1820
75 Paris	141	449	576	131	431	96	393	98	415
77 Seine et Marne	132	1006	2542	118	909	72	655	60	731
78 Yvelines	178	1339	2730	157	1158	116	1008	104	1158
91 Essonne	70	560	2194	39	505	29	401	31	432
92 Hauts de Seine	11	133	1114	5	128	7	115	3	122
93 Seine St Denis	0	43	256	0	41	0	34	0	39
94 Val de Marne	6	142	659	4	135	1	115	3	112
95 Val d'Oise	39	548	1314	32	509	27	433	28	466
Ile de France	577	4220	11385	486	3816	348	3154	327	3475
44 Loire Atlantique	54	592	1975	44	550	35	467	31	475
49 Maine et Loire	83	415	1176	36	399	44	367	21	402
53 Mayenne	8	139	536	7	107	6	96	4	99
72 Sarthe	41	285	768	37	263	38	251	34	255
85 Vendée	24	350	1343	18	334	19	304	11	331
Pays de la Loire	210	1781	5798	142	1653	142	1485	101	1562
02 Aisne	20	291	986	10	273	8	221	7	228
60 Oise	102	665	1407	60	592	39	441	30	448
80 Somme	14	182	988	8	160	2	116	2	122
Picardie	136	1138	3381	78	1025	49	778	39	798
16 Charente	30	252	819	18	248	19	226	13	230
17 Charente Maritime	36	380	1047	27	359	29	329	25	351
79 Deux Sèvres	15	199	760	10	165	7	123	6	133
86 Vienne	17	233	703	12	210	11	209	11	217
Poitou Charentes	98	1064	3329	67	982	66	887	55	931
04 Alpes Hte Provence	6	48	337	1	25	0	20	0	24
05 Hautes Alpes	4	86	228	0	23	0	21	0	20
13 Bouches du Rhône	88	875	2931	65	766	37	609	38	705
84 Vaucluse	13	232	941	7	210	7	194	9	212
Provence	111	1241	4437	73	1024	44	844	47	961
01 Ain	74	502	1137	60	458	42	419	43	435
07 Ardèche	6	111	661	3	87	2	55	0	55
26 Drôme	21	254	1134	15	189	10	168	9	166
38 Isère	35	486	1651	30	427	23	385	24	392
42 Loire	30	237	1080	25	214	16	168	18	184
69 Rhône	43	431	1746	25	328	22	307	20	315
73 Savoie	14	91	449	9	80	0	37	1	37
74 Haute Savoie	33	457	1027	28	415	20	278	19	346
Rhône Alpes	256	2569	8885	195	2198	135	1817	134	1930
971 Guadeloupe	0	2	30	0	2	0	2	0	1
972 Martinique	0	3	41	0	3	0	3	0	3
973 Guyane	1	0	8	1	0	1	0	1	0
988 Nouvelle Calédonie	0	6	89	0	6	0	4	0	4
974 Reunion	2	8	16	2	8	1	6	2	6
975 St Pierre et Miquelon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
976 Mayotte	0	0	0	0	0	0	0	0	0
987 Polynésie Française	0	0	0	0	0	0	0	0	0
99 Etranger	0	2	9	0	2	0	1	0	2
TOTAL FFE 2008	3230	30774	86119	2454	26864	1725	22105	1568	23523

LICENCES PRATIQUANTS 2008

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

Départements Régions	Licences 2008									Progression 2008/2007			Pénétration 2008/1000 hab	
	H	F	junior	senior	Poney	Cheval	Touris.	Total	Rang	LP2007	2008/07	Rang	Taux	Rang
67 Bas Rhin	2 279	8 797	7 136	3 940	5 079	3 788	2 209	11 076	13	10 484	5,65%	78	10,28	41
68 Haut Rhin	975	4 414	3 663	1 726	1 879	1 935	1 575	5 389	45	5 094	5,79%	75	7,28	90
Alsace	3 254	13 211	10 799	5 666	6 958	5 723	3 784	16 465	17	15 578	5,69%	19	9,06	18
24 Dordogne	795	3 122	2 603	1 314	1 331	1 360	1 226	3 917	60	3 505	11,75%	30	9,73	56
33 Gironde	2 643	11 478	10 090	4 031	7 451	5 546	1 124	14 121	6	12 821	10,14%	36	10,18	46
40 Landes	616	2 465	2 124	957	1 406	1 220	455	3 081	68	2 692	14,45%	12	8,57	80
47 Lot et Garonne	760	2 495	2 023	1 232	1 081	1 442	732	3 255	65	2 800	16,25%	7	10,20	45
64 Pyrénées Atlant.	1 011	5 109	4 553	1 567	2 918	2 190	1 012	6 120	39	5 558	10,11%	37	9,70	59
Aquitaine	5 825	24 669	21 393	9 101	14 187	11 758	4 549	30 494	6	27 376	11,39%	2	9,84	11
03 Allier	542	1 885	1 452	975	820	1 071	536	2 427	78	2 248	7,96%	50	7,11	91
15 Cantal	425	1 560	1 482	503	859	556	570	1 985	89	1 775	11,83%	29	13,19	12
43 Haute Loire	423	1 676	1 447	652	904	817	378	2 099	85	1 987	5,64%	81	9,63	60
63 Puy de Dôme	907	4 025	3 180	1 752	1 803	2 068	1 061	4 932	49	4 576	7,78%	54	7,92	89
Auvergne	2 297	9 146	7 561	3 882	4 386	4 512	2 545	11 443	19	10 586	8,10%	12	8,58	19
21 Côte d'Or	1 273	4 770	3 921	2 122	1 902	3 410	731	6 043	40	5 654	6,88%	66	11,76	23
58 Nièvre	582	1 491	1 226	847	606	816	651	2 073	86	1 768	17,25%	5	9,36	67
71 Saone et Loire	1 130	3 695	3 212	1 613	2 378	1 594	853	4 825	50	4 265	13,13%	19	8,84	75
89 Yonne	927	3 125	2 665	1 387	1 568	1 665	819	4 052	58	3 766	7,59%	55	11,83	22
Bourgogne	3 912	13 081	11 024	5 969	6 454	7 485	3 054	16 993	16	15 453	9,97%	7	10,46	7
22 Côtes d'Armor	1 247	4 686	4 315	1 618	3 602	1 770	561	5 933	42	5 223	13,59%	13	10,42	39
29 Finistère	1 727	6 909	6 302	2 334	4 515	3 413	708	8 636	21	7 693	12,26%	26	9,82	55
35 Ile et Vilaine	1 707	6 434	5 856	2 285	3 930	3 631	580	8 141	24	7 630	6,70%	69	8,67	78
56 Morbihan	1 657	6 080	5 700	2 037	4 362	2 818	557	7 737	28	6 672	15,96%	8	11,16	29
Bretagne	6 338	24 109	22 173	8 274	16 409	11 632	2 406	30 447	7	27 218	11,86%	1	9,88	10
18 Cher	823	2 673	2 416	1 080	1 841	1 343	312	3 496	63	3 259	7,27%	61	11,10	31
28 Eure et Loir	1 048	3 754	3 299	1 503	2 560	1 652	590	4 802	52	4 300	11,67%	31	11,46	26
36 Indre	657	1 888	1 600	945	1 219	1 099	227	2 545	76	2 380	6,93%	65	10,97	33
37 Indre et Loire	1 540	5 285	4 609	2 216	3 465	2 702	658	6 825	34	6 169	10,63%	34	11,94	21
41 Loir et Cher	1 183	3 819	2 884	2 118	2 278	2 070	654	5 002	48	4 566	9,55%	40	15,51	3
45 Loiret	1 330	5 188	4 458	2 060	3 802	2 105	611	6 518	37	5 993	8,76%	45	10,11	48
Centre Val de Loire	6 581	22 607	19 266	9 922	15 165	10 971	3 052	29 188	8	26 667	9,45%	10	11,65	4
08 Ardennes	464	1 886	1 678	672	1 080	853	417	2 350	81	2 228	5,48%	83	8,20	84
10 Aube	601	2 401	2 183	819	1 604	1 002	396	3 002	70	2 785	7,79%	53	10,02	51
51 Marne	1 050	4 304	3 805	1 549	2 703	2 263	388	5 354	46	4 917	8,89%	43	9,45	64
52 Haute Marne	410	1 656	1 513	553	970	939	157	2 066	88	1 943	6,33%	70	11,08	32
Champagne Ardennes	2 525	10 247	9 179	3 593	6 357	5 057	1 358	12 772	18	11 873	7,57%	15	9,54	15
2A Corse du SUD	373	1 317	1 143	547	585	893	212	1 690	92	1 573	7,44%	59	13,10	13
2B Haute Corse	291	1 197	1 043	445	489	593	406	1 488	95	1 394	6,74%	68	9,92	52
Corse	664	2 514	2 186	992	1 074	1 486	618	3 178	22	2 967	7,11%	16	11,39	5
06 Alpes Maritimes	1 153	6 337	5 390	2 100	4 412	2 340	738	7 490	29	6 964	7,55%	56	7,00	92
83 Var	1 565	8 030	6 989	2 606	3 621	4 723	1 251	9 595	17	8 532	12,46%	24	9,85	54
Côte d'Azur	2 718	14 367	12 379	4 706	8 033	7 063	1 989	17 085	15	15 496	10,25%	5	8,36	21
25 Doubs	902	3 919	3 341	1 480	2 091	1 923	807	4 821	51	4 595	4,92%	86	9,35	68
39 Jura	467	1 928	1 638	757	532	1 190	673	2 395	79	2 315	3,46%	94	9,37	66
70 Haute Saone	429	1 799	1 619	609	1 192	805	231	2 228	82	1 965	13,38%	14	9,48	62
90 Territoire de Belfort	304	1 289	1 064	529	710	722	161	1 593	94	1 510	5,50%	82	11,38	27
Franche Comté	2 102	8 935	7 662	3 375	4 525	4 640	1 872	11 037	20	10 385	6,28%	18	9,63	14
11 Aude	607	2 354	2 105	856	964	966	1 031	2 961	71	2 844	4,11%	92	8,72	77
30 Gard	1 670	6 209	5 942	1 937	3 709	3 146	1 024	7 879	26	7 455	5,69%	77	11,50	24
34 Hérault	1 599	7 778	6 836	2 541	4 430	3 793	1 154	9 377	18	8 364	12,11%	28	9,45	65
48 Lozère	188	636	538	286	385	267	172	824	101	780	5,64%	80	10,63	37
66 Pyrénées Orientales	662	3 216	2 906	972	2 091	1 492	295	3 878	61	3 161	22,68%	3	9,11	70
Languedoc Roussillon	4 726	20 193	18 327	6 592	11 579	9 664	3 676	24 919	11	22 604	10,24%	6	9,89	9
19 Corrèze	802	2 418	2 125	1 095	1 157	1 596	467	3 220	66	3 088	4,27%	89	13,56	10
23 Creuse	353	728	618	463	418	228	435	1 081	99	1 088	-0,64%	104	8,82	76
87 Haute Vienne	683	2 635	2 129	1 189	1 388	1 111	819	3 318	64	3 074	7,94%	51	9,09	71
Limousin	1 838	5 781	4 872	2 747	2 963	2 935	1 721	7 619	21	7 250	5,09%	22	10,51	6
54 Meurthe et Moselle	1 564	6 513	5 429	2 648	3 760	3 625	692	8 077	25	7 234	11,65%	32	11,16	30
55 Meuse	448	1 530	1 342	636	825	726	427	1 978	90	1 926	2,70%	99	10,28	42
57 Moselle	1 591	7 100	6 051	2 640	4 509	3 376	806	8 691	20	8 022	8,34%	47	8,36	82
88 Vosges	764	3 171	2 695	1 240	1 867	1 441	627	3 935	59	3 813	3,20%	96	10,27	43
Lorraine	4 367	18 314	15 517	7 164	10 961	9 168	2 552	22 681	13	20 995	8,03%	13	9,70	13

Départements Régions	Licences 2008									Progression 2008/2007			Pénétration 2008/1000 hab	
	H	F	junior	senior	Poney	Cheval	Touris.	Total	Rang	LP2007	2008/07	Rang	Taux	Rang
09 Ariège	209	962	798	373	415	337	419	1 171	97	1 141	2,63%	101	7,97	88
12 Aveyron	546	1 884	1 734	696	837	1 189	404	2 430	77	2 307	5,33%	84	8,95	74
31 Haute Garonne	2 201	10 318	8 822	3 697	5 976	5 596	947	12 519	9	11 382	9,99%	38	10,70	36
32 Gers	477	1 918	1 687	708	1 242	745	408	2 395	79	2 015	18,86%	4	13,31	11
46 Lot	378	1 333	1 207	504	622	548	541	1 711	91	1 510	13,31%	17	10,15	47
65 Hautes Pyrénées	407	1 662	1 407	662	806	1 027	236	2 069	87	1 986	4,18%	90	8,98	73
81 Tarn	770	2 906	2 499	1 177	1 742	1 426	508	3 676	62	3 607	1,91%	103	10,07	49
82 Tarn et Garonne	604	2 156	1 882	878	1 386	960	414	2 760	73	2 225	24,04%	2	12,38	19
Midi Pyrénées	5 592	23 139	20 036	8 695	13 026	11 828	3 877	28 731	9	26 173	9,77%	9	10,43	8
59 Nord	4 816	17 332	15 252	6 896	10 744	9 607	1 797	22 148	1	20 951	5,71%	76	8,57	79
62 Pas de Calais	2 659	9 350	8 509	3 500	6 586	4 005	1 418	12 009	12	11 127	7,93%	52	8,23	83
Nord Pas de Calais	7 475	26 682	23 761	10 396	17 330	13 612	3 215	34 157	4	32 078	6,48%	17	8,45	20
14 Calvados	1 916	6 612	6 069	2 459	4 132	3 550	846	8 528	22	7 597	12,25%	27	12,80	16
27 Eure	2 039	7 235	6 603	2 671	4 207	3 853	1 214	9 274	19	8 661	7,08%	62	16,40	1
50 Manche	1 702	5 158	4 602	2 258	3 822	2 551	487	6 860	33	6 382	7,49%	57	14,01	8
61 Orne	1 278	3 364	3 096	1 546	2 104	1 626	912	4 642	53	4 096	13,33%	16	15,84	2
76 Seine Maritime	2 675	10 322	9 456	3 541	7 104	4 508	1 385	12 997	8	12 095	7,46%	58	10,44	38
Normandie	9 610	32 691	29 826	12 475	21 369	16 088	4 844	42 301	3	38 831	8,94%	11	12,98	1
75 Paris	2 332	6 023	4 530	3 825	2 365	5 930	60	8 355	23	7 937	5,27%	85	3,85	97
77 Seine et Marne	3 637	14 358	11 930	6 065	9 369	6 927	1 699	17 995	3	16 855	6,76%	67	14,20	7
78 Yvelines	4 281	16 750	13 865	7 166	11 425	8 758	848	21 031	2	20 411	3,04%	97	15,04	5
91 Essonne	2 827	12 754	10 970	4 611	9 029	5 553	999	15 581	4	14 749	5,64%	79	13,05	14
92 Hauts de Seine	2 038	8 298	7 940	2 396	6 351	3 943	42	10 336	16	9 991	3,45%	95	6,75	93
93 Seine St Denis	455	2 233	2 043	645	1 743	925	20	2 688	75	2 462	9,18%	42	1,81	102
94 Val de Marne	1 146	5 659	5 045	1 760	4 266	2 509	30	6 805	35	6 404	6,26%	72	5,26	96
95 Val d'Oise	1 893	8 630	7 399	3 124	5 729	4 096	698	10 523	14	9 617	9,42%	41	9,12	69
Ile de France	18 609	74 705	63 722	29 592	50 277	38 641	4 396	93 314	1	88 426	5,53%	21	8,12	22
44 Loire Atlantique	2 828	10 305	9 049	4 084	7 690	3 619	1 824	13 133	7	12 152	8,07%	48	10,77	35
49 Maine et Loire	2 007	5 377	4 738	2 646	3 621	2 588	1 175	7 384	31	6 563	12,51%	22	9,73	57
53 Mayenne	744	1 946	1 731	959	1 360	752	578	2 690	74	2 433	10,56%	35	8,98	72
72 Sarthe	1 114	3 319	2 987	1 446	2 260	1 650	523	4 433	55	3 844	15,32%	9	7,99	86
85 Vendée	1 322	4 290	3 857	1 755	2 642	2 307	663	5 612	43	4 984	12,60%	21	9,46	63
Pays de la Loire	8 015	25 237	22 362	10 890	17 573	10 916	4 763	33 252	5	29 976	10,93%	3	9,71	12
02 Aisne	1 512	5 243	4 662	2 093	3 344	2 844	567	6 755	36	6 353	6,33%	71	12,59	17
60 Oise	2 893	9 200	7 815	4 278	5 569	4 982	1 542	12 093	10	11 305	6,97%	64	15,31	4
80 Somme	1 187	4 361	3 688	1 860	2 776	1 743	1 029	5 548	44	5 425	2,27%	102	9,92	53
Picardie	5 592	18 804	16 165	8 231	11 689	9 569	3 138	24 396	12	23 083	5,69%	20	12,94	2
16 Charente	992	3 483	3 179	1 296	2 093	1 714	668	4 475	54	3 960	13,01%	20	12,99	15
17 Charente Maritime	1 422	6 048	5 429	2 041	2 998	2 799	1 673	7 470	30	6 641	12,48%	23	12,53	18
79 Deux Sèvres	910	3 147	2 886	1 171	1 896	1 239	922	4 057	57	3 921	3,47%	93	11,48	25
86 Vienne	932	3 268	2 834	1 366	2 012	1 548	640	4 200	56	3 869	8,56%	46	10,02	50
Poitou Charentes	4 256	15 946	14 328	5 874	8 999	7 300	3 903	20 202	14	18 391	9,85%	8	11,79	3
04 Alpes Hte Provence	375	1 827	1 642	560	977	551	674	2 202	83	2 102	4,76%	87	14,25	6
05 Hautes Alpes	284	1 349	1 143	490	372	508	753	1 633	93	1 591	2,64%	100	12,28	20
13 Bouches du Rhône	2 999	12 485	10 863	4 621	7 676	6 404	1 404	15 484	5	14 336	8,01%	49	8,08	85
84 Vaucluse	1 171	4 829	4 261	1 739	3 225	2 052	723	6 000	41	5 465	9,79%	39	11,26	28
Provence	4 829	20 490	17 909	7 410	12 250	9 515	3 554	25 319	10	23 494	7,77%	14	9,25	16
01 Ain	1 483	6 369	5 369	2 483	3 876	3 268	708	7 852	27	7 319	7,28%	60	13,90	9
07 Ardèche	567	2 385	2 125	827	1 623	700	629	2 952	72	2 604	13,36%	15	9,71	58
26 Drôme	913	4 162	3 607	1 468	2 215	1 855	1 005	5 075	47	4 407	15,16%	10	10,88	34
38 Isère	2 033	9 998	8 570	3 461	6 209	3 323	2 499	12 031	11	10 713	12,30%	25	10,27	44
42 Loire	1 354	4 871	4 292	1 933	3 307	1 883	1 035	6 225	38	5 814	7,07%	63	8,49	81
69 Rhône	1 818	8 627	7 562	2 883	5 086	3 463	1 896	10 445	15	9 365	11,53%	33	6,26	94
73 Savoie	503	2 715	2 353	865	1 741	996	481	3 218	67	2 843	13,19%	18	7,98	87
74 Haute Savoie	1 059	6 153	5 275	1 937	3 435	2 614	1 163	7 212	32	6 811	5,89%	73	10,40	40
Rhône Alpes	9 730	45 280	39 153	15 857	27 492	18 102	9 416	55 010	2	49 876	10,29%	4	9,16	17
971 Guadeloupe	340	832	989	183	624	418	130	1 172	96	1 023	14,57%	11	2,62	101
972 Martinique	326	768	853	241	462	411	221	1 094	98	1 034	5,80%	74	2,74	100
973 Guyane	227	494	524	197	262	316	143	721	102	524	37,60%	1	3,57	99
988 Nouvelle Calédonie	660	1 541	1 533	668	994	819	388	2 201	84	2 023	8,80%	44	9,54	61
974 Reunion	803	2 204	2 337	670	1 683	710	614	3 007	69	2 577	16,69%	6	3,84	98
975 St Pierre et Miquelon	7	28	13	22	0	34	1	35	105	34	2,94%	98	5,71	95
976 Mayotte	53	103	134	22	94	62	0	156	104	149	4,70%	88	0,84	104
987 Polynésie Française	84	316	285	115	107	291	2	400	103	384	4,17%	91	1,51	103
99 Etranger	278	738	727	289	174	839	3	1 016	100	1 036	-1,93%	105	--	105
TOTAL FFE 2008	123 633	477 172	416 995	183 810	293 456	231 565	75 784	600 805	--	553 560	8,53%	--	9,43	--

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

GROUPEMENTS EQUESTRES ADHÉRENTS FFE 2008

CLAF, CLAG, CLAM, ORAF & ORAG, hors Organes Déconcentrés, hors Ecuries Grand National.

Départements Régions	Adh	Rang	LP 2008	Rang	LP Adh	Rang	Adh / 10000 hab	Rang	Licenciés / 10000 hab	Rang	ORAF	CLAF	Asso	ORAG	CLAG	Pro	Org	Club
67 Bas Rhin	101	20	11076	13	110	16	0,938	85	103	41	21	39	60	8	33	41	29	72
68 Haut Rhin	57	58	5389	45	95	28	0,770	91	73	90	10	11	21	15	21	36	25	32
Reg Alsace	158	18	16465	17	104	3	0,870	20	91	18	31	50	81	23	54	77	54	104
24 Dordogne	72	42	3917	60	54	88	1,789	26	97	56	15	10	25	16	31	47	31	41
33 Gironde	167	4	14121	6	85	39	1,204	64	102	46	27	36	63	33	71	104	60	107
40 Landes	64	50	3081	68	48	94	1,780	27	86	80	8	7	15	21	28	49	29	35
47 Lot et Garonne	64	50	3255	65	51	92	2,006	15	102	45	11	15	26	13	25	38	24	40
64 Pyrénées Atlantiques	74	39	6120	39	83	40	1,173	67	97	59	13	15	28	17	29	46	30	44
Aquitaine	441	4	30494	6	69	17	1,423	10	98	11	74	83	157	100	184	284	174	267
03 Allier	63	53	2427	78	39	102	1,845	24	71	91	24	8	32	13	18	31	37	26
15 Cantal	25	90	1985	89	79	48	1,661	33	132	12	7	3	10	2	13	15	9	16
43 Haute Loire	31	84	2099	85	68	68	1,422	51	96	60	3	8	11	7	13	20	10	21
63 Puy de Dôme	75	37	4932	49	66	74	1,204	65	79	89	16	14	30	9	36	45	25	50
Auvergne	194	16	11443	19	59	20	1,455	9	86	19	50	33	83	31	80	111	81	113
21 Côte d'Or	80	33	6043	40	76	54	1,556	42	118	23	24	12	36	6	38	44	30	50
58 Nièvre	49	66	2073	86	42	99	2,212	9	94	67	14	6	20	7	22	29	21	28
71 Saone et Loire	86	28	4825	50	56	86	1,575	40	88	75	23	14	37	14	35	49	37	49
89 Yonne	70	46	4052	58	58	82	2,044	14	118	22	13	7	20	14	36	50	27	43
Bourgogne	285	13	16993	16	60	19	1,755	3	105	7	74	39	113	41	131	172	115	170
22 Côtes d'Armor	73	41	5933	42	81	43	1,282	61	104	39	17	6	23	12	38	50	29	44
29 Finistère	99	21	8636	21	87	33	1,126	69	98	55	17	12	29	13	57	70	30	69
35 Ile et Vilaine	94	25	8141	24	87	34	1,002	82	87	78	22	7	29	18	47	65	40	54
56 Morbihan	97	24	7737	28	80	46	1,399	53	112	29	24	14	38	10	49	59	34	63
Bretagne	363	8	30447	7	84	9	1,178	15	99	10	80	39	119	53	191	244	133	230
18 Cher	53	64	3496	63	66	73	1,683	32	111	31	13	7	20	8	25	33	21	32
28 Eure et Loir	74	39	4802	52	65	75	1,766	28	115	26	7	14	21	20	33	53	27	47
36 Indre	44	71	2545	76	58	83	1,897	20	110	33	12	7	19	3	22	25	15	29
37 Indre et Loire	80	33	6825	34	85	38	1,400	52	119	21	18	13	31	13	36	49	31	49
41 Loir et Cher	63	53	5002	48	79	49	1,953	17	155	3	12	13	25	14	24	38	26	37
45 Loiret	90	27	6518	37	72	59	1,395	54	101	48	16	12	28	21	41	62	37	53
Centre Val de Loire	404	7	29188	8	72	14	1,613	5	117	4	78	66	144	79	181	260	157	247
08 Ardennes	33	81	2350	81	71	62	1,152	68	82	84	7	11	18	3	12	15	10	23
10 Aube	31	84	3002	70	97	25	1,035	78	100	51	6	6	12	3	16	19	9	22
51 Marne	57	58	5354	46	94	29	1,006	81	95	64	9	12	21	6	30	36	15	42
52 Haute Marne	25	90	2066	88	83	41	1,340	56	111	32	4	3	7	1	17	18	5	20
Champagne Ardennes	146	19	12772	18	87	7	1,090	16	95	15	26	32	58	13	75	88	39	107
20A Corse du Sud	34	78	1690	92	50	93	2,636	3	131	13	8	8	16	13	5	18	21	13
20B Haute Corse	34	78	1488	95	44	98	2,267	7	99	52	15	9	24	4	6	10	19	15
Corse	68	22	3178	22	47	22	2,437	1	114	5	23	17	40	17	11	28	40	28
06 Alpes Maritimes	72	42	7490	29	104	19	0,673	93	70	92	17	14	31	18	23	41	35	37
83 Var	122	10	9595	17	79	52	1,253	62	99	54	22	29	51	23	48	71	45	77
Côte d'Azur	194	16	17085	15	88	6	0,949	19	84	21	39	43	82	41	71	112	80	114
25 Doubs	49	66	4821	51	98	24	0,951	83	94	68	6	15	21	8	20	28	14	35
39 Jura	42	74	2395	79	57	85	1,644	35	94	66	6	6	12	14	16	30	20	22
70 Haute Saone	36	77	2228	82	62	78	1,532	43	95	62	10	1	11	8	17	25	18	18
90 Territoire de Belfort	12	98	1593	94	133	10	0,857	89	114	27	0	5	5	1	6	7	1	11
Franche Comté	139	21	11037	20	79	10	1,213	14	96	14	22	27	49	31	59	90	53	86
11 Aude	49	66	2961	71	60	81	1,443	47	87	77	14	11	25	8	16	24	22	27
30 Gard	110	15	7879	26	72	61	1,606	38	115	24	20	25	45	21	44	65	41	69
34 Hérault	120	12	9377	18	78	53	1,209	63	94	65	19	23	42	25	53	78	44	76
48 Lozère	23	96	824	101	36	103	2,968	2	106	37	7	6	13	5	5	10	12	11
66 Pyrénées Orientales	55	62	3878	61	71	63	1,293	60	91	70	7	6	13	18	24	42	25	30
Languedoc Roussillon	357	10	24919	11	70	16	1,417	11	99	9	67	71	138	77	142	219	144	213
19 Corrèze	53	64	3220	66	61	80	2,232	8	136	10	13	8	21	8	24	32	21	32
23 Creuse	27	89	1081	99	40	101	2,204	10	88	76	7	4	11	7	9	16	14	13
87 Haute Vienne	62	55	3318	64	54	90	1,699	31	91	71	11	4	15	19	28	47	30	32
Limousin	142	20	7619	21	54	21	1,959	2	105	6	31	16	47	34	61	95	65	77
54 Meurthe et Moselle	81	31	8077	25	100	23	1,119	70	112	30	17	24	41	10	30	40	27	54
55 Meuse	25	90	1978	90	79	51	1,299	58	103	42	7	5	12	2	11	13	9	16
57 Moselle	81	31	8691	20	107	17	0,779	90	84	82	17	21	38	10	33	43	27	54
88 Vosges	57	58	3935	59	69	67	1,488	44	103	43	14	12	26	8	23	31	22	35
Lorraine	244	15	22681	13	93	4	1,043	17	97	13	55	62	117	30	97	127	85	159

Départements Régions	Adh	Rang	LP 2008	Rang	LP Adh	Rang	Adh / 1000 hab	Rang	Licenciés / 1000 hab	Rang	ORAF	CLAF	Asso	ORAG	CLAG	Pro	Org	Club
09 Ariège	28	87	1171	97	42	100	1,905	19	80	88	7	1	8	10	10	20	17	11
12 Aveyron	54	63	2430	77	45	97	1,989	16	90	74	14	5	19	15	20	35	29	25
31 Haute Garonne	121	11	12519	9	103	20	1,035	79	107	36	9	32	41	18	62	80	27	94
32 Gers	43	72	2395	79	56	87	2,389	6	133	11	7	8	15	12	16	28	19	24
46 Lot	37	75	1711	91	46	96	2,196	11	102	47	9	7	16	5	16	21	14	23
65 Hautes Pyrénées	33	81	2069	87	63	77	1,432	50	90	73	13	5	18	1	14	15	14	19
81 Tarn	68	49	3676	62	54	89	1,863	21	101	49	14	8	22	18	28	46	32	36
82 Tarn et Garonne	37	75	2760	73	75	57	1,659	34	124	19	6	13	19	6	12	18	12	25
Midi Pyrénées	421	6	28731	9	68	18	1,528	7	104	8	79	79	158	85	178	263	164	257
59 Nord	190	2	22148	1	117	15	0,735	92	86	79	31	56	87	17	86	103	48	142
62 Pas de Calais	134	8	12009	12	90	31	0,918	86	82	83	28	27	55	15	64	79	43	91
Nord Pas de Calais	324	11	34157	4	105	2	0,801	21	84	20	59	83	142	32	150	182	91	233
14 Calvados	117	13	8528	22	73	58	1,755	29	128	16	16	11	27	23	67	90	39	78
27 Eure	108	16	9274	19	86	37	1,910	18	164	1	16	10	26	24	58	82	40	68
50 Manche	106	17	6860	33	65	76	2,165	12	140	8	37	10	47	16	43	59	53	53
61 Orne	70	46	4642	53	66	71	2,389	5	158	2	11	5	16	15	39	54	26	44
76 Seine Maritime	137	7	12997	8	95	27	1,100	72	104	38	29	26	55	23	59	82	52	85
Normandie	538	3	42301	3	79	11	1,650	4	130	1	109	62	171	101	266	367	210	328
75 Paris	25	90	8355	23	334	4	0,115	101	39	97	9	13	22	0	3	3	9	16
77 Seine et Marne	186	3	17995	3	97	26	1,467	45	142	7	16	25	41	34	111	145	50	136
78 Yvelines	166	5	21031	2	127	11	1,187	66	150	5	22	29	51	32	83	115	54	112
91 Essonne	112	14	15581	4	139	9	0,938	84	131	14	19	18	37	13	62	75	32	80
92 Hauts de Seine**	28	87	10290	16	368	3	0,183	98	67	93	11	11	22	2	4	6	13	15
93 Seine St Denis	9	100	2688	75	299	5	0,061	102	18	102	2	5	7	0	2	2	2	7
94 Val de Marne	18	97	6805	35	378	2	0,139	100	53	96	1	6	7	1	10	11	2	16
95 Val d'Oise	99	21	10523	14	106	18	0,858	88	91	69	19	17	36	14	49	63	33	66
Ile de France	643	1	93268	1	145	1	0,560	22	81	22	99	124	223	96	324	420	195	448
44 Loire Atlantique	131	9	13133	7	100	22	1,074	73	108	35	34	28	62	15	54	69	49	82
49 Maine et Loire	103	18	7384	31	72	60	1,357	55	97	57	25	17	42	16	45	61	41	62
53 Mayenne	47	69	2690	74	57	84	1,569	41	90	72	9	7	16	12	19	31	21	26
72 Sarthe	72	42	4433	55	62	79	1,297	59	80	86	20	8	28	8	36	44	28	44
85 Vendée	85	30	5612	43	66	72	1,433	48	95	63	19	15	34	15	36	51	34	51
Pays de la Loire	438	5	33252	5	76	13	1,278	13	97	12	107	75	182	66	190	256	173	265
02 Aisne	78	35	6755	36	87	35	1,454	46	126	17	12	21	33	13	32	45	25	53
60 Oise	147	6	12093	10	82	42	1,861	22	153	4	30	36	66	21	60	81	51	96
80 Somme	62	55	5548	44	89	32	1,108	71	99	53	6	14	20	14	28	42	20	42
Picardie	287	12	24396	12	85	8	1,522	8	129	2	48	71	119	48	120	168	96	191
16 Charente	64	50	4475	54	70	65	1,858	23	130	15	17	16	33	11	20	31	28	36
17 Charente Maritime	94	25	7470	30	79	47	1,577	39	125	18	12	19	31	21	42	63	33	61
79 Deux Sèvres	47	69	4057	57	86	36	1,330	57	115	25	3	10	13	10	24	34	13	34
86 Vienne	60	57	4200	56	70	64	1,432	49	100	50	10	20	30	8	22	30	18	42
Poitou Charentes	265	14	20202	14	76	12	1,547	6	118	3	42	65	107	50	108	158	92	173
04 Alpes Hte Provence	33	81	2202	83	67	70	2,136	13	143	6	3	8	11	8	14	22	11	22
05 Hautes Alpes	34	78	1633	93	48	95	2,556	4	123	20	5	5	10	11	13	24	16	18
13 Bouches du Rhône	205	1	15484	5	76	55	1,070	74	81	85	51	48	99	35	71	106	86	119
84 Vaucluse	86	28	6000	41	70	66	1,614	36	113	28	9	13	22	24	40	64	33	53
Provence	358	9	25319	10	71	15	1,308	12	93	16	68	74	142	78	138	216	146	212
01 Ain	99	21	7852	27	79	50	1,752	30	139	9	20	12	32	21	46	67	41	58
07 Ardèche	56	61	2952	72	53	91	1,842	25	97	58	10	6	16	19	21	40	29	27
26 Drôme	75	37	5075	47	68	69	1,608	37	109	34	12	15	27	11	37	48	23	52
38 Isère	103	18	12031	11	117	14	0,879	87	103	44	17	9	26	19	58	77	36	67
42 Loire	77	36	6225	38	81	44	1,050	76	85	81	11	23	34	12	31	43	23	54
69 Rhône	70	46	10445	15	149	8	0,420	95	63	94	8	15	23	5	42	47	13	57
73 Savoie	43	72	3218	67	75	56	1,066	75	80	87	3	11	14	11	18	29	14	29
74 Haute Savoie	71	45	7212	32	102	21	1,024	80	104	40	11	8	19	16	36	52	27	44
Rhône Alpes	594	2	55010	2	93	5	0,989	18	92	17	92	99	191	114	289	403	206	388
971 Guadeloupe	10	99	1172	96	117	13	0,224	97	26	101	1	2	3	2	5	7	3	7
972 Martinique	7	102	1094	98	156	6	0,175	99	27	100	0	2	2	1	4	5	1	6
973 Guyane	9	100	721	102	80	45	0,446	94	36	99	1	5	6	2	1	3	3	6
988 Nouvelle Calédonie	24	95	2201	84	92	30	1,040	77	95	61	6	9	15	1	8	9	7	17
974 Reunion	25	90	3007	69	120	12	0,319	96	38	98	2	4	6	3	16	19	5	20
975 St Pierre et Miquelon	2	103	35	105	18	105	3,265	1	57	95	1	1	2	0	0	0	1	1
976 Mayotte	1	104	156	104	156	7	0,054	103	8	104	0	0	0	0	1	1	0	1
987 Polynésie Française	1	104	400	103	400	1	0,038	104	15	103	0	1	1	0	0	0	0	1
99 Etranger	29	86	1016	100	35	104	-	-	-	-	0	11	11	1	3	4	1	14
Total FFE 2008	7111	-	600805	-	84	-	1,117	-	94	-	1364	1345	2709	1250	3138	4388	2614	4483

Hauts de Seine** : 46 licences prises par les OSFFE 9251700 et 9251701 non comptabilisées. Rg* : le rang est calculé sur le résultat réel et non sur son arrondi.

Grands travaux et grosses manifestations

Logistique, travaux, accueil sont les missions de FFE Parc. 2008 a été marqué par une grande effervescence et par la finalisation des travaux du grand bâtiment de La Colonie qui va accueillir les services administratifs de la FFE.



Rénovation de La Colonie qui accueillera bientôt les bureaux de la FFE - Photo : FFE/DL

CHIFFRES CLEFS

	2007	2008
Repas servis au Parc	90 000	108 000
Nuitées Chambres	15 000	18 000
Nuitées Boxes	90 000	101 000
Journées Stagiaires Clubs	7 000	9 400
Journées Stages	115	128
Journées Réunions	105	114
Journées Compétitions	55	50
Equidés de passage	25 000	27 000
Tonnes de béton coulées	1 500	7 000

ORGANISATIONS

	Grand Tournoi	Open Generali	Meeting Propriétaires
Cavaliers	1 500	18 850	1 200
Equidés	1 500	12 000	1 200
Pistes & terrains	12	36	16
Juges & arbitres	80	250	65
Boxes	1 200	3 912	1 000
Volontaires	45	300	85

POLYVALENT

Le service FFE PARC, comme l'an passé, a géré les constructions de différentes infrastructures bâtiments et espaces sportifs, l'entretien quotidien du Parc Equestre, l'accueil du public, l'accueil des stages clubs, détections, formations, l'organisation d'événements comme le Grand Tournoi ou le Meeting des Propriétaires ou le soutien logistique d'organisation de manifestations comme le Generali Open de France, le Sologn'Pony, des concours d'élevage, le championnat de France des chevaux de couleurs ou encore des concours régionaux ainsi que la restauration et l'hôtellerie pour l'ensemble de ces activités.

RÉALISATIONS 2007 / 2008

- Poursuite des rénovations des futurs bureaux des services de la FFE : pose des menuiseries, vitrages, sols (carrelages 2 000 m²), réseaux (informatiques, électriques, téléphoniques), aménagements intérieurs.
- Création de deux nouvelles carrières : une de 3 500 m² et une de 6 075 m² avec talus paysagés et systèmes d'arrosage intégrés.
- Création d'un nouvel espace exposant stabilisé et gravillonné de 10 000 m² avec alimentations électriques.
- Construction d'une tribune de jury de 32 m² sur 2 niveaux.
- Construction d'un tunnel de 15 m de long pour faciliter la circulation des cavaliers entre la carrière n°1 et la nou-

velle détente le long du Beuvron et éviter le croisement avec les piétons et les cyclistes qui peuvent désormais circuler sans changer de niveau en passant derrière la tribune de jury N°1.

- Aménagement autour des abords des carrières de dressage.
- Stabilisation gravillonnage du bord de la rivière de la passerelle du Beuvron au pont Blanc sur 250 m.
- Réhabilitation de la plate-forme des boxes bleus des Chauquettes avec construction d'une dalle en béton de 20 000 m², mise en service pour le Generali Open de France 2008.
- Construction d'une passerelle piétonne de 26 m de long, 4 m de large et 4 m de haut, avec talus paysagés et contreforts en béton.

FFE TOURISME / CNTE - RESPONSABLE : FRÉDÉRIC BOUXX

Faire partager l'envie de pleine nature

Equirando, Mondial TREC, assises du tourisme équestre, Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, publications... ont fait la part belle à la promotion de l'équitation de pleine nature.

VIE ASSOCIATIVE

A la suite de l'adoption de nouveaux statuts et Règlement Intérieur le 26 mai dernier, Maître Legrand a entrepris les démarches auprès du Ministère de l'Intérieur avant la Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP). Au 31 août, aucun échéancier n'avait été arrêté par l'administrateur pour la tenue de l'Assemblée Générale électorale.

Une fois les statuts des CRE et CDE rédigés et validés, ils pourront être déclinés pour les CRTE et les CDTE.

EQUIRANDO 2008

L'Equirando 2008, dont l'organisation était confiée au CRTE Pays de la Loire à travers un Comité d'Organisation impliquant les différents acteurs, s'est déroulée du 25 au 27 juillet à Châteaubriant (44). Plus de 800 participants étaient répartis en 180 équipes. Les équipes étrangères étaient présentes avec des

cavaliers allemands, belges, suisses et espagnols reconnaissables à leurs couleurs lors du défilé du samedi après midi.

Pour les prochaines éditions, le produit doit évoluer et l'organisation doit se professionnaliser en faisant appel, le cas échéant, à une société extérieure. La FFE devra être présente durant la manifestation avec plus de visibilité et une présence physique sous forme d'un accueil.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

La 5^e JNAL s'est déroulée le 20 avril. Toujours autant d'engouement pour cette pratique d'extérieur avec une centaine d'événements organisés partout en France : randonnées, démonstrations, attelage de travail ou de tradition, visites de châteaux... Rendez vous est pris pour la 6^e édition, le 19 avril 2009.

INFRASTRUCTURES

Les 9 et 10 juin 2008 se sont tenues les 2^e assises nationales des infrastructures du Tourisme Equestre. Parrainées par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et de l'Agence de l'Environnement et de la Pêche et le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, les 2^e assises ont été l'occasion pour ces partenaires privilégiés de rappeler leur engagement en faveur des activités de tourisme équestre, mais également de souligner le travail important réalisé par les acteurs de terrain.

Le Président de la FFE, Serge Lecomte, a quant à lui, insisté sur la place du tourisme équestre au sein de la Fédération et a souligné son rôle déterminant dans le développement des pratiques équestres. Il a également précisé que les réa-

lisations départementales et régionales des comités de tourisme équestre profitaient à l'ensemble des cavaliers.

L'ensemble des régions françaises étaient représentées pour deux journées d'échanges fructueux sur les itinéraires, les hébergements et les projets menés à l'échelon local.

Une première synthèse a été réalisée et communiquée à l'aide de l'*Estafette* et de la REF de septembre.

Les travaux de ces assises nationales devront être complétés par 4-5 réunions inter-régionales qui se dérouleront au cours du 4^e trimestre 2008 afin de définir un plan d'action dans le domaine des itinéraires et des hébergements pour l'olympiade à venir.

LABEL CENTRE DE TOURISME EQUESTRE

Le label Centre de Tourisme Equestre, créé par le CNTE (DNTE), a été confié en gestion à Cheval Qualité France au début de l'exercice 2008. Cette étape très importante dans le suivi de la qualité des établissements adhérents de la FFE qui proposent des activités de tourisme équestre a été très appréciée. Après quelques mois, les visites ont permis d'actualiser la plupart des labels en cours mais surtout de l'attribuer à de nouvelles structures désireuses de se spécialiser dans ces activités.



DÉVELOPPEMENT

Dans la poursuite d'une première enquête socio-économique réalisée en 2004 sur les établissements producteurs d'activités de Tourisme Equestre, une seconde vient d'être initiée, orien-



Sur le PTV du Mondial TREC - Photo : FFE/OK

tée sur la clientèle de ces activités. Les travaux seront conduits par Malek Bouhaouala, Maître de Conférence à l'Université et Directeur de la Maison de l'Entrepreneuriat à Grenoble, qui a déjà mené les travaux de la première enquête lorsqu'il était en poste à l'Université de Lille.

Les préconisations issues de ces travaux permettront la mise en place d'outils de formation et de promotion pour les différents acteurs du tourisme équestre.

EDITIONS

Dans le prolongement des précédentes éditions, le catalogue *Cheval Nature* est actualisé chaque année avec ses nombreuses déclinaisons régionales. La publication dédiée aux produits : *Envies d'évasion*, sert de relais à l'international grâce à Maison de la France. A noter la réédition du catalogue spécial gîtes et itinéraires, à l'occasion des assises.

L'*Estafette* connaît toujours un vif succès avec un tirage en constante augmentation, 72 000 exemplaires en moyenne/tirage sur 2008.

INTERNATIONAL

A la croisée des chemins du Tourisme Equestre et du Sport, le Mondial TREC accueilli sur le Parc Equestre Fédéral a connu un vif succès. Au-delà de l'événement, c'est une démarche innovante qui avait été initiée depuis près de 12 mois avec pour objectif l'accueil de nouvelles nations. Des partenariats ont ainsi pu être conclus avec l'Islande, l'Algérie, la Roumanie et le Canada. Ces nations avec l'aide d'un parrain Français, professionnel de l'équitation et du TREC, ont toutes participé au Championnat du Monde de TREC.

C'est un travail quotidien aux côtés de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre qui est réalisé, dans le but de promouvoir et de développer la pratique et l'organisation du tourisme équestre dans le monde entier.



Plus de 800 participants venus de France et d'Europe pour l'Equitrando 2008 - Photo : Châteaubriant 2008

En images et en couleurs

Le service développement, détaché de FFE Club depuis septembre 2007, a pour vocation première la communication vers les clubs et le soutien de leurs efforts de développement.

Ses principales missions sont la réalisation mensuelle de la Ref, les opérations spécifiques de développement, la gestion de l'espace grand public et promotion clubs sur ffe.com ainsi que la communication lors des grands rendez-vous au Parc.

LA REF

La nouvelle rubrique Revue de Presse permet de suivre la présence de l'équitation dans les médias. Les derniers



numéros spéciaux ont été l'Album de l'année avec tous les palmarès, les dossiers de presse du Generali Open de France et de la Journée du Cheval diffusés chacun à 12 000 exemplaires.

LES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES DE DÉVELOPPEMENT

- La plus importante a été la campagne de publicité TV. Voir page suivante.
- Les Avantages licence ont été enrichis de nouveaux partenariats, 2 ou 3 mois gratuits pour les assurances non équestres chez Generali, nouveaux avantages Sports Etudes Concept, Société Générale, Cavaletti, Plein Ciel Afat Voyages et Point P.
- Le colis de rentrée d'août 2008 a été marqué par deux nouveautés principales, la réalisation d'un totem avec 9 cases à documents et d'un DVD de présentation des activités.
- La Journée du Cheval a été l'objet d'un dispositif plus important avec une charte, 10 événements labellisés, une plus grande anticipation et un phoning important. Cela a permis de faire monter le nombre d'inscrits de 400 à 1 306 en 2007 et 1 445 en 2008. Le beau temps a encore aidé au succès de la Journée. De plus, l'hippodrome de Vincennes a relancé une opération baptêmes et animations depuis 2007.
- Les Dossiers Fidélité sont maintenant disponibles sur internet sous un format facile à extraire pour chaque club, chaque département et chaque région.
- Les Journées de développement organisées avec le GHN et CQF ont permis d'aller à la rencontre des équipes des clubs dans 12 régions pour présenter un atelier sur la dimension économique de la compétition et sur les outils de prospection et de promotion du club. Ces Journées vont se poursuivre cet hiver dans 12 autres régions.

LE SITE INTERNET

Le site évolue en permanence pour offrir davantage de ser-



vices plus facilement accessibles.

- Un espace Cheval Génial a été créé pour expliquer le monde de l'équitation au public sensibilisé par la campagne de publicité TV et pour qu'il trouve facilement un club. Il est en cours de développement pour pouvoir présenter toutes les disciplines et toutes les activités.
- L'espace Journée du Cheval a été enrichi de dossiers et fiches utiles pour les clubs et la presse. A découvrir dans les rubriques Club organisateur et presse.
- Des vidéos ont été réalisées lors des principaux événements au Parc pour alimenter le DVD millésime 2009. D'autres sont en cours pour le DVD millésime 2010. Toutes sont mises en ligne sur FFE TV au fur et à mesure de leur réalisation.

LE STAND FFE AU PARC

Le service Développement a tenu le stand FFE lors des événements suivants :

- Grand Tournoi
 - Generali Open de France
 - Meeting des Propriétaires
 - Mondial TREC, championnats de France western et équitation de travail
 - National Enseignants
- Grâce à un abonnement étendu à un service de 60 000 mails de journalistes en ligne, le service a pu réaliser et diffuser 415 communiqués de presse différents envoyés à 3 500 journalistes différents, soit un total de plus de 30 000 mails personnalisés par département.

Le stand a aussi accueilli le cyber Salon où 4 ordinateurs mis à disposition des participants et une connexion wifi ont permis à des centaines de personnes de continuer à mettre à jour leur site internet et à relever leurs mails pendant les championnats. Les mini-sites des événements ont été alimentés avec mise en ligne des newsletters, des



communiqués de presse, des vidéos et des photos des podiums. Le service a réalisé la plupart des affiches, dossiers et communiqués de presse des événements du Parc.

DOCUMENTS ET COMMISSIONS

Le service fournit la documentation fédérale nécessaire pour les foires et salons lorsqu'un stand est tenu par la FFE, les CRE, les CDE ou des groupements de clubs. 60 tonnes de documents ont été réalisés et expédiés principalement pour le colis de rentrée et le Kit Journée du Cheval. Il a assuré le secrétariat de rédaction, la

maquette, le suivi de fabrication et la relecture des 3 tomes du nouveau *Règlement FFE des compétitions*. Il assure la même mission sur le *Guide Pratique de l'Enseignant* en cours de rédaction. Il assure le suivi des commissions centres équestres, spectacles équestres, développement durable et du Trophée de l'Innovation Pédagogique. Il réalise la Lettre *Mail aux licenciés* et la *Lettre interne* de coordination hebdomadaire diffusée à tous les personnels FFE.

PROJETS

Le principal projet en cours concerne internet. Il s'agit de la mise en place

d'un service de sites internet gratuits très faciles à créer et à mettre à jour pour tous les clubs. Le prototype est en phase de test. Il a été développé par la SE21.

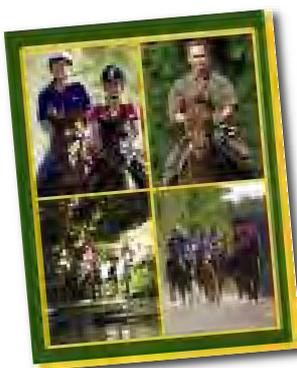
En aval, des outils internet sont en préparation, photothèque, vidéothèque, modules d'activités pour faciliter la gestion des sites internet des clubs.



CAMPAGNE DE PUBLICITÉ TV

Le cheval c'est trop génial !!!

Pour la première fois, la FFE a réalisé une campagne de publicité TV à la rentrée. 1 476 passages vus par 88 millions de personnes qui ont donné envie de monter à cheval à 1,6 million d'enfants. Détails.



LA DIFFUSION

La campagne s'est faite en deux vagues, la première du 20 au 31 août et la seconde du 8 au 22 septembre. Elle a été diffusée sur les chaînes hertziennes suivantes : TF1, France 2, France 3, France 5, RFO et sur les chaînes du câble, du satellite et de la TNT suivantes : TMC, Canal J, Téva, Teletoon, Jetix, Gulli, Nickelodeon et Disney Channel.

Le choix a été fait, dans chacune des deux vagues, d'une forte campagne sur la première semaine pour installer la

publicité dans les esprits. La première vague a mis l'accent sur les heures de grande écoute et les chaînes hertziennes. La seconde a privilégié les enfants, la journée et les chaînes du câble, du satellite et de la TNT.

LA MISE EN OEUVRE

Il a été constitué un comité de pilotage d'une quinzaine de personnes qui ont fait des propositions au bureau de la FFE. En premier, il a été réalisé une étude géo-marketing qui a permis de conclure que la répartition homogène

des amis du cheval sur le territoire et leur grande représentativité encourageait à choisir le média TV.

La proposition a été chiffrée et présentée pour approbation à l'AG FFE 2007. Le comité de pilotage a réalisé le briefing pour lequel 9 agences ont proposé 23 projets. Le bureau a retenu la proposition de l'agence Business de 3 clips de 15 secondes sur une musique facile à mémoriser avec un message simple : Cheval = Galop = Génial.

ENQUÊTE IFOP

Une enquête a été réalisée par l'IFOP à la fin de la campagne. Les premiers résultats montrent que l'échantillon représentatif des personnes interrogées ont aimé la campagne à 82% des parents et 75% des enfants et qu'elle a donné envie de monter à cheval à 55% des enfants qui l'ont vue, soit environ 1,6 million d'enfants de 4 à 14 ans. Analyse complète dans la Ref de décembre.

LES CHIFFRES DE LA CAMPAGNE

Nombre de films réalisés	3 spots de 15 secondes chacun
Nombre de spots	1 476, dont 137 hertziens, dont 55 sur RFO
Nombre de contacts (1 personne qui voit 1 clip)	88 038 millions
Répétition globale par personne	6,9
Télespectateurs de 4 à 14 ans ayant vu au moins un clip	89,1%
Mamans avec enfants de moins de 15 ans ayant vu au moins un clip	88,2%

N.B. : GRP Enfants de 4 à 14 ans : 640. GRP Mamans avec enfants de moins de 15 ans : 586.

OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL



Démonstration de Kerlin Brein pour Cheval Passion 2008 - Photo : F Chéhu

CE QUI A ÉTÉ FAIT

Les travaux de la commission ont principalement porté sur la conception, la préparation et le débriefing du premier forum des spectacles équestres organisé en Avignon. 4 réunions en amont et une réunion en aval ont permis de coordonner l'opération.

Premier forum en Avignon

Le succès a été au rendez-vous avec un nombre de participants supérieur aux prévisions. 98 enseignants ou dirigeants de clubs se sont en effet rendus à Cheval Passion pour suivre un programme varié de deux jours. Le colloque du jeudi 17 janvier, comportait deux volets : des présentations d'expériences vécues par des clubs et des présentations de techniques des spectacles équestres par des professionnels. Le soir, tout le monde a assisté au spectacle des Crinières d'Or et le lendemain, chacun a suivi avec intérêt le Marché International du Spectacle Equestre de Création. La seconde journée s'est

conclue par une présentation en salle et sur la carrière de l'équitation de travail.

CE QUI EST EN PROJET

- Ouvrir la commission à d'autres acteurs du spectacle équestre pour élargir nos connaissances et expériences.
 - Faire passer des informations aux enseignants sur le spectacle équestre.
 - Essayer d'intégrer au BP JEPS un module Spectacle équestre.
 - Faire connaître la filière professionnelle.
- Prévoir et organiser pour les clubs une activité spectacle équestre à Lamotte lors du prochain Generali Open de France.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE - PRÉSIDENT : YAN ROPARS / CF : PHILIPPE AUDIGÉ

Sur la voie de l'éco-citoyenneté

Créée en automne 2007, la commission a réalisé un état des lieux sous forme d'un document d'étape en 4 chapitres qui fait la synthèse des pistes possibles. Les modalités de mise en œuvre sont en cours.

CE QUI A ÉTÉ FAIT

1) Une boîte à outils Développement durable pour les clubs

- Eau / Electricité : Economies possibles, production, utilisation, coût.
- Le point sur la phytoépuration des eaux grises : technique, validation, coûts, conseils, limites.
- Un point sur la filière fumier avec hypothèses de diminution de coût : filières alternatives - création de CUMAS - GIÉ commercialisation.
- Une étude conseil sur l'environnement des centres équestres et en particulier les haies arborées : techniques, conseils.
- Une proposition de concours national développement durable afin de trouver dans tous les centres équestres des messages signés FFE « Cavalier durable, je... ».

Un chapitre pour en savoir plus, indiquant à tous les centres équestres les lieux proches où ils peuvent trouver conseils locaux gratuits, ainsi que les coordonnées des organismes spécialisés compétents.

2) Eclairage scientifique en matière d'écologie

Synthèse de ce qu'il faut savoir sur : biodiversité, biotope, photosynthèse,

eau, effet de serre... Exemples parlants : l'arbre source de vie - fonctionnement - intérêt. Les oiseaux indicateurs biologiques privilégiés de la capacité d'accueil d'un milieu.

CE QUI EST EN PROJET

3) Incitation à l'éco-attitude

- Réduction de CO² : recherche d'économies pour les clubs et les cavaliers, organisation du co-camionnage, réflexion sur l'organisation spatiale des concours.
- Nourriture des chevaux et litières : silos aliment permettant d'économiser de 10 à 30 %, litières alternatives – hypothèses, affichage du bilan énergétique sur les sacs aliments et les litières.
- Incitation au tri sélectif dans centres et manifestations. « Cavalier durable. Je ne salis pas. Je trie mes déchets ». Exemple : Sacs en papier recyclables pour les déchets lors des concours.
- Aspect sociétal Développement durable. Charte de bonne conduite des cavaliers incluse dans Galops et licence, hypothèse de formations qualifiantes fédérales aux responsabilités, au bénéfice des bénévoles et adolescents.

4) Propositions : apporter à tous les centres les moyens de renouveau économique et éthique riches et féconds pour l'activité équestre, sans personnel supplémentaire, sans dépense inconsidérée.



L'eau vaut de l'or - Photo : Vercors à cheval / E Minaudier

- Fiche exhaustive développement durable : permettre aux centres de s'auto-appréhender en matière de développement durable. Hypothèse d'une grille de classement des centres Développement durable à plusieurs niveaux.
- Événementiels : Socle développement durable FFE et méthodologie. Matériel Développement durable FFE en matière de communication interne aux concours. Classement Développement durable et attribution d'un prix annuel.
- Formations : Recherche de partenaires et de savoirs extérieurs déjà opérationnels. Propositions de 5 stages expérimentaux en 2009.

Orienter les opérations clubs



La commission des centres équestres s'est réunie 3 fois en 2008, principalement pour examiner les possibilités d'opérations à destination des clubs.

- Elle a défini le cahier des charges du DVD qui a été diffusé avec la Ref de septembre.
- Elle a donné les orientations de la Journée du Cheval avec l'angle La France n'a jamais été aussi cavalière.

CE QUI A ÉTÉ FAIT

• La commission a étudié les résultats de l'enquête sur les colis de rentrée. Elle a examiné toutes les options possibles pour les colis de septembre 2008 fixant son choix sur le totem triangulaire que les CLAF et CLAG ont reçu et sur des colis avec un maximum d'objets intemporels et polyvalents.

CE QUI EST EN COURS

Le DVD millésime 2010 est déjà en tournage. Des sujets ont été réalisés, à l'occasion des championnats de fin de saison, sur la présentation des disciplines hunter, TREC, western et équitation de travail.

CE QUI EST EN PROJET

• Les idées à concrétiser sont nombreuses : jeu de cartes de 7 familles sur

le cheval, jeu concours sur internet, catalogue d'animations clés en mains pour le club.

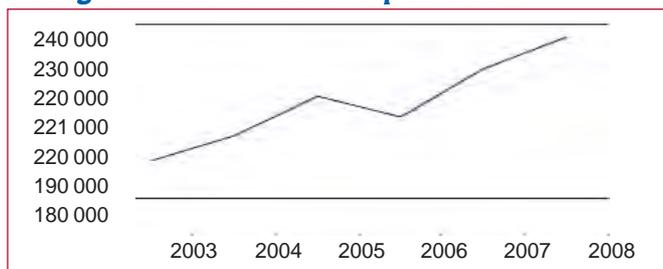
- La mise en place d'un simulateur de points pour que chaque cavalier, chaque club puisse mieux anticiper ses qualifications, est à l'étude.
- Plusieurs projets à destination des clubs ont été examinés et doivent être affinés : télévisions dans les clubs, ouvrages pédagogiques...

GALOPS ET SAVOIRS ÉTHOLOGIQUES ENREGISTRÉS EN 2007 ET 2008

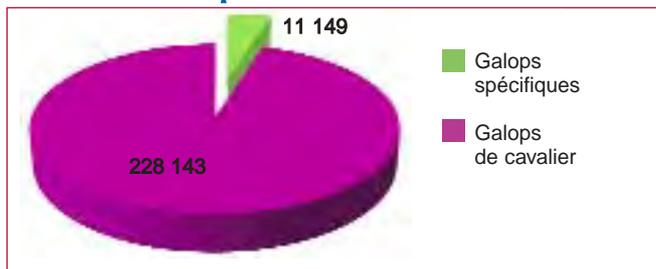
Progression de 6%

On a enregistré près de 240 000 Galops en 2008. Les Galops de cavalier représentent toujours 95%. Pleine nature et attelage sont les Galops spécifiques les plus prisés.

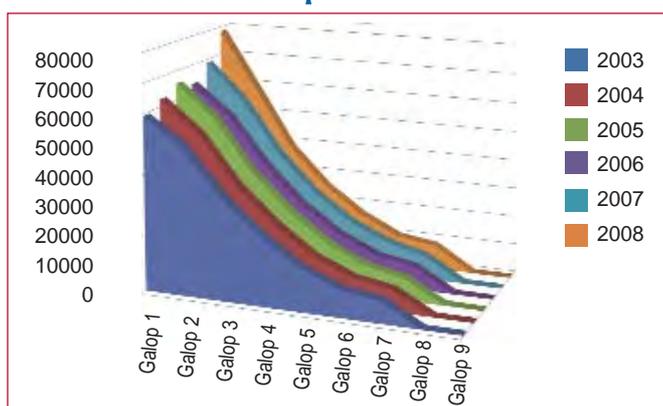
EVOLUTION DU NOMBRE DE GALOPS PASSÉS Progression de + 18% depuis 2003



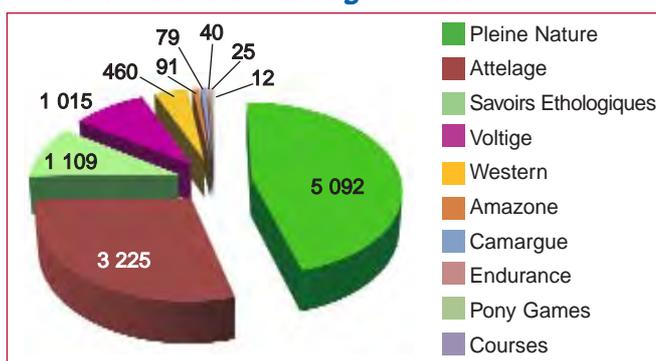
VENTILATION GALOPS DE CAVALIER / GALOPS SPÉCIFIQUES 95% de Galops de cavalier



GALOPS PAR NIVEAU DE 2003 À 2008 Gros succès du Galop 1



VENTILATION DES GALOPS SPÉCIFIQUES Pleine Nature et Attelage en tête



GALOPS ET SAVOIRS ÉTHOLOGIQUES ENREGISTRÉS EN 2007 ET 2008

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

Départements Régions		Nombre		%		Evolut ^e
		2007	2007	2008	2008	
67	Bas Rhin	3913	38	4320	40	10%
68	Haut Rhin	1899	38	1739	33	-8%
Alsace		5812	38	6059	37	4%
24	Dordogne	1634	47	1786	46	9%
33	Gironde	5397	43	5839	42	8%
40	Landes	1252	47	1333	44	6%
47	Lot et Garonne	972	35	1283	40	32%
64	Pyrénées Atlantiques	2417	44	2852	47	18%
Aquitaine		11672	43	13093	43	12%
03	Allier	906	41	1204	50	33%
15	Cantal	1086	62	1063	54	-2%
43	Haute Loire	994	51	976	47	-2%
63	Puy de Dôme	1851	41	2047	42	11%
Auvergne		4837	46	5290	47	9%
21	Côte d'Or	2497	45	2391	40	-4%
58	Nièvre	970	55	1136	55	17%
71	Saone et Loire	1809	43	2061	43	14%
89	Yonne	2112	57	2311	58	9%
Bourgogne		7388	48	7899	47	7%
22	Côtes d'Armor	2361	46	2523	43	7%
29	Finistère	4348	57	4507	53	4%
35	Ile et Vilaine	3550	47	3483	43	-2%
56	Morbihan	3524	53	3856	50	9%
Bretagne		13783	51	14369	48	4%
18	Cher	1569	49	1430	41	-9%
28	Eure et Loir	1775	42	1959	41	10%
36	Indre	938	40	991	39	6%
37	Indre et Loire	2651	43	2699	40	2%
41	Loir et Cher	1288	29	1632	33	27%
45	Loiret	2350	40	2475	38	5%
Centre Val de Loire		10571	40	11186	39	6%
08	Ardennes	937	43	878	38	-6%
10	Aube	1189	43	1234	42	4%
51	Marne	1826	38	1846	35	1%
52	Haute Marne	858	45	958	47	12%
Champagne Ardennes		4810	41	4916	39	2%
20A	Corse du SUD	661	43	544	33	-18%
20B	Haute Corse	515	37	775	53	50%
Corse		1176	40	1319	42	12%
06	Alpes Maritimes	2270	33	2459	33	8%
83	Var	3960	47	4217	44	6%
Côte d'Azur		6230	41	6676	40	7%
25	Doubs	2128	47	2222	47	4%
39	Jura	1078	47	981	41	-9%
70	Haute Saone	979	50	1074	49	10%
90	Territoire de Belfort	691	46	577	37	-16%
Franche Comté		4876	47	4854	44	0%
11	Aude	1208	43	1263	43	5%
30	Gard	2836	39	3134	40	11%
34	Hérault	3917	47	4126	45	5%
48	Lozère	297	39	298	37	0%
66	Pyrénées Orientales	1535	49	1837	48	20%
Languedoc Roussillon		9793	44	10658	43	9%
19	Corrèze	1907	62	1887	59	-1%
23	Creuse	506	47	563	53	11%
87	Haute Vienne	1378	45	1531	47	11%
Limousin		3791	53	3981	53	5%
54	Meurthe et Moselle	2452	34	2475	31	1%
55	Meuse	700	37	681	35	-3%
57	Moselle	3047	38	3028	35	-1%
88	Vosges	1870	50	1781	46	-5%
Lorraine		8069	39	7965	36	-1%

Départements Régions		Nombre		%		Evolut ^e
		2007	2007	2008	2008	
09	Ariège	722	64	659	57	-9%
12	Aveyron	1456	64	1314	55	-10%
31	Haute Garonne	4901	44	5082	41	4%
32	Gers	1159	58	1353	57	17%
46	Lot	523	35	758	45	45%
65	Hautes Pyrénées	882	45	806	39	-9%
81	Tarn	1908	53	1600	44	-16%
82	Tarn et Garonne	1015	46	1394	51	37%
Midi Pyrénées		12566	49	12966	46	3%
59	Nord	6499	32	7026	32	8%
62	Pas de Calais	4112	37	4410	37	7%
Nord Pas de Calais		10611	34	11436	34	8%
14	Calvados	4201	56	4459	53	6%
27	Eure	4210	49	3759	41	-11%
50	Manche	2610	41	2517	37	-4%
61	Orne	1699	42	2101	46	24%
76	Seine Maritime	4370	37	4100	32	-6%
Normandie		17090	45	16936	41	-1%
75	Paris	1813	23	1870	23	3%
77	Seine et Marne	6567	39	6875	39	5%
78	Yvelines	7259	36	7200	35	-1%
91	Essonne	4862	33	5856	38	20%
92	Hauts de Seine	3499	36	3349	33	-4%
93	Seine St Denis	792	33	972	37	23%
94	Val de Marne	2197	35	2300	34	5%
95	Val d'Oise	3121	33	3564	34	14%
Ile de France		30110	35	31986	35	6%
44	Loire Atlantique	4729	39	4986	38	5%
49	Maine et Loire	2858	44	3016	41	6%
53	Mayenne	965	40	1116	42	16%
72	Sarthe	1548	41	1977	45	28%
85	Vendée	2181	44	2587	47	19%
Pays de la Loire		12281	41	13682	42	11%
02	Aisne	2274	36	2183	33	-4%
60	Oise	3592	32	3654	31	2%
80	Somme	1740	33	1673	31	-4%
Picardie		7606	33	7510	31	-1%
16	Charente	1601	41	1763	40	10%
17	Charente Maritime	2985	45	3699	50	24%
79	Deux Sèvres	1616	42	1499	37	-7%
86	Vienne	1906	50	1986	48	4%
Poitou Charentes		8108	45	8947	45	10%
04	Alpes Hte Provence	1058	51	894	41	-16%
05	Hautes Alpes	912	58	711	44	-22%
13	Bouches du Rhône	5967	42	6305	41	6%
84	Vaucluse	2135	40	2118	36	-1%
Provence		10072	43	10028	40	0%
01	Ain	3366	46	3635	47	8%
07	Ardèche	1042	41	1242	43	19%
26	Drôme	2330	53	2493	50	7%
38	Isère	4775	45	5256	44	10%
42	Loire	2263	39	2421	39	7%
69	Rhône	3976	43	4201	41	6%
73	Savoie	1155	41	1226	39	6%
74	Haute Savoie	3245	48	3268	46	1%
Rhône Alpes		22152	45	23742	44	7%
971	Guadeloupe	380	38	433	37	14%
972	Martinique	334	33	565	52	69%
973	Guyane	191	37	245	34	28%
988	Nouvelle Calédonie	413	21	449	21	9%
974	Reunion	1056	41	1336	45	27%
975	St Pierre et Miquelon	0	--	0	--	--
976	Mayotte	59	40	58	38	-2%
987	Polynésie Française	149	39	209	53	40%
99 Etranger		410	40	499	50	22%
Total FFE		226396	41	239292	40	6%

Des formations en phase avec les évolutions

FFE, DTN, commission pédagogique et commission formation ont collaboré pour mettre en œuvre les nouveaux brevets, Degrés des cavaliers, BFE pour les entraîneurs, le nouveau dispositif des experts fédéraux et la gestion informatisée des carrières des techniciens fédéraux. Synthèse par sujets.



Le séminaire de formateurs BPJEPS a réuni 130 participants - Photo : FFE/PO

BREVETS FÉDÉRAUX DE CAVALIERS

La FFE a créé au 1^{er} janvier 2008 le dispositif des Degrés 1, 2 et 3, examens de cavaliers validés dans le cadre de sessions régionales. A ce jour, deux sessions se sont déroulées : Degré 1 en Rhône-Alpes et Degré 2 en Lorraine. Les Degrés proposent aux cavaliers une évaluation au niveau régional par un jury présidé par un cadre technique d'Etat.

Le règlement des Degrés 1 & 2 a été publié et diffusé avec la Ref de février 2008.

Il reste à rédiger le règlement du Degré 3 et il faut que l'ensemble des régions puisse s'approprier le nouveau dispositif pour mieux répondre à la demande de cavaliers confirmés qui sont de plus en plus nombreux, à mesure que la fidélisation s'accroît.

BREVETS FÉDÉRAUX D'ENCADREMENT

Les brevets fédéraux, BAP et ATE sont des brevets d'encadrement bénévole et permettent de faire valoir ses compétences. Ils constituent une véritable préformation de qualité.

BREVET FÉDÉRAL D'ENTRAÎNEUR, BFE

Créé au 1^{er} janvier 2008 le Brevet Fédéral d'entraîneur Premier Niveau - BFE1 - diplôme destiné aux enseignants ayant une compétence spécifique dans l'entraînement à la compétition au Niveau de la division Club dans une discipline - existe dans 11 disciplines.

Il vise à améliorer le niveau technique et pédagogique des entraîneurs, à favoriser l'actualisation de leurs compétences et il offre un parcours de formation continue aux enseignants ayant ou souhaitant développer des compétences dans le domaine de l'entraînement sportif.

Il peut être obtenu par VAE pour les entraîneurs confirmés.

Les Niveaux 2 et 3 correspondant à des compétences d'entraînement au Niveau Amateur et pro sont actuellement en création.

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX DIPLÔMES

- Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi - Handi BFEH a été créé. Il permet aux enseignants de se former et de faire valoir leur capacité à accueillir dans de bonnes conditions le public en situation de handicap. Il comporte un règlement et les premières formations sont programmées.

- Les Brevets 1 et 2 d'Equitation Ethologique se développent.

Les acteurs du dossier formation de la FFE

- ▲ FFE Formation, directeur Frédéric Bouix, budget, gestion et suivi des dossiers.
- ▲ La DTN, représentée par Pierre Ollivier sur les dossiers formation et Hélène Dubois pour les dossiers concernant les techniciens fédéraux, aspects règlementaires et missions d'état.
- ▲ La commission pédagogique présidée par Inès Ferté, représentant du comité fédéral, Jacques Robert, aspects purement pédagogiques.
- ▲ La commission formation présidée par Edith Cuvelier, représentante du comité fédéral, Elisa Moya, aspects plus particulièrement administratifs et institutionnels.
- ▲ FFE Développement, directrice Danielle Lambert, aspects rédactionnels et promotionnels.

EXPERTS FÉDÉRAUX

La liste officielle des experts fédéraux compte 110 signataires dans 22 domaines de compétence. En 2008, pour son début, le dispositif de prise en charge par la FFE de journées de formation animées par un expert fédéral a bénéficié à 7 régions pour un total de 25 journées.

SÉMINAIRE DES FORMATEURS

La FFE a organisé un séminaire des formateurs BPJEPS à Paris les 20 et 21 janvier 2008 ayant regroupé plus de 90 organismes de formation. L'objectif de ces deux jours, préparés avec des représentants de la FFE et de l'ENE, était de rassembler les formateurs, de les faire se rencontrer et échanger leurs expériences. C'était aussi de réfléchir sur les méthodes pédagogiques enseignées, et de donner un axe commun fédéral. L'ensemble des dossiers, faits par la commission pédagogique depuis plus de 20 ans et édités par la FFE, ont été distribués aux participants. Les intervenants ont été Jean-Pierre Famose et Nicolas Samson.

Les 130 participants représentaient plus de 70 % des centres de formation. Les centres représentés ont leur promotion faite sur le site de la FFE.

IGEQU

Le contact interrompu depuis quelques années a été renoué en 2007 avec l'IGEQU, Organisme international chargé des brevets et diplômes et de leurs équivalences. Un comité exécutif de l'IGEQU - International Group for Equestrian Qualification - a été organisé à Lamotte les 11 et 12 Juin 2008. Le travail en cours porte sur l'intégration du BPJEPS dans la grille de correspondance des diplômes internationaux.

TECHNICIENS FÉDÉRAUX

Depuis janvier 2008, la FFE a reçu 192 demandes de promotion N2 et N1 toutes disciplines et tous statuts confondus. Sur l'ensemble de ces demandes, 106 ont été validées dont 11 en Attelage, 8 en CCE, 30 en CSO, 3 en Hunter,

13 Commissaires au paddock, 10 en Endurance, 20 en TREC, 10 en Western et 1 réintégration.

La FFE a réalisé et validé les outils de formation nationale des techniciens fédéraux, en relation avec la mise en place du nouveau règlement et les outils de gestion informatique des techniciens fédéraux ont été optimisés.

La FFE organise :

- un cours FEI pour les Juges de CSO : du 3 au 5 novembre 2008,
- un cours FEI en Attelage pour les Juges, Chefs de piste et Délégués techniques : les 17 et 18 janvier 2009.

- Les cours de formateurs de formateurs en CSO, CCE et Endurance, Commissaire au paddock et en Hunter sont mis en place.

MISSIONS DTN

La DTN a participé :

- aux 5 réunions régionales - Saumur, Nancy, Amiens, Aix en Provence, Toulouse - de restitution sur l'Audit national du BPJEPS.
- à une mission d'étude sur les qualifications européennes et l'EQF - European Qualification Framework dans le cadre du projet Leonardo.

TROPHÉE DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

La commission pédagogique et FFE Développement ont poursuivi l'organisation, en partenariat avec Generali, du Trophée ouvert à tous les clubs de la FFE qui permet



Remise du Trophée FFE Général de l'Innovation Pédagogique - Photo : FFE/PSV

une mutualisation des idées mises en œuvre dans les clubs. Il a lieu depuis 2003.

En 2007, sur le thème *4 ou 5 séances avec une classe*, 25 dossiers ont été déposés. Le thème de l'automne 2008 est *4 ou 5 séances avec les moins de 5 ans*. Les prix sont remis chaque année au Salon du Cheval et récompensent largement les lauréats. Une promotion de leur centre et de leur action est faite dans la REF et sur le site internet de la FFE.

GUIDE PRATIQUE DE L'ENSEIGNANT

Sous la direction d'Elisa Moya, la DTN et la commission pédagogique ont établi un dossier de synthèse et des fiches pédagogiques pour renouveler le Guide Pédagogique, conçu comme un Guide Pratique de l'Enseignant. Il s'agit d'un travail de fond qui vise à moderniser les outils de formation mis à la disposition des enseignants. Il englobe les outils de préparation des Galops.



Techniciens fédéraux mieux formés, cavaliers mieux jugés - Photo : FFE/Maindru

Modernisation de la compétition

Le grand chantier 2007 a été la modernisation de la compétition nationale qui a mobilisé tous les services, toutes les commissions sportives et toute l'équipe DTN. Synthèse des principales évolutions.



MÉTHODE DE TRAVAIL

Les changements dans les règlements et l'introduction de circuits ont fait l'objet d'une mise en œuvre d'une année complète. En janvier 2007, les groupes de travail du comité fédéral ont fixé les orientations qui ont été validées lors du séminaire du comité et des présidents de CRE à Fontainebleau en février 2007. Ensuite, les présidents de commission ont été réunis pour leur expliquer leur mission. Puis ce sont les services et les cadres techniques qui ont travaillé à la rédaction des nouveaux règlements et référentiels nécessaires, en concertation avec les commissions. Mis en ligne 6 mois avant son application, le nouveau règlement a fait l'objet de nombreux forums et chacun a pu apporter ses commentaires et suggestions.



Photo : FFE/DL

HARMONISATION GÉNÉRALE

La refonte de l'ensemble des règlements visait une simplification des modalités et des appellations. Ses principales caractéristiques :

- Une remontée aux dispositions générales de tout ce qui est semblable pour toutes les disciplines.
- Un plan unique pour tous les règlements.

- Des appellations et des procédures communes pour concours club, ponam, amateur et pro.
- Des fondamentaux simples : divisions de cavaliers, niveaux des épreuves harmonisés.

En 2008, le travail sur le règlement a permis les ajustements nécessaires. Les règlements, en consultation jusqu'au bouclage, sont applicables au 17 novembre 2008. Seul le Horse Ball est applicable depuis le 1^{er} septembre en raison de la date de début de la saison sportive.

Doma Vaquera et Equitation de Travail comptent désormais un règlement FFE, ce qui porte à 20 le nombre de dispositions spécifiques des disciplines.

NOUVEAUX CIRCUITS

En 2007-2008, la FFE a créé 5 circuits : le circuit Future Elite destiné aux chevaux de 6 et 7 ans, le Circuit France International, le Grand National, la Tournée des As et le Major Tour.

Les objectifs de ces nouveaux circuits sont :

1/ de dynamiser certaines compétitions nationales ou internationales d'un point de vue sportif et médiatique en soutenant les meilleurs organisateurs pour tirer la compétition nationale vers l'excellence.

2/ de détecter, préparer, former et sélectionner les futurs couples des équipes de France.

3/ d'offrir des outils marketing aux cavaliers pour les aider à trouver de nouveaux partenaires et sponsors afin

de promouvoir leur sport.

4/ de rendre lisibles pour le public et les médias les circuits de compétition équestre.

LE GRAND NATIONAL EN CHIFFRES

- 45 écuries inscrites en saut d'obstacles
- 29 écuries inscrites en concours complet
- 12 écuries inscrites en dressage
- 10 étapes en saut d'obstacles
- 4 étapes en concours complet
- 3 étapes en dressage
- + de 15 000 consultations sur FFE TV
- 3 challenges en saut d'obstacles
 - le Challenge Intercontinental des Propriétaires
 - le Trophée Normandie 2014
 - le Challenge Intercontinental des Jeunes
- 1 challenge en dressage :
 - le Challenge Intercontinental des Propriétaires
- 1 challenge en concours complet :
 - le Challenge Intercontinental des Propriétaires

TOURNÉE DES AS

2 circuits : la Tournée des As Jeunes et la Tournée des As Poney, déclinés dans les trois disciplines olympiques

37 étapes As Poney en CSO dont 10 avec Future Elite Jeunes Poneys

7 étapes As Poney de CCE

9 étapes As Poney de Dressage

55 étapes As Jeunes de CSO

9 étapes As Jeunes de CCE

MAJOR TOUR

17 étapes Major de CSO.



Marc Boblet, du Grand National aux Jeux Olympiques - Photo : FFE/PSV

Des médailles et la contribution aux évolutions

L'Equipe Technique Nationale comprend tous les cadres techniques d'Etat mis à disposition de la FFE : DTN, Entraîneurs Nationaux, CTN et CTS. Elle a pour objectifs les performances des équipes de France et contribue à la modernisation de la formation et des compétitions.



L'équipe de France de horse-ball, championne du monde à Lima - Photo : DR

MISSIONS

Les Entraîneurs Nationaux se concentrent exclusivement sur leur mission sportive en coordination avec les services en charge de la compétition pro et Haut Niveau. Au sein des services FFE ou des CRE, les CTN et les CTS assurent des missions de contrôle confiées par l'Etat, valident les BP JEPS et développent les missions de rénovation et de développement qui leur sont confiées par les élus. Nouveaux règlements, nouveaux circuits, nouveaux diplômes les ont mobilisés ces deux dernières années.

RÉSULTATS SPORTIFS

8 Médailles d'Or

- Au Championnat du monde d'Attelage à 1 par équipe à Jarantow (Pologne).
- Au Championnat du monde de Horse Ball à Ponte de Lima (Portugal).
- Au Championnat d'Europe de Horse Ball féminin à Ponte de Lima (Portugal).
- Au Championnat du monde de TREC par équipe à Lamotte Beuvron.
- Au Championnat d'Europe de TREC Jeunes par équipe à Lamotte Beuvron.
- Au Championnat d'Europe de TREC Jeunes en individuel à Lamotte Beuvron.
- Au Championnat d'Europe d'Endurance Jeunes par équipe à Oviedo (Espagne).
- Au Championnat d'Europe d'Endurance Jeunes en individuel à Oviedo (Espagne).

7 Médailles d'Argent

- Au Championnat du Monde d'Attelage à 1 en individuel à Jarantow (Pologne).
- Au Championnat d'Europe Poney de Horse Ball à Ponte de Lima (Portugal).

- Au Championnat du Monde Poney en Mounted Games Open en individuel à Grantham (GB).
- Au championnat d'Europe Benjamin en Pony Games à Werden (Allemagne).
- Au Championnat d'Europe Poney en CCE individuel à Avenches (Suisse).
- Au Championnat du Monde de TREC en individuel à Lamotte Beuvron.
- Au Championnat d'Europe d'Endurance Jeunes en individuel à Oviedo (Espagne).

4 Médailles de Bronze

- Au Championnat d'Europe Juniors CCE individuel à Thirstestane (Suisse).
- Au Championnat du Monde de TREC en individuel à Lamotte Beuvron.
- Au Championnat d'Europe de TREC en individuel Junior à Lamotte Beuvron.
- Au Championnat du Monde de Pony-Games à Sydney (Australie).

Bilan des Jeux Olympiques

Dressage :

- 6^e par Equipe.
- 2 cavaliers qualifiés pour le Grand Prix Spécial : Marc Boblet et Hubert Perring qui terminent respectivement 21^e et 25^e du Grand Prix Spécial.

Concours Complet :

- Non classés par Equipe.
- Sur 5 chevaux, 2 ne peuvent pas prendre le départ.
- Une chute du cavalier Jean-Renaud Adde sur l'obstacle N°4 du cross entraîne son élimination.
- Didier Dhennin termine 6^e, Eric Vigeanel 20^e de cette compétition.

STAGES DE PRÉPARATION AUX ÉCHÉANCES SPORTIVES

L'intersaison est un moment privilégié pour faire travailler les cavaliers déjà repérés. Les entraîneurs nationaux ont animé des stages spécifiques dont ont bénéficié 1 255 cavaliers, meneurs, voltigeurs et longeurs :

- en CSO : 173 cavaliers
- en CCE : 140 cavaliers
- en Dressage : 88 cavaliers
- en Voltige : 377 voltigeurs et 107 longeurs
- en Attelage : 102 meneurs
- en Reining : 15 cavaliers



Médaille d'or au mondial TREC à Lamotte

Photo : FFE/L'Image du jour

- en Horse ball : 15 cavaliers
- en Pony games : 77 cavaliers
- en CSO, CCE, dressage Poney : 60 cavaliers
- en Endurance : 76 cavaliers
- en TREC : 25 cavaliers

L'accent a été mis sur le travail des fondamentaux, notamment le travail sur le plat.

COMPÉTITIONS

Règlements sportifs

La DTN a participé très activement au grand chantier de modernisation de la compétition. DTN et CTN ont notamment animé les nombreux forums qui ont permis une vaste concertation sur la compétition. Voir détails pages compétition.

Nouveaux circuits et championnats

L'activité de la DTN s'est concentrée sur l'élaboration des cahiers des charges, des règlements, des calendriers et du suivi des organisateurs des nouveaux circuits, Tournee des As, Major Tour, Grand National, Circuit France International.

S'y sont ajoutés pour l'ensemble des championnats : définition et contrôle des qualifications, DUC, validation des jurys, suivi des applications informatiques avec un accompagnement tout spécifique aux championnats Master Pro et Amateur, toutes disciplines.

La DTN assure la direction sportive des championnats organisés par la FFE : Grand Tournoi, Open Poney, Club, Amateur, Meeting des Propriétaires, Western et Equitation de Travail, National Enseignants.

FORMATION

Dans le cadre de la politique fédérale de formation, la DTN a mis en œuvre les Degrés, le Brevet Fédéral d'Entraîneur, le BFE Equi-Handi et le dispositif des experts fédéraux. Voir détails pages formation.



AV Brisou championne du monde par équipe, vice championne en individuel -

Photo : atfeage.org/Marta Staszczak

▲ PÔLES FRANCE

Les pôles France et Espoir ont connu une belle effervescence durant l'année. Les pôles ont accueilli plus de 1 300 chevaux pour 1 200 cavaliers et ont pu bénéficier de stages spécifiques pour un travail en profondeur.

Selon les disciplines, les stages ont eu lieu à :

- L'Ecole Nationale d'Équitation à Saumur pour le Concours de Saut d'Obstacles, le Dressage et le Concours Complet.
- Au Parc Equestre à Lamotte Beuvron pour l'Attelage.
- Au Club Hippique de Versailles pour la Voltige.

Un accent tout particulier a été mis sur le travail sur le plat pendant tous ces regroupements. L'esprit est de redonner une méthode, rappeler les bonnes habitudes de travail.



Chloé Deschamps médaille d'argent aux championnats d'Europe d'Avenches - Photo : L'écho des poneys

- Transfert de la Coupe de France à la Tournée des As,
- Création du circuit Future Elite Jeunes Poneys en collaboration avec la SHF,
- Sélections Concours internationaux avec 250 engagements,
- Organisation du déplacement des équipes de France aux Championnats d'Europe,
- 2 Réunions de l'Euro Pony Club (Londres - Budapest), réunion MGIA. (USA)

▲ NORMANDIE 2014

Contacts

L'année 2007-2008 a vu la montée en puissance de la candidature de la Basse-Normandie aux Jeux Equestres Mondiaux 2014. Après l'acceptation du principe de la candidature par le Bureau, FFE Haut Niveau a pris en charge le pilotage de ce dossier, côté fédéral. Du point de vue de la FEI, c'est la FFE qui doit porter ce dossier et qui est le candidat officiel.

Des contacts nombreux et très suivis ont été établis avec le Conseil Régional de Basse-Normandie, ainsi qu'avec la FEI pour susciter l'intérêt et la confiance autour du projet.

Une association a été créée : le **Comité de candidature à l'organisation des Jeux équestres mondiaux 2014 en Basse-Normandie - Normandie 2014**

Outre les collectivités locales concernées, cette association compte la FFE, avec 3 voix sur 15, parmi ses membres institutionnels. Christian Paillot est membre de son Bureau.

Christian Paillot a établi des contacts

nombreux et solides avec l'Élysée et avec les ministères des Sports et de l'Agriculture. Roselyne Bachelot, ainsi que les conseillers sport et cheval auprès du Président de la République se sont maintes fois déplacés sur le terrain pour y affirmer le soutien de l'État au projet.

Expertise sportive

Sur le plan technique, un groupe de travail a été constitué pour l'étude du projet et la rédaction du dossier. La FFE y est représentée par Dominique Faye.

Au sein de ce groupe, la FFE a piloté l'expertise sportive :

- tous les sites proposés et solutions envisageables ont été étudiés de façon détaillée pour permettre le choix des sites en adéquation avec le cahier des charges de la FEI;
- la programmation des épreuves des différentes disciplines ainsi que des sites a été réalisée : répartition des espaces, timing des compétitions et mise en adéquation avec, notamment, les contraintes d'hébergement et budgétaire,
- montage du budget,
- étude du contrat,
- rédaction du dossier et relations institutionnelles avec la FEI.

Opérations promotionnelles

Des opérations promotionnelles ont été mises en place et pilotées par la FFE :

- le Trophée Normandie 2014 sur les 3 étapes normandes du Grand National,
 - le soutien à 3 cavaliers normands (Florian Angot, Patrice Delaveau et Laurent Goffinet) par le biais d'une aide à la conservation de leurs chevaux avec adjonction de l'affixe Normandie 2014,
 - l'apport de soutien sportif et logistique au R.I.D.E. compétition multidisciplines organisée par ASO à Deauville.
- La FFE a particulièrement soutenu l'octroi par la FEI du label Finale HSBC de Coupe du Monde 2008 de Concours Complet et organisé des réunions d'expertise sur le dossier JEM 2014 avec la FEI pendant le R.I.D.E.

A l'issue de ces discussions où tous les points du dossier ont pu être passés en revue, Sven Holmberg, Vice-Président de la FEI, a déclaré : « Nous sommes heureux de ce que nous avons vu ici. Nous avons été très impressionnés par le travail effectué et les plans présentés. Nous sommes impatients de voir le dossier définitif. »

Quest-France des 20-21 septembre 2008.



Démonstration de l'équipe de France d'attelage - Photo : FFE/Maindru

▲ INTERNATIONAL PONEY

Le circuit international poney est coordonné par la DTN dans les 3 disciplines olympiques ainsi qu'en pony-games et horse-ball. Le programme d'encadrement comporte détection, regroupement, perfectionnement, formation des coachs. En CSO, CCE, dressage, il a pour objet de procéder à des évaluations permettant de fixer et d'individualiser les objectifs et les moyens (technique, physique, mental, suivi vétérinaire des poneys) et de créer une motivation et une dynamique regroupant les cavaliers, parents et coachs autour d'un projet sportif et éducatif.

D'un point de vue technique, sur l'ensemble des stages, l'accent est mis notamment sur le travail sur le plat et sur les soins à apporter aux poneys évoluant à ce niveau. Des stages Coachs avec le même objet ont été organisés. Les actions suivantes ont été menées :

- Elaboration du programme d'action et suivi des entraîneurs nationaux poneys,

JEUX ÉQUESTRES MONDIAUX FEI
2014
FRANCE - NORMANDIE
CANDIDATE OFFICIELLE



Réhabiliter la notion de travail

Prendre rang dans les classements permanents mondiaux, viser les médailles, alimenter le vivier du haut niveau, sont les axes de la politique sportive du Haut Niveau qui s'applique aux 7 disciplines des Jeux Mondiaux. Entraîneurs et cavaliers ont eu leur feuille de route et des indicateurs de performance sont en place. Le point sur la méthode.

LA FRANCE AU 4^e RANG MONDIAL



L'objectif du saut d'obstacles était la remontée en ligue 1. Objectif atteint puisque la France gagne la Ligue 2 avec 92 pts devant l'Italie, 84 pts et le Danemark, 64 pts. Entre deux, la FEI a changé son mode de qualification pour retenir 10 nations, sur la base des points cumulés par les 4 meilleurs de chaque pays au classement Rolex FEI. Avec ce mode de calcul, la France est 4^e en octobre, ce qui lui ouvre les portes de la Ligue 1 pour 2009.

Autre objectif atteint pour Gilles Bertran de Balanda, le Grand National a permis d'élargir la base et de former les jeunes. S'il n'a pas été possible de qualifier un couple pour les JO, la progression est positive sur les listes FEI où l'on compte 11 Français dans le top 100. Michel Robert devient N° 8 mondial en octobre. Reste à former un groupe doté d'un véritable état d'esprit équipe de France. Il n'a, enfin, pas été possible de qualifier un couple pour les JO.

HAUT ET BAS POUR LE CCE



Victoire historique de Nicolas Touzaint à Badminton, blessure malheureuse de Galan à Hong-Kong. L'objectif médailles olympiques n'est pas atteint pour Thierry Touzaint. En revanche, la saison a permis de préparer les futurs couples pour les championnats d'Europe et le Grand National a été utilisé pour élargir la base et former les jeunes.



LE DRESSAGE ATTEINT SES 3 OBJECTIFS

Alain Francqueville a atteint son objectif olympique en réussissant à qualifier 3 cavaliers qui ont pu faire équipe et se classer 6^e à Hong-Kong. Il atteint aussi son objectif d'avoir 3 couples à 67% mini-

mum dans les CDI*** et il a largement utilisé le vivier du Grand National.



2 MÉDAILLES MONDE POUR L'ATTELAGE

Les attelages à 4 ont déçu avec une contre-performance aux championnats du monde. En revanche à 1 cheval et 2 chevaux, Jacques Tamalet a atteint ses objectifs avec le titre par équipe et la médaille d'argent individuelle à 1 ainsi que la bonne préparation des attelages à 2 en vue des Monde 2009.

L'ENDURANCE CONFIRME



Les objectifs 2 et 3 sont atteints pour Jean-Louis Leclerc. Les jeunes ont cartonné aux Europe d'Oviedo avec le titre équipes et l'or et l'argent individuel. La préparation sur le circuit CEIOYJ a permis d'élargir la base. A l'heure où nous écrivons les résultats des Monde en Malaisie ne sont pas connus.



LA VOLTIGE SUR DE BONNES BASES

Davy Delaire est parvenu à constituer une équipe de France et le nombre de voltigeurs de haut niveau a augmenté, même si les médailles ne sont pas au rendez-vous.

RELANCE POUR LE REINING



Nomination de Guy Duponchel comme entraîneur national, mise en place d'une stratégie fédérale pour le reining et accès au top 10 mondial sont de bon augure pour le reining tricolore.

GRAND NATIONAL, GRAND SUCCÈS

Le Grand National a pleinement rempli son rôle. Il a permis de créer un circuit



Michel Robert N° 8 mondial en Octobre - Photo : FFE/PSV

homogène propre à préparer les cavaliers en vue de l'international. Il a aidé des cavaliers comme Marc Boblet, Stéphane Lafouge ou Didier Dhennin à franchir un palier de performance. Il a contribué à créer une famille du top niveau français dans une bonne ambiance associant cavaliers, propriétaires et sponsors. La formule des écuries a fait avancer la médiatisation, l'investissement des villes étape et les partenariats. Une fête est prévue pour clore sa première saison le 5 décembre.

INTERNATIONAL

Le CFI et les challenges qui lui sont associés ont abouti à une grande finale réunissant les meilleurs sur le circuit et les meilleurs Français au classement FEI. C'est un début prometteur. La Baule sera la première étape de la nouvelle ligue 1. Pour cela, il faut distribuer 700 000€ sur les concours dont 300 000€ dans la Coupe des Nations. Ce sera aussi le lancement des Coupes des Nations du Centenaire puisque l'épreuve est née en 1909.

La France a obtenu de beaux rendez-vous FEI pour le complet en 2008 avec les finales Coupe du Monde du R.I.D.E. et HSBC des Etoiles de Pau.

« Nous avons travaillé à la mise en place de nouvelles bases pour favoriser l'émergence de talents sportifs et récompenser les propriétaires des chevaux d'équipes de France, conclut Christian Paillot. Les fondamentaux sont en place pour 2009 et garantissent un travail sérieux pour les années à venir. »



Suivi et gestion du Haut Niveau

Le service Haut Niveau s'est principalement consacré aux grands événements, JO, candidature Normandie 2014, aux nouveaux circuits, à la participation des cavaliers français dans les concours FEI en France et à l'étranger et au suivi des actions vers les sportifs de haut niveau, suivi médical, qualifications, primes...



Victoire historique de Nicolas Touzaint à Badminton
Photo : Mitsubishi Motor/Kit Houghton

CONCOURS FEI EN FRANCE :
La France est le premier organisateur mondial de concours FEI :

Fédération	2003	2004	2005	2006	2007
France	183	195	208	249	259
Allemagne	146	135	185	179	205
USA	115	156	179	162	205
Italie	108	115	109	88	110
Royaume Uni	68	58	70	76	87

Nombre d'événements, tous labels confondus. Source FEI.
Base année civile.

NOMBRE DE SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Discipline	Elite		Seniors		Jeunes		Espoirs		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	F	Tous
Obstacle	0	0	14	3	17	4	26	21	57	85
CCE	5	0	20	4	11	5	45	41	81	131
Dressage	0	0	2	6	4	1	12	38	18	63
Attelage	0	0	2	4	9	1	32	9	43	57
Endurance	2	3	2	3	4	4	9	13	17	40
Voltige	0	0	2	3	4	1	14	39	20	63
TOTAL	7	3	42	23	49	16	138	161	236	439

Source MSJSVA

RÉPARTITION DES 317 LABELS DANS LES CONCOURS INTERNATIONAUX EN FRANCE EN 2008

CSO	Endurance	Dressage	Concours complet	Attelage	Voltige	Para-equestre
CSI1*	55	CEI2*	CDI2*	CIC1*	CAI 1-A	CVI2*
CSI2*	26	CEI3*	CDI3*	CIC2*	CAI 1-B	
CSI3*	12	CEIO	CDI5*	CIC3*-W	CAI 2-A	
CSI4*	4	CEIOYJ	CDIJ	CIC3* finale W	CAI 2-B	
CSI5*	3	CH-M-YH	CDIY	CCI1*	CAI 4-A	
CSIJ	35		CDIYH	CCI2*	CAI 4-B	
CSIY	8		CDIO	CCI3*	CAIP 1-A	
CSIP	13		CDIP	CCI4*	CAIP 1-B	
CSIch	11			CH-M-YH	CAIP 2-A	
CSIO	1			CCIP	CAIP 2-B	
CSIOY	1			CCIJ	CAIP 4-A	
CSIOJ	1			CCIY	CAIP 4-B	
CSIOP	1					
CSIV	7					
	178	32	17	34	54	1

Aucun concours international de reining en France. Source FEI.

PARTICIPATION DES CAVALIERS FRANÇAIS DANS LES CONCOURS FEI, EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Discipline	Nombre d'événements		Nombre d'engagements		Nb compétiteurs	Gains	
	en France	à l'étranger	en France	à l'étranger		en France	à l'étranger
Année 2007							
Obstacle	90	180	22 765	5 061	154*	2 547 953	2 089 908
Complet	13	25	1 238	213	371	334 353	76 796
Dressage	4	25	322	175	81	39 419	29 364
Attelage	5	12	179	164	66	25 350	6 253
Endurance	32	25	1 849	95	740	96 930	188 070
Voltige	1	5	17 indiv. 5 équipes	22 indiv. 5 équipes	17 indiv. 5 équipes	0	20 000
Reining	0	5	0	33	11		3 670
TOTAL	145	277	26 375	5 768	1 291	3 044 005	2 414 061

* nombre de cavaliers français ayant participé dans les CSI 3, 4 et 5*

LA FRANCE EST LE 2° PARTENAIRE FINANCIER DE LA FEI

2003	2004	2005	2006	2007
550 K€	514 K€	610 K€	649 K€	797 K€

Ces chiffres s'entendent toutes contributions financières confondues : cotisation, droits d'organisation, droits MCP (médical), passeports et divers.
Source : FFE. Base année civile.

ACTIVITÉ PASSEPORTS FEI

-1 081 premières demandes entre le 1^{er} septembre 2007 et le 31 août 2008.
-255 revalidations entre le 1^{er} septembre 2007 et le 31 août 2008.

Des concours, des stages, des réunions

Le service FFE Compétition assure le suivi des concours et des championnats de France. Il s'est mobilisé sur l'aide aux organisateurs dans le cadre de la mise en place des nouveaux règlements.



Photo : FFE/PSV



Photo : FFE/OK

Les horse-ballers aux couleurs de la France pour une séance de dédicaces au Grand Tournoi

AU SERVICE DES CONCOURS

Le suivi quotidien des compétitions comprend la gestion de toutes les modifications et de tous les incidents des DUC, des BO, les changements dans les épreuves championnats départementaux, régionaux, les questions de qualifications, le rapatriement des résultats, les demandes de rectifications... S'y ajoutent toutes les tâches administratives autour du suivi des commissions et des stages, convocations, notes de frais...

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le Grand Tournoi s'est affirmé comme le rendez-vous des sports équestres collectifs avec la confirmation d'un esprit très « équipes » et une bonne cohésion entre les disciplines.

Le Generali Open de France a connu une édition fluide, malgré la progression importante des engagés.

Le Meeting des Propriétaires a connu une pause dans sa progression, sans doute en raison d'une date peu propice. Le National Enseignants a connu un succès inédit pour sa première édition à Lamotte.

TENUES ET RÉCOMPENSES

En 2007-2008, la FFE a équipé les membres des équipes de France, à savoir 400 personnes (cavalier, groom et staff technique) sur 34 événements, toutes disciplines et catégories confondues.

La FFE a récompensé les participants des 38 organisations donnant lieu à délivrance de titres de champions de France, toutes disciplines et catégories confondues. Ces récompenses comprennent : plaques, flots, médailles, écharpe, trophée, badges officiels et banderoles FFE.

INFORMATIQUE

En relation avec la commission informatique, le service a travaillé sur la définition des paramètres de convergence entre les 2 systèmes informatiques FFE pour faciliter l'harmonisation des appellations et des procédures dans l'objectif d'apporter plus de confort aux utilisateurs.

NOUVEAU

Les nouvelles facilités se sont multipliées. Les classements permanents ont été refondus. Voir page suivante pour FFEcompét.

Le SIF a ouvert la possibilité de saisie en ligne des résultats de concours et de dépôt de fichier par internet au printemps 2007. Cela permet notamment la gestion informatique a posteriori des engagements terrain. Le BO a été refondu pour offrir sur internet les services du BO Ref abandonné en septembre 2007. Le nouveau règlement a été l'occasion de paramétrages offrant davantage de contrôles automatiques.

TECHNICIENS FÉDÉRAUX

Le service assure toutes les tâches administratives de ce dossier, cahiers des charges informatiques, convocations, ordres de missions, réservations, notes de frais...

INTERNATIONAL

Les disciplines autres que celles des Jeux Mondiaux sont gérées à Lamotte par le service compétition qui assure engagements, stages, suivi des entraîneurs nationaux, etc.

	Divisions	2003	2004	2005	2006	2007	2008	03/08	07/08
Engagés	Ama Pro	594 826	609 691	627 273	612 945	611 500	619 510	2%	1,31%
	Ponam	57 234	65 420	74 680	87 235	97 467	109 425	91%	12,27%
	Club	175 683	234 112	278 283	330 306	381 289	396 132	125%	3,89%
	Total FFE	827 743	909 223	980 236	1 030 486	1 090 256	1 125 067	36%	3,19%
Epreuves	Ama Pro	14 069	15 472	16 895	17 488	17 236	19 560	39%	13,48%
	Ponam	6 631	7 532	8 561	9 997	11 387	14 367	117%	26,17%
	Club	11 519	14 646	17 735	21 177	24 503	27 351	137%	11,62%
	Total FFE	32 219	37 650	43 191	48 662	53 126	61 278	90%	15,34%
Concours	Ama Pro	2 024	2 441	2 561	2 552	2 509	3 648	80%	45,40%
	Ponam	1 253	1 461	1 660	1 966	2 239	2 211	76%	-1,25%
	Club	3 015	3 738	4 311	4 939	5 574	5 645	87%	1,27%
	Total FFE	6 292	7 640	8 532	9 457	10 322	11 504	83%	11,45%

Commissions sportives

Les travaux des commissions sportives sont tripartites. FFE compétition en assure la logistique et le suivi budgétaire. Un cadre technique est systématiquement présent lors de toutes les réunions pour veiller à la cohérence des projets développés avec le schéma général des compétitions. Les commissions elles-mêmes comptent un président désigné par le Comité Fédéral et un représentant du Comité Fédéral. Elles travaillent par groupes de projets et les invités peuvent être différents selon les sujets à l'ordre du jour.



Les nouveaux locaux de FFEcompét -
Photo : FFEcompét

Téléphone et facilités informatiques

FFEcompét a pour rôle d'exécuter et mettre en œuvre les règlements Amateur et Pro, du calendrier jusqu'à la mise en paiement des gains (Comité Fédéral - 15/05/2007).

BILAN ET OBJECTIFS EN SYNTHÈSE

Bilan 2007-2008 : ce qui a été fait :

En application du plan d'action fédéral, le service FFEcompét est devenu un nouvel établissement intégré de la Fédération, installé à La Villette depuis le 1^{er} janvier 2008.

Au niveau administratif, après l'intégration du personnel en charge des avant-programmes nationaux, les fonctions de saisie des programmes et des résultats de concours ont été automatisées au profit des organisateurs de concours. Pour répondre aux nombreuses questions suscitées par les nouveaux règlements, l'équipe a reçu avec un nouveau système téléphonique plus de 41 000 appels, avec une prise en charge en progression de 40%.

Au plan informatique, les fonctions sous-traitées ont été reprises en interne pour constituer une nouvelle équipe, plus impliquée par rapport aux besoins de la Fédération et plus réactive.

Au final, la nouvelle organisation administrative et informatique de FFEcompét permet de développer de nouveaux services tout en réduisant les coûts de façon importante : -20% à périmètre constant.

SAISIE DES PROGRAMMES ET TRAITEMENT DES RÉSULTATS DE CONCOURS

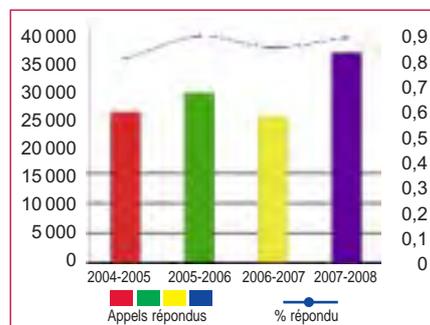
Les 3 000 programmes de concours Amateurs, Pro et Elevage sont désormais saisis par les organisateurs pour la quasi-totalité d'entre eux. A la suite de la suppression du BO « papier », de nouveaux formats de listings imprima-

bles ont été mis en place : listes de concours par discipline, région, département, rappel des concours de la prochaine clôture, liste des engagés de la dernière clôture.

Les écrans de saisie sont en cours de modification dans un but de simplification pour les organisateurs.

Désormais, les résultats sont également enregistrés par les organisateurs de concours, excepté pour les internationaux et quelques cas particuliers. Les organisateurs peuvent saisir les résultats sur Internet ; dans 60% des cas, ils téléchargent un fichier de résultats issu d'un des logiciels validés par FFEcompét. Les délais de traitement s'en trouvent fortement réduits, passant de 9 à 5 jours en moyenne. Les calculs de classements et de gains ont été automatisés dans les différentes disciplines, tant pour les épreuves fédérales qu'en élevage.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE



FFEcompét utilise les fonctions avancées de téléphonie : SVI (serveur vocal interactif), CTI (couplage téléphonie - informatique qui affiche automatiquement sur l'écran du conseiller la fiche de l'appelant), ACD (distribution intelligente des appels), avec 5 conseillers dont un superviseur. Cet outil permet de suivre en temps réel l'activité téléphonique et connecter le nombre de conseillers nécessaire. Le nombre total d'appels est passé de 30 000 à 41 000. Malgré cette forte augmentation, 85% des communications ont été prises en charge au premier appel.

ETAT DES CONTRATS

Contrat Société Hippique Française

Le contrat de fourniture des moyens in-

formatiques à la SHF se poursuit à échéance du 31/12/2009. Les engagements contractuels de la FFE sont remplis par la fourniture de moyens informatiques de saisie des résultats, de calcul de dotations et de contrôles de qualification intégrés au système FFEcompét.

Contrat bancaire Société Générale

FFEcompét assure la gestion des comptes engageurs et organisateurs pour le compte de la banque.

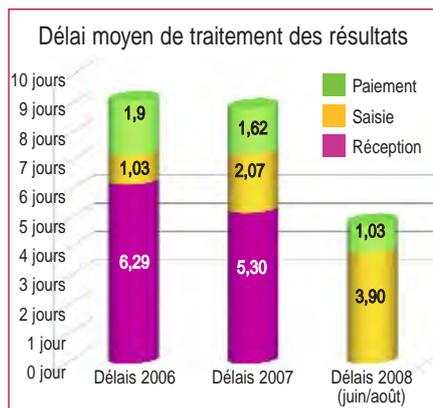
OBJECTIFS 2008-2009

Ce qui est en cours : l'amélioration des procédures actuelles, notamment en ce qui concerne les procédures financières d'approvisionnement et de retraits de fonds, la saisie des programmes de concours par les organisateurs, les contrôles de qualification, les classements permanents et les listes de qualification ou encore les demandes de participation sur les épreuves internationales.

Ce qui est en projet : en complément des alertes mail auxquelles sont abonnés près de 15 000 utilisateurs, l'accent sera mis sur l'aide en ligne et la communication par mail pour mieux informer :

- les techniciens fédéraux, sur leur inscription dans les programmes de concours,
- les compétiteurs, sur les qualifications aux Championnats qui les concernent,
- les organisateurs, les engageurs et les instances fédérales avec des fiches pratiques « Comment faire pour... »

GAINS : + 1,5%



La progression des sommes distribuées en concours amateur et pro est de 1,5% depuis 2007 et de 9% depuis 2003.



Photo : Maindru

Diminuer les risques

MISE EN PLACE

La Commission de Sécurité de la FFE a été créée en Juin 2007, suite à plusieurs accidents graves ou mortels survenus sur le cross en Concours Complet d'Équitation. Elle s'est réunie trois fois : 13/06/07, 3/10/07, 30/06/08.

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Etat des lieux au mois de Juin 2007.
- Mise en place d'une nouvelle réglementation (cf. règlement CCE 2008).
- Elaboration d'un programme de formation et de sensibilisation aux problèmes de sécurité en CCE à destination des organisateurs, jurys, chefs de piste, enseignants et cavaliers. Note d'orientation.
- Mise en oeuvre de ce programme.
- Organisation d'un cours à l'occasion du Championnat de France des Sociétés en 2007 au Haras de Jardy, animé par Pierre Michelet et Emanuel Feltesse.
- Organisation d'une tournée de formation dans les CRE animée par Emanuel Quittet et Gaston Bileitczuk.
- Elaboration d'un questionnaire d'accidentologie avec le Dr. Karoubi et test sur quelques épreuves de CCE.
- Echanges avec des fabricants de gilets

de protection pour faire évoluer le matériel dans la direction souhaitée, en particulier la protection de la nuque.

- Intégration des directives de la FEI en matière de sécurité dans l'organisation française.
- Nomination d'Emmanuelle Schramm comme National Safety Officer, NSO, en réponse à une directive FEI. Le NSO sert de relais entre les Fédérations Nationales et la FEI.
- Communication : faire connaître aux usagers et au public les avancées des travaux de la commission : interview à différents magazines, journaux et sites internet.

CE QUI EST EN COURS

- Rôlage de la communication entre la NSO et la FEI.
- Recherche sur de nouveaux matériaux cassables pour la construction des obstacles de cross (FEI).
- Finalisation de nouveaux gilets de protection (hiver 2008-2009).
- Préparation d'une nouvelle tournée de formation dans les CRE (hiver 2008-2009) en élargissant le team des formateurs.

CE QUI EST EN PROJET

- Nouvelles adaptations réglementaires.
- Mise en place d'une procédure afin de récolter les rapports concernant les chutes survenues lors des épreuves de cross. Utilisation systématique du questionnaire d'accidentologie par les organisateurs.
- Identification des chevaux qui ont chuté sur le cross.
- Utiliser ces rapports pour avoir une banque de données nationale sur les chutes en cross qui permettrait de mieux identifier les causes des différents accidents.
- Création de deux fonctions : Animateur Sécurité (bénévole lié à l'organisation d'un CCE) et Expert Fédéral Sécurité (formateur).
- Compléter la formation des techniciens fédéraux par un contenu Sécurité général et ciblé par discipline.
- Intégrer les aspects sécuritaires au programme de formation des enseignants.
- Aborder la sécurité comme une valeur « éthique » et chercher les moyens de valoriser les bons comportements.
- Galops : créer trois points clé sécurité par Galop identifiés par un logo à définir.
- Validation des nouveaux matériels de protection ou en rapport avec la sécurité : une commission composée de personnes compétentes pourrait se réunir une fois par an.

COMMISSION MÉDICALE - PDT & CF : PHILIPPE KAROUBI

Règlement et prévention

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Actualisation du Règlement Médical Fédéral selon les directives du Ministère Jeunesse et Sport, qui souhaitait une homogénéisation du règlement médical fédéral de l'ensemble des Fédérations sportives. L'intérêt de ce changement est de clarifier le rôle de chacun dans le domaine médical au sein de la FFE.
- Modification du règlement médical des compétitions.
- Etude et évaluation d'un logiciel de suivi des sportifs de haut niveau. La commission a donné un avis favorable pour faciliter le suivi, grâce aux moyens informatiques, et permettre de faire des études ou des analyses statistiques plus aisément à partir de la base de données.

CE QUI EST EN PROJET

- Un travail est en cours pour faciliter le suivi des sportifs de haut niveau en passant une convention avec de nouveaux plateaux techniques, avec comme objectif de réaliser l'ensemble du bilan sur une seule journée.
- Une étude sur l'accidentologie en CCE et horse-ball doit être réalisée. L'objectif de cette enquête est de préciser les circonstances des accidents afin de mettre en oeuvre des mesures préventives. La FFE travaille sur ce projet depuis 1 an en collaboration avec l'Institut National de Veille Sanitaire et l'Institut de Recherche en Médecine du Sport.
- Renforcer l'action d'information et de prévention sur le dopage.
- Communiquer sur les bienfaits de l'é-



Photo : FFE/Maindru

quitation dans le cadre des actions Sports et Santé.

- Organiser un séminaire avec les médecins de CRE sur l'ensemble des aspects médicaux liés à la pratique de l'équitation.
- Réflexion sur le certificat médical d'aptitude.
- Faciliter la réalisation d'études.



Julie Bousquet et Lumière De Mels, Champions de France CSO Amateur 3 Jeunes - Photo : FFE/Maindru



Protéger la division Amateur

Comme toutes les commissions et à la demande du Comité Fédéral, nous avons entrepris et mené des travaux dans le but de modifier le règlement de CSO et l'inscrire dans la logique des terminologies communes à toutes les disciplines.

Très attentif au retour des utilisateurs, ce règlement - qui n'a que 8 mois d'existence - a été modifié afin, d'une part, de mieux protéger les cavaliers de la division Amateur et, d'autre part, de le rendre encore plus lisible et d'appor-

ter aux épreuves des normes techniques qui nous permettent d'obtenir une progression de nos cavaliers afin de préparer les meilleurs aux échéances nationales et internationales.

Il nous reste à finaliser une meilleure cohérence entre tous les championnats, en associant des objectifs d'harmonisation et de spécificité (nombre d'étapes, barèmes...) afin de permettre à chaque concurrent d'avoir un objectif clair et adapté pour préparer au mieux sa saison.

COMMISSION DRESSAGE - PdTE : NADINE COCHENET / CF : CAROLINE MÉRIAUX



Favoriser la concertation

Le fonctionnement de base de la commission est de travailler en collaboration étroite avec les commissions de dressage des CRE et les quatre associations du dressage : CFJD pour les juges, AFCD pour les cavaliers, le syndicat des entraîneurs et l'association des organisateurs pour mieux faire circuler l'information.

CE QUI A ÉTÉ FAIT

Réunion des présidents de commissions régionales de dressage

A Saumur, pendant les Championnats de France 2007, s'est tenue une réunion très ouverte des présidents de commissions régionales de dressage, ou de leurs représentants. Outre la mutualisation des expériences, cela a permis de faciliter la mise en place d'actions inter-régions comme des formations, des challenges, des opérations inter-disciplines, des circuits. Le souhait a été émis de mieux intégrer les ibériques.

Soirées débat / réunions ouvertes

Les concours sont des opportunités de concertation avec le milieu du dressage : cavaliers, entraîneurs, juges, organisateurs, parents des cavaliers à poney... Sur ces mêmes concours sont développés des cours de formation de juges en tribune auxquels participent de nombreux juges formateurs.

Commentaires des reprises du Grand Tour lors du CDIO de Saumur

Lors du CDIO de Saumur et à l'occasion d'autres concours, les commentaires des reprises, à partir d'une tribune réservée, ont eu un énorme succès qui médiatise notre discipline.

Réunion de commission avec les présidents des associations du dressage

Une réunion de commission avec les présidents des associations du dressage, entraîneurs, juges, cavaliers et organisateurs, a été organisée en juillet 2008. Elle a abordé tous les sujets concernant le dressage : le brevet d'entraîneur, les experts fédéraux, les formations de juges, les concours, le règlement, etc.

Refonte des textes des reprises

La progression a été réadaptée à partir du niveau club, jusqu'au niveau international.

CE QUI EST EN PROJET

- Organiser une réunion de concertation et d'information pour tous les organisateurs de concours, autres que ceux conviés pour les internationaux, grands Nationaux et Pro Elite, une réunion des présidents de commissions régionales et très régulièrement des réunions avec les présidents des associations pour mieux travailler ensemble.
- Mettre en place une lettre mail destinée aux commissions régionales, aux CRE et aux 4 associations du dressage.
- Actualiser la liste des juges référents pour les tests de juges, des juges direc-



Succès des reprises commentées au CDIO de Saumur - Photo : Les Garennes

teurs de cours et les règles pour devenir juge ou être promu à l'échelon supérieur.

- Organiser un système de compagnonnage pour devenir juge formateur.
- Finaliser le système de formation des juges.
- Au niveau régional : créer un support technique sous forme de CD, avec des repères communs à tous et distribué à chaque formateur et à chaque CRE.
- Intégrer selon les possibilités : les entraîneurs, les cavaliers, les enseignants, qui le souhaitent et les autres disciplines intéressées : par ex : CCE ou attelage.
- Finaliser avec les organisateurs, le guide d'aide aux organisateurs de concours.
- Réadapter les textes des reprises nationales aux textes FEI, qui vont changer en 2009.



Améliorer la sécurité

RÈGLEMENT

L'élaboration et l'accompagnement de la mise en place se sont faites avec en toile de fond les discussions sur la sécurité axées sur :

- L'harmonisation avec les autres disciplines,
- La simplification des règlements existants,
- L'homogénéité entre les différentes divisions tout en respectant la spécificité des publics,
- L'augmentation de l'exigence technique en dressage et saut d'obstacles pour certains niveaux,
- La limitation des cas d'élimination,
- Le développement de la discipline.

Projet : Mettre en adéquation dispositions Pro et FEI.

SÉCURITÉ

- Elaboration d'un document Power Point sur la sécurité à l'attention des organisateurs, chefs de piste, juges, entraîneurs et concurrents.
- Tour de France des régions de janvier à avril 2008 avec 22 réunions. Tous les acteurs du CCE ont été conviés à une

réunion par région durant laquelle le PowerPoint et les nouvelles mesures réglementaires ont été présentés et commentés.

Projet : Améliorer l'outil de formation, axer l'effort sur l'amélioration des comportements individuels par la sensibilisation et la formation des techniciens fédéraux, des enseignants et des organisateurs.

TECHNICIENS FÉDÉRAUX

Constitution d'un outil de formation commun sous la forme de 2 PowerPoint destinés aux juges et chefs de piste. Ils ont servi de support aux formations en région.

Projet : Formation de formateurs régionaux à l'aide de ces outils mis à jour. Objectif : augmenter le réseau des techniciens en région en quantité, qualité, compétences techniques mais aussi pédagogiques et sécuritaires.

TOURNÉE DES AS

Mise en place et suivi du projet : As Poney : déjà existante mais la finale a été placée en juillet pendant le Gene-



Jean Teulère et Espoir de la Mare*Ecolli - Photo : G Grégoire

rali Open de France Poneys.

As Jeunes : Première mise en œuvre avec 8 étapes en 2008 et un championnat à Tartas fin octobre.

Liaison entre les différentes étapes et accompagnement par un délégué technique sur chaque étape. Mise en valeur des jeunes concurrents pendant ces concours.

Projet : En 2009, simplification du règlement, allègement du cahier des charges pour l'organisateur, meilleure adéquation au projet de détection/ perfectionnement des jeunes, harmonisation entre les étapes et finales à Rodez fin octobre 2009.



Eric Deyna et Matif Rouge ENE HN - Photo : FFE/PSV

PRÉAMBULE

Il est important de considérer le hunter comme une activité de formation des cavaliers, hunter équitation, et de formation des chevaux, hunter style et hunter jeunes chevaux.

Les résultats des J.O où la médaille d'or des Etats-Unis, avec comme entraîneur le pape du hunter Georges H. Morris, peuvent nous amener à réfléchir sur l'utilité de cette discipline.

Le nombre des engagements a augmenté fortement en club ces deux dernières années, beaucoup moins en amateur et pro.

COMMISSION HUNTER - PDT & CF : JACQUES ROBERT



Discipline de formation idéale

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Réunions des responsables régionaux pour le nouveau règlement en octobre.
- Cours de formation des juges et commissaires de piste à Saumur en novembre.
- Salon du cheval à Paris : Concours Exhibition.
- Cours de formation pour les enseignants, les juges et candidats juges et chefs de piste dans les CRE de Franche-Comté, Provence, Alsace, Lorraine, Nord, Bretagne, Rhône-Alpes.

CE QUI EST EN COURS

- Mise à jour de la liste des Techniciens Fédéraux, des juges et chefs de piste.
- Modifications du règlement 2009.
- Liste des Brevets fédéraux d'entraîneurs.

CE QUI EST EN PROJET

- Trouver dans certains CRE des responsables de la discipline afin de mettre en place des concours.
 - Réunion en novembre des juges et chefs de piste pro, ainsi que les responsables des régions afin de définir une stratégie pour une fréquentation plus importante.
 - Faire des journées de formation dans les régions où le hunter n'est pas encore développé.
 - Convaincre de l'utilité du hunter pour la formation des jeunes chevaux. Faire que les épreuves puissent servir pour l'évaluation des Galops et des Degrés.
- Conclusion : pour arriver à un développement, il faudra comme pour les disciplines nouvelles des actions plus soutenues de tous les acteurs fédéraux.



Nouvelles épreuves et labels

CE QUI A ÉTÉ FAIT

Règlement

- Positionnement des niveaux d'épreuves en fonction des niveaux de licences et développement des épreuves clubs.
- Adhésion des compétiteurs à la réciprocity des qualifications et aux passerelles entre les niveaux d'épreuves.
- Création d'épreuves relais pour les clubs : valorisent le coaching des enseignants.
- Progression du nombre d'engagements, tous niveaux confondus, en particulier sur les épreuves de 20km.

Championnats

- Succès des nouveaux championnats nationaux sur les longues distances et du nouveau championnat des majors.
- Valorisation des jeunes en amateur

grâce à la séparation amateur / pro.

- Rassemblement de l'ensemble des majors grâce à un critérium pour les cavaliers pro.
- Bonne participation lors de la session club du Generali Open de France qui valorise les épreuves relais.
- Faible participation au Meeting des propriétaires, mais volonté de s'associer aux autres disciplines.

Label

- Participation avec Cheval Qualité France à la mise en place du nouveau label fédéral « Ecurie de compétition ».
- Labellisation « écurie de compétition endurance » opérationnelle : un premier établissement labellisé.

Conclusion

Année positive pour l'endurance car, si la mise en place du nouveau règlement s'est traduite par une progression de l'activité sur les épreuves françaises, il y eut également de nombreuses victoires des cavaliers français à l'étranger ainsi que des succès individuels et par équipes en Championnats d'Europe Jeunes, malgré l'hémorragie des ventes de chevaux.

CE QUI EST EN COURS POUR 2009

- Allègements réglementaires : les épreuves pro deviennent notamment de

simples qualifications pour nouveaux chevaux sur les épreuves à vitesse limitée.

- Règlement expérimental de l'endurance en attelage qui devient nouvelle discipline fédérale.

- Préparation de 2 circuits sportifs à l'image des disciplines olympiques :

- le Grand National : circuit de 3 ou 4 épreuves de niveau pro élite ou pro élite grand prix (à finaliser).
- le circuit des As : ensemble d'épreuves dédiées aux jeunes, en région, et qualificatives pour les Championnats de France.

CE QUI EST EN PROJET

- Consolider le règlement, après deux années d'observation, notamment l'articulation amateur/pro sur les épreuves élite et élite grand prix.
- Rendre le meeting des propriétaires plus attrayant avec un circuit mieux adapté à la discipline.
- Informer les clubs et leurs enseignants sur la discipline par une documentation ou deux visites en régions.
- Faciliter la formation et l'organisation de sessions aux brevets fédéraux d'entraîneurs d'endurance.
- Informer les clubs sur le label « écurie de compétition endurance ».
- Actualiser et faire connaître la documentation à l'intention des organisateurs et des juges.



Photo : FFE/Maindru

COMMISSION PONY-GAMES - PDT : JEAN-LUC AUCLAIR / CF : PHILIPPE AUDIGÉ



Galops, normes et outils pédagogiques

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Elaboration d'un listing des responsables Pony-Games par région.
- Travail sur la cohérence des catégories.
- Réunions d'information sur l'arbitrage au niveau national et régional. Création d'outils de formations communs. Pérennisation du rendez-vous annuel des arbitres de Pony-Games, temps fort de l'échange sur le plan national des personnes investies dans la discipline.
- Elaboration du mémento du chef de piste.
- Elaboration du mémento de l'arbitre.
- Etude des normes du matériel Pony-

Games : égalité des chances et sécurité lors des compétitions.

- Elaboration des Galops Pony-Games 1 à 7 qui observent les mêmes fondamentaux et capacités techniques que les Galops fédéraux généraux mais avec des habiletés différentes liées à la pratique du Pony-Games.
- Animation de la rubrique Sport/Pony Games du site www.ffe.com.

CE QUI EST EN PROJET

- Création de fiches techniques à l'usage des enseignants : support pour enseignants débutant dans la discipline et perfectionnement.



Photo : FFE/Maindru

- Réalisation d'un support vidéo et d'un document écrit à destination des enseignants qui permettraient aux centres de formation BPJEPS d'avoir des documents de travail sur lesquels s'appuyer.
- Progression dans la mise en place de journées Pony-Games régionales.
- Améliorer la communication et la promotion en général au niveau national.



Développement et communication

CE QUI A ÉTÉ FAIT

L'existence de la Commission Horse-ball a permis de clarifier le rôle de chacun, de structurer l'activité et de travailler sereinement sur :

- Le développement du horse-ball à la base et un projet est en cours de finalisation pour favoriser la pratique du horse-ball dans les centres équestres. L'idée est d'augmenter le nombre de clubs pratiquant le horse-ball et ainsi permettre d'organiser des matchs dans un périmètre géographique limité, facteur de développement.
- La FFE, sur demande de la Commission, a acquis un DVD sur la pédagogie du horse-ball et l'a offert aux centres équestres qui en faisaient la demande.
- Les Galops de horse-ball.

• Une enquête sur l'accidentologie doit être mise en place cette saison en précisant les circonstances des accidents pour instaurer des mesures préventives.

- Résultats sportifs très satisfaisants.
- Partenariat FFE et la société JUNU-THI pour la communication du horse-ball pro élite.
- Amélioration des procédures d'engagement des équipes dans les différentes compétitions.

CE QUI EST EN PROJET

- Poursuivre les actions en faveur du développement à la base,
- Créer des outils pédagogiques spécifiques au horse-ball,
- Améliorer les circuits du haut niveau en organisant les compétitions dans des



lieux où le public est présent,

- Favoriser la qualité des organisations,
- Poursuivre l'action de communication,
- Réaliser l'étude sur l'accidentologie,
- Réflexion sur la formation des arbitres,
- Poursuivre la simplification des procédures d'engagement.

COMMISSION AMAZONE - PDTE : CHRISTINE THÉRON-ROCHETTE / CF : VÉRONIQUE PESCHARD



Photo : C. Roux

Myène Navarro, championne de France am 3, allie dressage en amazone et spectacle

CE QUI A ÉTÉ FAIT

Formation

- Deux stages par an d'une durée de 8 jours à l'ENE
- Un stage en octobre pour faire passer les diplômés d'enseignement de monte en amazone pour les professionnels et pour les bénévoles sur les trois disciplines : dressage, CSO, CCE.
- Un stage en juillet de perfectionnement pour les amazones ayant obtenu leur diplôme.

Actions grand public

Au salon du Cheval de Paris, depuis 10 ans :

- Réalisation du Trophée des régions. 10 CRE envoient chacun la meilleure amazone de leur région pour participer à 2 épreuves, une épreuve de dressage (ex C2) et une reprise libre en musique et costumée à travers laquelle l'ama-

Concours et démonstrations

zone doit mettre en valeur sa région et ainsi valoriser son CRE.

- Réalisation du CSO avec un parcours poney et un parcours chevaux.
- Présentation pédagogique de la monte en amazone tous les jours sur la carrière d'animation.
- Participation au prix de Diane à Chantilly.

Compétitions

- Organisation du 1^{er} championnat de France Amazone, sur une épreuve amateur 1 libre le 12 juillet, à la Société d'Équitation de Paris.
- Soutien au grand rassemblement amazone de Carcassonne, organisé par Madame Faugeras (300 amazones), qui a lieu tous les 2 ans.
- Soutien à l'ex concours international du Lion d'Angers qui, cette année, a lieu à l'hippodrome de Nantes. Avec environ 100 participantes dont 6 nationalités étrangères : Anglaises, Polonaises, Japonaises, Belges, Russes et Suisses.

CE QUI EST EN COURS

Formation

- Refonte du contenu des passages des diplômés, avec création des règlements du brevet fédéral bénévole de monte en amazone et du brevet d'enseignement

de la monte en amazone.

- Préparation du stage de novembre à l'ENE pour le passage des diplômes nouvelle formule.
- Préparation des 2 stages 2009 à l'ENE : préparation des examens et stage de perfectionnement.

Action grand public

- Préparation du Salon du Cheval de Paris : trophée des régions et CSO.

CE QUI EST EN PROJET

- Avoir dans chaque CRE une commission amazone.
- Multiplier les actions information sur la monte en amazone dans chaque CRE. Étudier le dossier sur la monte en amazone que nous avons créé en commission et le diffuser.
- Développer la formation des enseignants.
- Les présidents(es) de commission amazone étant souvent des bénévoles peu habitués au fonctionnement fédéral, créer et leur donner un document de travail leur permettant de mieux connaître leur champ d'action.
- Revoir le site internet.
- Trouver un sellier prêt à fabriquer des selles amazones de qualité à un prix accessible pour les clubs.



Affiner les critères de jugement et développer la voltige

Mars à octobre 2007 : refonte du règlement par intermittence pendant 10 mois avec Christian Budelacci comme entraîneur national jusqu'à juillet puis Davy Delaire avec l'intervention de cadres techniques fédéraux. Réunions de commission.

De mars 2007 à juillet 2008 : 5 réunions se sont tenues avec comme objectif le règlement. D'octobre 2007 à juin 2008, la commission s'est consacrée lors de 8 réunions à la coordination des actions, à la formation des juges, au code de pointage.

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Règlement 2008 et 2009 avec l'ouverture de nouvelles divisions : club individuel / club élite individuel / jeunes chevaux 1 et 2 / pas de 2 (2009).
- Dossier sur le développement de la

voltige avec « opération surfaix ». Ce dossier a été confié pour examen et financement aux CRE.

- Développement des stages sur le pôle France et dans toute la France.
- Les experts - à développer.
- Nomination d'un juge référent.

CE QUI EST EN COURS

- Grille de la note de galop (suivant celle de la FEI) à venir en septembre.
- Mise en place d'une formation pour les juges avec passages de N3->N2-week-end à l'ENE en novembre.
- Epreuves jeunes chevaux qui se transforment en épreuves de longe sans et avec voltigeur. Elles feront partie d'une UC pour le BPJEPS.

CE QUI EST EN PROJET

- Réactualiser le site internet.



Photo : FFE/PSV

- Créer des outils pédagogiques (cassettes vidéos) pour les clubs et pour la formation des juges.
- Guide du cavalier longeur.
- Réunir toutes les divisions de notre discipline au prochain championnat de France.

COMMISSION TREC - PDT : JEAN DE CHÂTILLON (JUSQU'AU 15/6/8) / CF : JEAN-PIERRE BLACHE



Photo : FFE/L'Image du Jour



Règlement et championnats

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Nouveaux règlements de TREC et de TREC en attelage.
- Refonte totale des feuilles de jugement PTV de TREC et TREC en Attelage, adaptées aux différents niveaux d'épreuves.
- Journées de formation des juges de niveaux N1 et d'information pour les N2.
- Mise en place de formations N3 sur l'ensemble du territoire avec l'aide des CRE et des CRTE.
- Travaux sur les contenus de formation N2 et sur la rédaction d'un cahier des charges précis destiné aux chefs de pistes POR.
- Mise en place des cahiers des charges des différents championnats.
- Mise en place de contrats de formation et de partenariats avec de nouveaux pays émergents dans la discipline du TREC, ceci avec à chaque fois un formateur français référent et un engagement sur quatre ans avec la participation aux Championnats du Monde 2008 et 2012.



- Préparation du Mondial TREC 2008.
- Adaptation des règlements pour la saison 2009.

CE QUI EST EN PROJET

- Poursuivre la formation des techniciens fédéraux N3 et N2 dans les régions pour fiabiliser les parcours et homogénéiser les niveaux.
- Mettre en place des actions de formation à destination des enseignants pour développer le TREC au niveau club.
- Mobiliser les correspondants TREC au sein de comités régionaux pour structurer les circuits jeune et amateur.



Faire progresser l'attelage



Photo : FFE/Maindru

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Mise en place du Règlement Attelage.
- Réunion des responsables de l'attelage au sein des CRE afin de profiter de l'expérience des uns et des autres dans le

but de développer et faire progresser la discipline de l'Attelage. Cette réunion fut, de l'avis de tous, très enrichissante.

CE QUI EST EN COURS

- Réédition de la réunion des responsables Attelage au sein des CRE.
- Travail sur le règlement en fonction de sa spécificité.
- Préparation des Assises de l'Attelage pour janvier 2009, regroupant juges, organisateurs de concours, délégués techniques, chefs de piste, meneurs, bureau de calcul...

CE QUI EST EN PROJET

- Construire une progression après la détection des meneurs, par des stages de perfectionnement etc...
- Retravailler la hiérarchisation dans la compétition pour une progression.
- Passer de la compétition poney du niveau club à la catégorie amateur, d'un bon niveau en TREC attelé à la catégorie amateur.
- Retravailler sur le règlement Club.
- Revaloriser les attelages poneys. Faire augmenter le quota des athlètes de Haut Niveau pour les y intégrer.
- Voir une hausse des gains : inexistant en poney, faible en chevaux.

COMMISSION ÉQUITATION DE TRAVAIL - PDT : JEAN-CLAUDE SAVOURNIN / CF : ELISA MOYA



Règlement, formation et championnats

CE QUI A ÉTÉ FAIT

Règlementation

Mise en conformité des règlements avec ceux de la Fédération : Equitation Camargue, Doma Vaquera, Equitation de travail. Rédaction du règlement du championnat de France d'équitation de travail.

Organisation d'épreuves

Organisation du championnat de France à Lamotte lors du Mondial TREC : création d'une équipe de pilotage, détermination des juges et président du jury, choix des troupeaux et des accompagnants, stage de sélection et de préparation pour les championnats de France.

Information et formation

Information et présentation de la discipline à l'occasion du séminaire des spectacles équestres à Cheval Passion. Démonstration et concours de tri. Organisation de 2 stages de juges d'équitation de travail.

CE QUI EST EN PROJET

Projet sportif

en partenariat avec les CRE Languedoc-



Tri de bétail Camargue à Lamotte - Photo : FFE/L'Image du Jour

Roussillon et Provence, Stages de préparation technique. Ouverts aux pratiquants et aux enseignants. Mise en place d'un calendrier sportif permettant une préparation aux championnats. Réinitialisation des contacts avec l'étranger. Inscription et déclaration des épreuves par le système informatique de la Fédération pour la saison sportive 2009/2010.

Projet formation : stages et formation de juges. Stage de sensibilisation et d'information sur la discipline pour les enseignants.

Projet communication : actions de communication à l'occasion de salons et utilisation des épreuves pour la promotion. Rédaction de documents d'information. Présence plus lisible sur le site de la Fédération.



Règlement et intégration

CE QUI A ÉTÉ FAIT

Intégration de l'équitation western au règlement fédéral :

- Adaptation des règlements américains en Amateur et Pro.
- Création du niveau Club.
- Harmonisation avec les autres disciplines et entre les divisions, tout en respectant la spécificité des publics.

CE QUI EST EN PROJET

- Continuer l'intégration de la discipline par une meilleure information vers les organisateurs.
- Développer l'offre aux clubs : la FFE a ainsi organisé les 1^{ers} championnats de France d'équitation Western à Lamotte avec des titres de Club Poney à Pro Elite.
- Augmenter le réseau des techniciens

fédéraux en région en quantité et compétences techniques :

- Intégrer et former des juges volontaires issus des associations Western et automatiquement inscrits en tant que juges Pro, certains sont habilités à être directeurs de cours.
- Poursuivre la mise en place des formations régionales.
- Constituer un outil de formation et un projet de circuit de promotion des techniciens.

COMMISSION COURSES - PDT : JEAN-LUC AUCLAIR / CF : PHILIPPE AUDIGÉ



Trot Top Tour

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Harmonisation du règlement Course qui se décline dans la division Club.
- Elaboration d'un règlement trot attelé concernant uniquement les poneys menés par des enfants dans le cadre du

circuit Trot Top Tour. Il s'articule autour de stages de formation obligatoire et de compétitions organisées sur les hippodromes en association avec le monde des courses de trot.

CE QUI EST EN PROJET

- Lancement et animation du règlement du Trot Top Tour.
- Développement du circuit de courses de galop : adéquation renforcée du monde des courses avec ses exigences de fonctionnement des hippodromes et du monde des clubs avec son enthousiasme pour ce sport à émotions.

COMMISSION DES JUGES ET ARBITRES - PDT : BENOÎT RAYNAUD / CF : NADINE COCHENET

Références et formations

La Commission a pour mission de proposer les conditions dans lesquelles sont assurés la formation et le perfectionnement des juges et arbitres des disciplines fédérales selon le décret n°2004-22 du 7 janvier 2004. Ses actions se font en collaboration avec la DTN et les commissions sportives.

MISSION ARBITRALE

- Liste des techniciens fédéraux et suivi de leurs activités.
- Etablissement et suivi du respect des règles de promotion/maintien/rétrogradation.
- Développement d'une politique de formation nationale et régionale transparente pour toutes les disciplines.
- Suivi du respect de l'indépendance technique des techniciens fédéraux et amélioration des conditions leur permettant d'accomplir leur mission.
- Suivi des articles relatifs aux techniciens fédéraux dans les règlements sportifs.

- Mise en place de référents dans chaque discipline permettant de valider les promotions des techniciens fédéraux et le suivi de leur formation.
- Nomination de directeurs de cours en concertation avec les CRE au sujet des formations annuelles : ils sont réunis afin de donner éclairages et orientations sur les nouveaux règlements sportifs.
- Organisation en décembre 2008 d'un stage FEI à Lamotte pour les juges et chefs de piste d'attelage.
- Priorité à l'introduction de nouveaux techniciens fédéraux afin d'assurer la relève.

PRIORITÉ À LA FORMATION

- Signature d'une charte du Code de l'Arbitre avec l'Association Française du Corps Arbitral Multisports.

CE QUI EST EN PROJET

- Finalisation des fiches « Comment devenir juge / chef de piste... ».
- Stages dans les différentes disciplines.



Photo : FFE/PSY

- Outils pour les techniciens fédéraux : développement des contrôles informatiques des qualifications, procédures informatisées, etc.
- Renforcement du soutien des techniciens fédéraux face aux actes d'incivilités.
- Envoi systématique par mail des rectificatifs éventuels des règlements à chaque technicien fédéral. L'information sera également transmise aux comités régionaux afin qu'ils puissent la relayer aux techniciens qui n'auraient pas de mail.
- Mise à jour annuelle des listes afin de faire le bilan des activités de chaque technicien fédéral.
- Mesures incitatives pour les licenciés souhaitant devenir technicien fédéral ou progresser dans leur fonction.
- Recensement des chronométreurs afin de leur permettre d'intégrer le statut de technicien fédéral.
- Mise en place de moyens de communication entre la FFE et le technicien fédéral.

CONCOURS FFE 2008

Concours FFE du 1/9/2007 au 31/8/2008, hors élevage poneys, hors élevage chevaux, hors internationaux. Une équipe de 5 = 5 engagés.

Départements Régions	Concours			Epreuves			Engagés			Gains
	Club Ponam	Ama Pro	Total	Club Ponam	Ama Pro	Total	Club Ponam	Ama Pro	Total	Montant €
67 Bas Rhin	109	81	190	581	507	1 088	9 184	13 171	22 355	140 961
68 Haut Rhin	51	29	80	236	176	412	3 220	2 973	6 193	37 620
Alsace	160	110	270	817	683	1 500	12 404	16 144	28 548	178 581
24 Dordogne	41	35	76	137	194	331	3 245	5 502	8 747	59 481
33 Gironde	260	71	331	1 575	476	2 051	14 655	18 187	32 842	336 898
40 Landes	38	29	67	145	101	246	1 096	2 920	4 016	71 893
47 Lot-et-Garonne	37	23	60	133	107	240	3 460	4 043	7 503	102 457
64 Pyrénées-Atlantiques	39	34	73	167	170	337	1 798	7 729	9 527	63 710
Aquitaine	415	192	607	2 157	1 048	3 205	24 254	38 381	62 635	634 439
03 Allier	60	30	90	170	177	347	1 477	5 659	7 136	98 324
15 Cantal	34	19	53	115	99	214	838	3 283	4 121	44 564
43 Haute Loire	18	5	23	46	23	69	263	582	845	7 839
63 Puy-de-Dôme	138	23	161	622	124	746	4 325	2 143	6 468	19 839
Auvergne	250	77	327	953	423	1 376	6 903	11 667	18 570	170 565
21 Côte-d'Or	54	55	109	146	336	482	1 657	11 530	13 187	162 083
58 Nièvre	36	12	48	192	40	232	1 092	655	1 747	7 640
71 Saône-et-Loire	106	66	172	371	372	743	3 421	10 406	13 827	277 532
89 Yonne	109	43	152	644	254	898	4 834	6 915	11 749	92 722
Bourgogne	305	176	481	1 353	1 002	2 355	11 004	29 506	40 510	539 978
22 Côtes-d'Armor	90	48	138	544	235	779	7 531	7 522	15 053	105 975
29 Finistère	93	61	154	389	249	638	6 662	9 144	15 806	74 193
35 Ille-et-Vilaine	105	59	164	519	352	871	7 038	11 823	18 861	223 430
56 Morbihan	83	71	154	399	381	780	6 834	15 160	21 994	317 468
Bretagne	371	239	610	1 851	1 217	3 068	28 065	43 649	71 714	721 067
18 Cher	122	35	157	534	196	730	4 699	5 520	10 219	121 545
28 Eure-et-Loir	81	32	113	413	136	549	4 342	4 825	9 167	75 639
36 Indre	54	22	76	194	124	318	2 274	2 581	4 855	59 331
37 Indre-et-Loire	77	28	105	453	135	588	4 085	4 784	8 869	69 361
41 Loir-et-Cher	118	23	141	621	129	750	20 398	3 769	24 167	52 777
45 Loiret	161	40	201	975	218	1 193	9 640	5 796	15 436	75 063
Centre Val de Loire	613	180	793	3 190	938	4 128	45 438	27 275	72 713	453 715
08 Ardennes	41	13	54	178	56	234	1 696	1 580	3 276	16 499
10 Aube	36	28	64	232	177	409	2 535	5 644	8 179	64 402
51 Marne	66	28	94	432	146	578	5 656	4 370	10 026	50 854
52 Haute Marne	9	5	14	61	20	81	351	273	624	2 533
Champagne Ardenne	152	74	226	903	399	1 302	10 238	11 867	22 105	134 288
Corse	54	38	92	193	201	394	3 071	2 832	5 903	32 926
06 Alpes-Maritimes	65	27	92	318	190	508	4 338	6 851	11 189	136 687
83 Var	145	32	177	655	219	874	7 148	5 657	12 805	111 314
Côte d'Azur	210	59	269	973	409	1 382	11 486	12 508	23 994	248 001
25 Doubs	91	27	118	368	148	516	3 516	2 105	5 621	31 364
39 Jura	29	21	50	117	119	236	1 219	3 361	4 580	46 690
70 Haute Saône	24	10	34	87	61	148	1 668	2 336	4 004	107 532
90 Territoire de Belfort	42	5	47	188	28	216	1 941	682	2 623	5 015
Franche Comté	186	63	249	760	356	1 116	8 344	8 484	16 828	190 601
75 Paris	54	20	74	158	135	293	3 892	4 669	8 561	86 569
77 Seine-et-Marne	269	116	385	1 400	726	2 126	20 921	28 782	49 703	462 085
78 Yvelines	244	68	312	1 284	375	1 659	18 689	16 261	34 950	287 025
91 Essonne	282	44	326	1 138	217	1 355	14 132	7 011	21 143	75 233
92 Hauts-de-Seine	162	19	181	648	167	815	13 894	6 271	20 165	157 852
93 Seine Saint-Denis	33	9	42	119	38	157	2 516	670	3 186	8 964
94 Val de Marne	68	18	86	338	88	426	4 602	3 492	8 094	78 473
95 Val d'Oise	97	34	131	504	204	708	6 163	9 013	15 176	121 789
Ile de France	1 209	328	1 537	5 589	1 950	7 539	84 809	76 169	160 978	1 277 991
11 Aude	9	6	15	39	28	67	207	553	760	4 145
30 Gard	81	34	115	479	180	659	6 920	4 610	11 530	43 558
34 Hérault	95	39	134	444	268	712	5 528	9 917	15 445	125 999
48 Lozère	11	22	33	44	78	122	213	570	783	4 134
66 Pyrénées-Orientales	40	21	61	212	131	343	3 896	4 290	8 186	59 246
Languedoc Roussillon	236	122	358	1 218	685	1 903	16 764	19 940	36 704	237 082

OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL

Départements Régions	Concours			Epreuves			Engagés			Gains
	Club Ponam	Ama Pro	Total	Club Ponam	Ama Pro	Total	Club Ponam	Ama Pro	Total	Montant €
19 Corrèze	51	36	87	251	215	466	4 045	6 859	10 904	180 784
23 Creuse	28	5	33	103	24	127	693	514	1 207	7 162
87 Haute Vienne	70	39	109	309	217	526	2 328	7 400	9 728	104 833
Limousin	149	80	229	663	456	1 119	7 066	14 773	21 839	292 779
54 Meurthe-et-Moselle	101	40	141	413	289	702	6 457	8 462	14 919	92 654
55 Meuse	19	7	26	64	43	107	1 126	381	1 507	5 634
57 Moselle	72	29	101	637	202	839	8 585	9 920	18 505	127 078
88 Vosges	61	21	82	272	110	382	2 706	1 770	4 476	53 242
Lorraine	253	97	350	1 386	644	2 030	18 874	20 533	39 407	278 608
09 Ariège	6	9	15	17	42	59	149	758	907	10 284
12 Aveyron	47	12	59	173	58	231	1 466	1 237	2 703	13 880
31 Haute Garonne	94	41	135	409	275	684	7 996	8 835	16 831	79 678
32 Gers	21	9	30	74	48	122	705	1 128	1 833	14 027
46 Lot	24	14	38	85	45	130	1 354	1 080	2 434	11 491
65 Hautes Pyrénées	20	11	31	132	53	185	1 802	1 642	3 444	15 460
81 Tarn	76	30	106	388	152	540	4 524	3 506	8 030	29 161
82 Tarn-et-Garonne	36	24	60	175	177	352	2 313	5 261	7 574	64 495
Midi-Pyrénées	324	150	474	1 453	850	2 303	20 309	23 447	43 756	238 475
59 Nord	171	96	267	842	506	1 348	11 457	14 489	25 946	205 917
62 Pas-de-Calais	145	56	201	730	321	1 051	12 077	11 466	23 543	203 274
Nord	316	152	468	1 572	827	2 399	23 534	25 955	49 489	409 191
14 Calvados	126	56	182	678	375	1 053	7 606	18 906	26 512	432 843
27 Eure	201	48	249	1 088	294	1 382	8 958	8 248	17 206	123 581
50 Manche	77	82	159	722	543	1 265	7 882	20 319	28 201	711 259
61 Orne	54	32	86	316	200	516	2 208	3 460	5 668	39 570
76 Seine-Maritime	108	53	161	647	324	971	5 454	12 516	17 970	181 898
Normandie	566	271	837	3 451	1 736	5 187	32 108	63 449	95 557	1 489 151
44 Loire-Atlantique	200	78	278	932	375	1 307	12 874	12 054	24 928	170 164
49 Maine-et-Loire	137	60	197	743	303	1 046	8 663	6 951	15 614	145 943
53 Mayenne	30	15	45	135	85	220	2 294	3 198	5 492	39 972
72 Sarthe	121	103	224	941	704	1 645	8 399	24 405	32 804	420 825
85 Vendée	74	43	117	303	187	490	3 150	6 345	9 495	99 935
Pays de Loire	562	299	861	3 054	1 654	4 708	35 380	52 953	88 333	876 839
02 Aisne	104	24	128	657	117	774	6 429	3 382	9 811	27 115
60 Oise	172	65	237	1 115	422	1 537	10 948	14 638	25 586	244 435
80 Somme	113	23	136	767	147	914	6 260	2 803	9 063	38 434
Picardie	389	112	501	2 539	686	3 225	23 637	20 823	44 460	309 984
16 Charente	55	44	99	278	197	475	4 350	5 623	9 973	50 512
17 Charente-Maritime	89	40	129	320	273	593	3 941	7 694	11 635	146 295
79 Deux Sèvres	84	31	115	484	157	641	5 022	3 838	8 860	36 672
86 Vienne	89	26	115	645	147	792	4 964	3 083	8 047	36 143
Poitou Charentes	317	141	458	1 727	774	2 501	18 277	20 238	38 515	269 621
04 Alpes Haute Provence	10	0	10	36	0	36	331	0	331	0
05 Hautes Alpes	24	4	28	100	8	108	943	146	1 089	2 800
13 Bouches-du-Rhône	163	85	248	1 118	538	1 656	17 185	19 454	36 639	293 097
84 Vaucluse	69	20	89	462	100	562	5 297	1 708	7 005	15 710
Provence	266	109	375	1 716	646	2 362	23 756	21 308	45 064	311 606
01 Ain	114	65	179	540	341	881	6 664	11 033	17 697	144 682
07 Ardèche	76	21	97	431	128	559	3 533	2 841	6 374	44 858
26 Drôme	158	32	190	878	164	1 042	7 614	4 784	12 398	48 616
38 Isère	150	35	185	821	181	1 002	9 730	4 813	14 543	60 953
42 Loire	195	43	238	1 213	289	1 502	9 110	7 489	16 599	160 565
69 Rhône	90	32	122	413	235	648	6 510	9 674	16 184	147 402
73 Savoie	14	5	19	61	28	89	1 658	558	2 216	5 210
74 Haute Savoie	65	36	101	250	202	452	4 823	6 603	11 426	73 225
Rhône Alpes	862	269	1 131	4 607	1 568	6 175	49 642	47 795	97 437	685 511
Total DOM TOM	1		1	1		1	8		8	
Total FFE	8 166	3 338	11 504	42 126	19 152	61 278	515 371	609 696	1 125 067	9 980 999

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

Sur le terrain et sur le net

Très présent sur les grands événements, le service communication fait partager les rendez-vous sportifs aux internautes en temps réel.

Le service communication est composé de 5 personnes, 4 à plein temps et 1 à temps partiel.

Ses principales missions sont :

- relations presse,
 - communication,
 - événementiel avec présence sur le terrain.
- Au quotidien, le service communication est principalement en charge : de la *Lettre Fédérale*, de la revue de presse, de la mise à jour de l'actualité sportive du site Internet, du respect de la charte graphique du logo fédéral, de la promotion des équipes de France, du suivi des partenariats, d'assurer la présence fédérale sur divers événements et de la promotion des nouveaux circuits du haut niveau.

NOUVEAUX CIRCUITS : GRAND NATIONAL ET CIRCUIT FRANCE INTERNATIONAL



Le service communication est en charge du lancement, de la promotion, de la mise en place et du suivi des deux nouveaux circuits d'excellence : le Grand National et le Circuit France International. Les deux circuits représentent un total de 28 étapes.

+ d'infos sur le GN : Cliquer sur le logo Grand National à la page d'accueil de ffe.com

+ d'infos sur le CFI : Cliquer sur le logo Circuit France International à la page d'accueil de ffe.com



FFE TV



Le 26 juin 2007, la fédération lançait FFE TV, une plate-forme vidéo sur Internet. En 13 mois, FFE TV diffuse plus de **550 vidéos** et totalise plus de **1 300 000 consultations** de vidéos.

En diffusant de nombreuses compétitions, dont l'intégralité du Grand National, mais également des sujets plus ludiques, FFE TV est devenue la chaîne du cheval sur Internet.

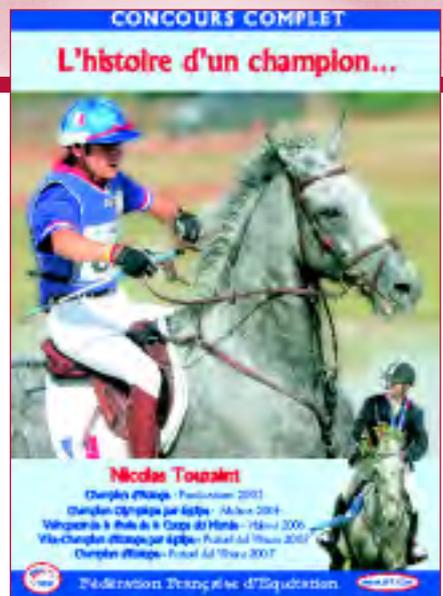
FFE TV propose une dizaine de chaînes thématiques dont la chaîne sur la santé équine, en partenariat avec les laboratoires MERIAL. Une chaîne à destination des jeunes, de 6 à 12 ans, devrait prochainement voir le jour. FFE TV diffuse en direct sur Internet. En 2008, FFE TV a ou va diffuser 4 événements en direct sur son site Internet : le CCI*** de Saumur, le Master Pro de CSO à Fontainebleau, les EQUIRENCONTRES (colloque vétérinaire) à Reims, et la Grande Finale FFE - Normandie 2014 à Caen.

Pour regarder FFE TV : cliquer sur la bannière FFE TV à l'accueil ffe.com.

MY FFE



La fédération a lancé en avril 2008, en partenariat avec sohorse.com, son site internet communautaire et d'échanges de vidéos, à l'image de ce qu'il se fait sur Myspace et Dailymotion. L'intérêt de ce site communautaire est de rassembler les cavaliers. Afin d'animer cet espace communautaire, un premier jeu-concours a été organisé à l'occasion du GENERALI Open de France. Cette opération a connu un vif succès et a dynamisé My FFE. Pour consulter My FFE, cliquer sur la bannière My FFE à l'accueil de ffe.com.



COMMUNICATION AUTOUR D'UN CHAMPION EMBLÉMATIQUE : NICOLAS TOUZAIN

Une communication spéciale autour d'un champion emblématique a été réalisée afin de développer nos retombées médiatiques. Nicolas Touzaint avait été choisi par le comité fédéral pour ses exceptionnels résultats et sa personnalité faisant l'unanimité auprès du public comme des médias.

PRÉSENCE DE LA FFE SUR LE TERRAIN

Le service communication de la fédération assure la présence de la FFE sur de nombreuses manifestations. Réalisation et animation du stand fédéral, organisation des relations presse, gestion des relations publiques, etc.

En 2008, le service communication a été présent sur les événements suivants :

- Grand National : 17 week-ends
- Circuit France International : 11 week-ends
- Master Pro : 2 week-ends
- Salon du Cheval : 2 week-ends
- Jeux Olympiques : 5 week-ends
- Opérations diverses (5 octobre « Vivez l'Europe, Vivez le Sport ») : 1 week-end

Total : 38 week-ends sur le terrain / an.

BOUTIQUE OFFICIELLE FFE

La Boutique Officielle de la FFE est en ligne depuis le premier trimestre 2008 et propose à la vente de nombreux produits. La société Projectif est notre partenaire sur cette opération et a créé une véritable collection à l'effigie de la fédération.

Pour consulter la boutique FFE : cliquer sur la bannière Boutique à l'accueil ffe.com.





Photo : FFE/DL

Coordination et réunions

Le service des affaires générales coordonne l'activité de la FFE et suit le travail des élus et des commissions statutaires.

MISSIONS STATUTAIRES

Le Bureau et le Comité fédéral se sont réunis à 12 reprises pendant l'exercice. Du 14 au 16 octobre 2007, un séminaire commun a rassemblé les membres du Comité fédéral et les présidents de Région. L'Assemblée générale ordinaire de la FFE a été convoquée le 6 décembre 2007 pour statuer sur les comptes et le rapport d'activité 2006-2007 et approuver le budget 2008.

Une Assemblée générale modificative de statuts sous la responsabilité de Me Monique Legrand, a approuvé la mise en conformité du règlement de lutte contre le dopage de la FFE et la modification de certaines dispositions statutaires le 25 avril 2008 puis, en l'absence de quorum, le 26 mai 2008. Le même jour ont été adoptés les nouveaux statuts du CNTE.

La commission de surveillance des opérations de vote, présidée par Jacques Arthuys, a veillé au bon déroulement de ces assemblées.

Les Commissions juridiques et disciplinaires ont été saisies de 29 dossiers sur l'exercice dont 3 ont fait l'objet d'un appel. Les motifs de saisine concernent principalement les demandes de reclassement, les autres des conflits de personnes. La réglementation de lutte contre le dopage humain et animal a connu de profonds changements et une plus grande sévérité des sanctions en 2007 a dû être appliquée.

Direction générale

Jean-Claude Gast, directeur général, coordonne l'action des services dans les domaines social, budgétaire, contractuel, événementiel, et d'une manière générale toute action impliquant plusieurs services. De plus, il a la responsabilité de la signature de tous les contrats FFE. Il dispose à cet effet d'un mandat du président et du trésorier.

Dix dossiers de cas positifs ou d'opposition à prélèvement ont été soumis aux commissions et deux traités par la Commission d'appel.

Dans une majorité de cas, les substances interdites utilisées appartiennent à la famille des anti-inflammatoires.

Deux cavaliers ont comparu devant la Commission de lutte contre le dopage humain de Première instance, pour utilisation d'anti-inflammatoire et de diurétique.

ACTIVITÉ DE SECRÉTARIAT



L'accueil des bureaux du site de Boulogne

Le secrétariat se compose de deux personnes chargées de :

- l'enregistrement du courrier et de son suivi,
- du protocole et de la représentation de la FFE sur les événements majeurs,
- de la mise à jour de la composition des commissions fédérales,
- de l'organisation du secrétariat général,
- de l'organisation de réunions et du planning de la salle,
- du suivi des dossiers de litige (10 dossiers en cours) et des contrats (70 contrats en cours) dont ceux de l'assurance licence,
- du fonctionnement de l'accueil téléphonique tenu par deux standardistes en alternance.

GESTION DU PERSONNEL

Deux personnes sont affectées au service de gestion du personnel.

Le Comité d'entreprise, les réunions de délégués du personnel, de délégués syndicaux et le CHSCT dépendent des affaires générales qui ont organisé

- en 2007, 16 réunions
- en 2008, 15 réunions.

Le service a mis en place les formations suivantes :

- en 2007 : 432 heures de formation en bureautique, informatique, anglais, conduite d'engins,
- en 2008 : 332 heures de formation en bureautique, informatique, anglais, orthographe, conduite d'engins.

ASSISTANCE INFORMATIQUE

Un salarié est chargé de la maintenance du matériel et de son fonctionnement, de la gestion des sauvegardes fédérales et de l'assistance aux membres du personnel en cas de besoin.

ÉVÉNEMENTS PONCTUELS

Le service, en collaboration avec le service FFE Communication, conçoit et organise le stand fédéral au Salon du Cheval de Paris pour accueillir les dirigeants de centres équestres adhérents de la FFE et renseigner le public. Un espace spécifique au tourisme équestre était aménagé. Le partenaire de la FFE, le groupe GENERALI, disposait également d'une banque accueil et d'un espace réservé.

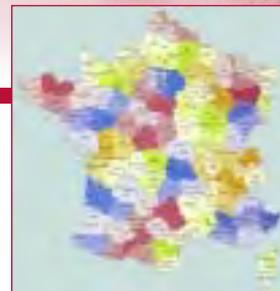
Le regroupement des services de la FFE au 5^e étage des bureaux de Boulogne a mobilisé l'ensemble du personnel des affaires générales. Il a permis la restitution du 6^e étage donc des économies d'échelle.

La direction Générale coordonne l'action des services dans les domaines social, budgétaire, contractuel, événementiel, et d'une manière générale toute action impliquant plusieurs services.



Le stand FFE au Salon de Cheval de Paris

Photo : FFE/EB



La FFE dans les régions et les départements

Le Conseil des Régions est une instance de concertation qui formalise les relations entre la FFE et les CRE. Il entretient un dialogue permanent avec le Comité fédéral.

Les Présidents de région se sont réunis lors de deux séminaires au cours de l'exercice 2007-2008, dont une fois dans le cadre d'un séminaire commun avec les membres du Comité fédéral.

ORGANES DÉCONCENTRÉS

Les organes déconcentrés sont de 5 types. Le CNTE est le seul organe déconcentré national. Les CRE et les CRTE sont les organes déconcentrés régionaux. Les CDE et les CRTE sont les organes

déconcentrés départementaux. Une convention lie la FFE et le CNTE, les CRE et les CRTE, les CDE et les CDTE. Les missions des organes déconcentrés s'articulent autour de 4 fonctions principales : la formation, la compétition, la promotion et la représentation dans les limites de leur compétence territoriale.

FINANCEMENT

La dotation fédérale annuelle (DFA) est versée aux CRE par la FFE en fonction du nombre de licences enregistré par région. Pour l'année 2008, un fonds de 550 000 € a été affecté aux CRE pour mener des actions dans les départements.

SUBVENTIONS

Un dossier conseil a été mis en ligne à l'intention des organes déconcentrés. Il comprend tous les documents et toutes les références des organismes pourvoyeurs éventuels de subventions.

PRÉROGATIVES

Les organes déconcentrés concourent à la promotion et à l'organisation des seules compétitions officielles de la FFE et doivent s'adresser exclusivement aux licenciés FFE.

A ce titre, ils veillent notamment à l'application des contraintes légales en matière d'assurance, de sécurité des pratiquants et de traçabilité des chevaux.

COMMISSION DOM-TOM - PDT : FRANÇOIS EMERY / CF : JACQUES ROBERT

Des DOM TOM très actifs



Gagnants de la coupe DOM TOM du Generali Open de France 2008, la Nouvelle Calédonie suivie de la Réunion et de la Martinique - Photo : FFE/Maindru

TROIS OCÉANS

La FFE est à travers ses Départements et Territoires d'Outre Mer présente dans l'océan Indien : Réunion, l'océan Atlantique : Martinique, Guadeloupe, Guyane, St Pierre et Miquelon et l'océan Pacifique : Nouvelle Calédonie, Polynésie. Ceci représente 2 500 000 habitants, 116 000 km², 6 800 000 km² de zone exclusive maritime, soit 65 % de la zone française.

Les 6 comités de régionaux d'équitation réunissent 9 000 licenciés, progression annuelle de 9 %, 80 clubs et centres équestres, 240 enseignants, 3 300 chevaux et poneys. Un néo-calédonien est le 600 000^e licencié de la FFE.

ECHANGES

La localisation géographique de ces

Territoires nous fait naturellement échanger avec les Etats avoisinants. Dans l'océan Indien avec Maurice, Madagascar et l'Afrique du Sud. Dans l'océan Atlantique avec le Surinam, le Brésil, Haïti, La Barbade et le Canada. Dans l'océan Pacifique avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Ces rencontres sont très attendues et permettent à ces Pays de s'inspirer du fonctionnement de la FFE et de ses représentations régionales.

Nos territoires d'Outre Mer, malgré leur éloignement, participent pour la plupart d'entre eux régulièrement au Generali Open de France, Championnat de France d'Outre Mer... et plusieurs podiums ont été conquis par eux. Ces échanges représentent annuellement plus d'une centaine de cavaliers.

MISSIONS

Le plan d'action fédéral Outre-Mer validé pour 2008 est reconduit en 2009. Il met en place des missions annuelles pour l'ensemble des Territoires et Etats (Maurice, Madagascar, etc).

Les élus, experts et cadres techniques fédéraux qui se sont mobilisés pour ces missions sont : Jacques Robert, Frédéric Morand, Benoît Raynaud, Jean-Pierre Boucan et Fanny Bougaut.

Un des premiers cadres de la FFE envoyé en mission dans les DOM-TOM dans les années 80, a d'ailleurs été Jean Claude Gast. Nos régions avec l'ensemble de leurs spécificités développent l'épanouissement de la filière équine et particulièrement les disciplines équestres traditionnelles de la FFE. Il est à noter que sous l'action ses missions, les disciplines attelage et tourisme équestre sont en plein essor sur nos territoires.

PROJETS PRIORITAIRES

Les priorités des actions à mener pour l'ensemble des territoires sont :

- la continuité territoriale avec la métropole pour améliorer la mobilité des cavaliers,
- la mise en place d'épreuves officielles permettant d'accéder aux qualifications des championnats de France,
- la mise en place de formations régionales permettant d'accéder aux brevets d'état d'enseignement. La Nouvelle-Calédonie et la Réunion sont à ce jour dans cette démarche.

OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL

Régler les litiges

Le Président est Ludovic de Villèle. Le représentant du Comité Fédéral est France Lantuit.

DOSSIERS TRAITÉS

Nombre de dossiers : Durant l'exercice 2007-2008, la Commission s'est réunie à trois reprises :

- Le 8 novembre 2007 où elle a traité 14 dossiers
 - Le 28 avril 2008 où elle a traité 6 dossiers
 - Le 18 juillet où elle a traité 9 dossiers
- Quatre dossiers n'ont pas été traités par la Commission (désistement, accord à l'amiable).

TYPE DE DOSSIER

- Cavalier / FFE ou organe déconcentré : 5 dossiers. Dans 3 cas, il s'agit de problèmes survenus lors de l'inscription à un concours. Les deux autres cas concernent un conflit entre un club et un comité régional ou départemental.

- Cavalier / jury ou organisateur : 15 dossiers de demande de re-

classement.

- Juge / Cavalier : 2 dossiers pour irrespect des membres du jury et dans l'un des cas, maltraitance vis-à-vis du cheval.
- Cavalier / Cavalier : 2 dossiers pour diffamation sur le forum de la FFE.
- AFLD / Cavalier : 1 dossier pour opposition à prélèvement.

SANCTIONS

- Cavalier / FFE : il a été infligé 500 € d'amende pour saisie abusive de l'entraîneur d'une équipe de pony games, qui s'est vu interdire un championnat au motif que le nom de son équipe était une insulte à l'entraîneur national. Dédommagement à hauteur de 500 € pour le cavalier qui n'a pas pu participer au championnat de France du fait de l'ambiguïté des textes quant aux conditions nécessaires à l'inscription à ce championnat. Reclassement d'un cavalier dans la catégorie où il a concouru alors qu'il était le seul partant. Annulation d'une décision d'un CRE contraire au règlement. Suspension de la décision pour complément de preuve.
- Cavalier / Membre du jury ou de l'organisation : Dans l'un des cas, la demande étant tardive, le plaignant a été débouté de sa demande. Dans 3 dossiers, le reclassement a été décidé en faveur du plaignant. Dans 10 dossiers, le cavalier a été débouté de sa demande. Dans un dossier, la Commission a infligé un avertissement au chef de piste qui n'était pas présent lors du concours et un blâme au président du jury dont le devoir était de s'assurer de sa présence.
- Président du jury / Cavalier : Dans les

deux cas, la Commission a rappelé au président du jury son devoir et notamment la possibilité de la mise à pied prévue dans l'édition 2008 du règlement général. Dans un cas, le cavalier a reçu un blâme pour son comportement. Dans l'autre cas, où il y avait eu maltraitance vis-à-vis du cheval, la licence de compétition du cavalier a été suspendue pendant 2 mois avec sursis.

- Cavalier / Cavalier : Dans les 2 cas, il s'agit de diffamation sur le forum de la FFE, la sanction est une suspension de 4 mois dont 2 avec sursis de la licence de compétition du cavalier mis en cause.
- AFLD / Cavalier : La Commission a débouté l'AFLD de sa demande et a considéré qu'en l'espèce, il n'y avait pas eu d'opposition à prélèvement.

SUIVI DES DOSSIERS

- Exécution des peines : L'amende qui a été infligée à un cavalier n'a pas encore été réglée dans son intégralité. Il y a eu mésentente sur l'échéancier entre le cavalier et la FFE. La suspension de licence de 4 mois résultant du 2^e cas de diffamation sur le forum FFE ne prendra effet qu'au 1^{er} septembre. Dans tous les autres cas, les décisions de la Commission ont été appliquées.
- Les appels : Un seul dossier cavalier / jury a été transmis en appel au motif que la Commission juridique et disciplinaire de première instance n'aurait pas traité l'intégralité de la demande du plaignant. La commission d'appel traitera ce dossier durant l'exercice 2008/2009.
- Les dossiers en attente : Au 31 août 2008, il y a 11 dossiers en attente d'être transmis à la Commission.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE D'APPEL

3 dossiers en appel

Le président est Jean-François Chary, le représentant du Comité Fédéral, Jean-Pierre Blache.

NOMBRE DE DOSSIERS

Durant l'exercice 2007-08, la Commission a traité 3 dossiers le 10 octobre 2007.

TYPE DE DOSSIER

- Cavalier / Juge : le chemin d'obstacles

attribué par les juges aurait été différent de celui réellement effectué par le cavalier.

- Cavalier / FFE : le cavalier a été exclu des épreuves pour absence de passeport international. Il met en cause la FFE qui aurait dû relever le problème dès la pré inscription.
- Juge / Cavalier : le cavalier a sauté un obstacle à l'envers, a tenu des propos inacceptables et a refusé de se présenter devant le jury.

SANCTIONS

Dans les deux cas où le cavalier est le plaignant, la Commission s'est déclarée incompétente du fait du caractère international des épreuves.

Dans le dernier cas, le cavalier a été sanctionné de 6 mois de suspension de licence compétition avec sursis, ainsi qu'une amende de 750 €.

SUITE DONNÉE À LA DÉCISION DE 1^{ère} INSTANCE

Dans les deux cas, où l'incompétence a été déclarée, l'appel a été interjeté par le cavalier. La Commission d'Appel a confirmé la décision de Première instance. Dans le 3^e cas, la décision de 1^{ère} instance a été réformée. La suspension de licence compétition passe de 1 an à 6 mois avec sursis. Une amende de 750 € a été ajoutée à la sanction.



Photo : FFE/PSV



Nouveau règlement

Le président est Richard Corde, le représentant du Comité Fédéral, Benoît Raynaud.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS

Le décret du 24 juillet 2007 a partiellement abrogé le décret du 18 décembre 2006 relatif à la lutte contre le dopage des animaux participant à des compétitions organisées ou autorisées par les fédérations sportives à l'exception de ses articles 27 à 29.

Le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage animal de la FFE a été modifié en conformité avec l'article R241-12 du Code du sport, et adopté par l'Assemblée générale réunie le 26 mai 2008

LES DOSSIERS TRAITÉS

Durant l'exercice 2007-2008, la commission s'est réunie 2 fois : le 10 octobre où elle a traité 2 dossiers et le 19 décembre où elle a traité 8 dossiers dont 7 cas d'opposition à prélèvement.

LES DOSSIERS DOPAGE

1/ Cause du dopage et substance utilisée

- Utilisation de morphine, d'oxyphenbutazone et de phenylbutazone pour

soulager une légère douleur du cheval. Le traitement a été administré par le directeur du club équestre.

- Contamination alimentaire par le Clenbuterol. Utilisation d'une même mangeoire pour 2 chevaux dont l'un était traité avec ce produit.
- Administration au cheval par le cavalier, suite à des soins dentaires, de phenylbutazone, d'oxyphenbutazone et de promazine.

2/ Sanctions

- Suspension de 2 ans de la licence pratiquant du président du club.
- Suspension de 3 mois de la licence compétition du gérant du club dans lequel a été contaminé le cheval.
- Déclassement du cavalier et du cheval et toutes les conséquences qui en découlent en matière de prix et de récompense.
- Suspension du cheval jusqu'à ce qu'un contrôle de réengagement ait été effectué
- Suspension de la licence compétition du cavalier pendant 2 ans.
- Suspension du cheval jusqu'à ce qu'un contrôle de réengagement ait été effectué.

3/ Appel et saisine par l'AFLD

Dans le premier cas, l'intéressé a interjeté appel. La Commission d'appel n'ayant pas pu statuer dans les délais,

l'affaire a été saisie par l'AFLD et est en cours de traitement.

Dans le troisième cas, la commission d'appel a infirmé l'obligation de procéder à un contrôle antidopage du cheval avant la reprise des compétitions.

DOSSIERS D'OPPOSITION À PRÉLÈVEMENT

Un des dossiers a été écarté faute de pouvoir identifier le cavalier incriminé. Dans les 6 autres cas, la Commission a jugé qu'il n'y avait pas eu d'opposition à prélèvement. De plus, tous ces contrôles se sont avérés négatifs.

Un des dossiers a été transmis à la Commission juridique et disciplinaire de Première instance de la FFE.

SUIVI DES DOSSIERS

Application des sanctions : La suspension de licence de 3 mois a été appliquée. La suspension de 2 ans dans le 3^e cas est en cours d'application. En revanche, la saisine de l'AFLD suspend la décision de la Commission, la sanction infligée dans le 1^{er} dossier n'a donc pas encore été exécutée. Par ailleurs, tous les chevaux ont été réengagés. Dossiers en attente : Au 31 août 2008, il y a 2 dossiers qui seront traités par la Commission durant l'exercice 2008/2009.



Photo : CE de Saint Galmier

2 dossiers en appel

Le président est Jean-François Chary, le représentant du Comité Fédéral, Catherine Leroy.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS

Le décret du 24 juillet 2007 a partiellement abrogé le décret du 18 décembre 2006 relatif à la lutte contre le dopage des animaux participant à des compétitions organisées ou autorisées par les fédérations sportives à l'exception de ses articles 27 à 29.

Le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage animal de la FFE

COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE ANIMAL D'APPEL

a été modifié en conformité avec l'article R241-12 du Code du sport, et adopté par l'Assemblée générale réunie le 26 mai 2008

DOSSIERS TRAITÉS

Nombre de dossiers : Durant l'exercice 2007-2008, la Commission a traité 2 dossiers les 20 novembre 2007 et 15 février 2008. Le premier cas n'ayant pas été traité par la 1^{ère} instance, celle-ci n'ayant pas pu statuer dans le délai réglementairement imparti.

Cause du dopage et substance utilisée : 1^{er} cas : Contamination alimentaire par la morphine. 2^e cas : Promazine, phenylbutazone et oxyphenbutazone, des anti-inflammatoires administrés par le cavalier sur les conseils du dentiste équin.

SANCTIONS

Dans le cas où le dopage n'est pas dû à une faute ou imprudence du cavalier, il y a lieu d'appliquer l'article 33 du règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal de la FFE et le cavalier, qui a pu apporter la démonstration que la substance se trouvait dans la nourriture du cheval, a été relaxé.

Quand la substance a été administrée volontairement dans le cadre d'un traitement, la Commission a décidé la peine minimale réglementairement prescrite, soit 2 ans de suspension de licence et l'annulation des résultats du cavalier et de son cheval lors du concours. Dans ce cas, la Commission d'appel a confirmé partiellement la décision de la Commission de 1^{ère} instance en ce qui concerne la suspension de licence et l'annulation des résultats.

En revanche, elle a infirmé l'obligation de procéder à un contrôle antidopage du cheval avant de reprendre la compétition. La commission a jugé que le délai nécessaire à l'élimination des substances dans l'organisme avait été dépassé.



Avant l'AFLD

La présidente est Agnès Koubi, le représentant du Comité Fédéral, Hervé Delambre.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS

Le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage humain de la FFE a été modifié en conformité avec l'article R232-86 du Code du sport, et adopté par l'Assemblée générale réunie le 26 mai 2008.

LES DOSSIERS TRAITÉS

Durant l'exercice 2007-2008, la commission a traité 2 dossiers le 4 octobre 2007 et le 29 juillet 2008.

Cause du dopage et substance utilisée : Utilisation de Betaméthasone pour soulager une légère douleur dans le dos. Le traitement a été administré par un médecin présent lors du concours. Prise régulière de Furosémide pour des problèmes de circulation sanguine. Traitement donné par le médecin traitant. Sanctions : Dans les 2 cas, le cavalier a été sanctionné par un avertissement.

Suivi des dossiers : Dans le 1^{er} cas, l'Agence Française de Lutte contre le Do-

page s'est saisie du dossier et a aggravé la sanction en décidant d'une suspension de 2 mois de la licence compétition du cavalier. La sanction a été exécutée dans son intégralité. Le deuxième dossier a été transmis à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. La commission d'appel n'a enregistré aucun appel.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES - PDT : JACQUES ARTHUYS

Superviser les AG

La commission est présidée par Jacques Arthuys. Ses membres sont Patrice Cottin, Jean-Noël François, Jacinte Giscard d'Estaing et Daniel Ivert.



La Commission avec le Bureau de Vote - Photo : FFE/DL

Pour l'exercice 2007-2008, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales a eu à superviser :

- les 5 et 6 décembre 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire 2006/ 2007

- les 23 avril et 26 mai 2008, les Assemblées Générales Extraordinaires modificatives des statuts de la FFE et du CNTE. Les travaux de la CSOE se sont effectués en coopération avec Maître Pascal Robert, huissier, messieurs Arnaud

Belleil, tiers de confiance, Sylvain Furet, de l'entreprise SE21, et leurs différents collaborateurs. Maître Monique Legrand, mandataire judiciaire, a souligné à plusieurs reprises l'excellence de l'ensemble du travail de la CSOE.

AG MODIFICATIVE DES STATUTS DU 11/12/2008

Les modifications proposées sont destinées à rendre les règlements disciplinaires relatifs à la répression du dopage humain et animal conformes à l'article R. 241-12 du Code du sport, s'agissant d'une obligation des fédérations. Ce qui doit être supprimé a été barré dans le nouveau texte qui suit et ce qui a été ajouté est écrit en rouge.

Modifications de l'Annexe 2 du règlement intérieur : Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain

CHAPITRE I

Enquêtes et contrôles

Article 4

Les enquêtes et contrôles mentionnés aux articles L. 232-11 et suivants du Code du sport peuvent être demandés par le

Président de la FFE ou le ~~Directeur Technique National~~.

La demande est adressée au directeur des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage.

Article 5

Peut être choisi par les présidents de concours dans le cas des compétitions, l'organisateur dans le cas des manifestations sportives et par le DTN dans le cas des entraînements, en tant que membre délégué de la fédération, pour assister la personne agréée par l'Agence française de lutte contre le dopage, à sa demande, lors des compétitions, manifestations sportives ou aux entraînements y préparant, tout technicien fédéral dont le nom figure sur les listes publiées par la FFE sur son site internet à la rubrique « FFE Club - techniciens fédéraux ».

Nul ne peut être choisi comme membre délégué de la fédération s'il est membre d'un organe disciplinaire prévu par le présent règlement.

CHAPITRE II

Organes et procédures disciplinaires

Section 3**Dispositions relatives à l'organe disciplinaire d'appel****Article 26**

La décision de l'organe disciplinaire de première instance peut être frappée d'appel par l'intéressé, le cas échéant, par la ou les personnes investies de l'autorité parentale ou par le représentant légal et par le Président de la FFE et le ~~Directeur Technique National~~, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par lettre remise contre récépissé, dans un délai de dix jours. Ce délai est porté à quinze jours lorsque l'intéressé est domicilié hors de la métropole. L'exercice du droit d'appel ne peut être subordonné au versement d'une somme d'argent à la fédération ou limité par une décision d'un organe fédéral.

L'appel n'est pas suspensif.

Lorsque l'appel émane de la fédération, l'organe disciplinaire d'appel en donne communication à l'intéressé par lettre recommandée avec avis de réception ou par lettre remise contre récépissé et l'informe qu'il peut produire ses observations dans un délai

de 5 jours à compter de la date du récépissé ou de l'avis de réception. Ce délai est porté à dix jours lorsque l'intéressé est domicilié hors de la métropole. Le cas échéant, la ou les personnes investies de l'autorité parentale ou le représentant légal de l'intéressé sont informés selon les mêmes modalités.

CHAPITRE III**Sanctions disciplinaires****Article 32**

Sans préjudice des sanctions pénales éventuellement encourues en application de la section 5 du chapitre II du titre III du Livre II du code du sport, les sanctions applicables en cas d'infraction aux articles L. 232-9, L. 232-10, L. 232-15 et L. 232-17 du code du sport, sont :

• 1° Les pénalités sportives suivantes :

Dans le cas d'une infraction constatée lors d'un contrôle en compétition, le **déclassement**, la **disqualification** ou l'annulation des résultats individuels du cavalier et de ses chevaux de l'ensemble des épreuves du concours auxquelles ils ont conjointement participé, avec toutes les consé-

quences en résultant, y compris le retrait des médailles, points et prix ;

• 2° Des sanctions disciplinaires choisies parmi les mesures ci-après, à l'exclusion de toute sanction pécuniaire. ~~Dans le cas d'une infraction constatée lors d'un contrôle à l'entraînement ou lors d'une manifestation sportive, seules ces sanctions peuvent être infligées.~~

a) Un avertissement ;

b) Une interdiction temporaire ou définitive de participer aux compétitions et manifestations mentionnées à l'article L. 232-9 du code du sport ;

c) Une interdiction temporaire ou définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives mentionnées à l'article L. 232-9 du code du sport et aux entraînements y préparant ;

d) Une interdiction temporaire ou définitive d'exercer les fonctions définies à l'article L. 212-1 du code du sport ;

e) Le retrait provisoire de la licence ;

f) La radiation.

Modifications de l'Annexe 3 du règlement intérieur : Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal

CHAPITRE I**Enquêtes et contrôles****Article 3**

Tous les organes, les agents et les licenciés de la Fédération sont tenus de prêter leur concours à la mise en oeuvre des enquêtes, contrôles, perquisitions et saisies organisés en application des articles L. 232-11 et suivants et de l'article L. 241-4 du code du sport.

Article 4

Les enquêtes et contrôles mentionnés aux articles L. 232-11 et suivants et à l'article L. 241-4 du code du sport peuvent être demandés par : le Président de la FFE ou le ~~Directeur Technique National~~.

La demande est adressée au directeur des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage.

Article 5

Peut être choisi par les présidents de concours dans le cas des compétitions, les organisateurs dans le cas des manifestations et le Directeur technique national dans le cas des entraînements en tant que membre délégué de la fédération, pour assister le vétérinaire agréé, à sa demande, lors des compétitions, manifestations sportives ou aux entraînements y préparant, tout technicien fédéral dont le nom figure sur les listes publiées par la FFE **sur le site internet FFE à la rubrique « FFE club - techniciens fédéraux »**.

Nul ne peut être choisi comme membre délégué de la fédération s'il est membre d'un organe disciplinaire prévu par le présent règlement.

CHAPITRE II**Organes et procédures disciplinaires****Section 3****Dispositions relatives à l'organe disciplinaire d'appel****Article 24**

La décision de l'organe disciplinaire de première instance peut être frappée d'appel par l'intéressé, par le Président de la FFE ou le ~~Directeur Technique National~~, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par lettre remise contre récépissé, dans un délai de dix jours. Ce délai est porté à quinze jours lorsque l'intéressé est domicilié hors de la métropole.

L'exercice du droit d'appel ne peut être subordonné au versement d'une somme d'argent à la fédération ou limité par une décision d'un organe fédéral.

L'appel n'est pas suspensif.

Lorsque l'appel émane de la fédération, l'organe disciplinaire d'appel en donne communication à l'intéressé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par lettre remise contre récépissé et l'informe qu'il peut produire ses observations dans un délai de cinq jours à compter de la date du récépissé ou de l'avis de réception. Ce délai est porté à dix jours lorsque l'intéressé est domicilié hors de la métropole.

CHAPITRE III**Sanctions disciplinaires****Article 30**

Sans préjudice des sanctions pénales éventuellement encourues en application de l'article L.

241-5 du code du sport, les sanctions applicables sont en cas d'infraction aux articles L. 241-2 et L. 241-3 du code du sport :

I. - Pour les personnes désignées à l'article L. 241-7 du code du sport,

• 1° Les pénalités sportives suivantes :

- Le **déclassement**, la **disqualification** ou l'annulation des résultats individuels obtenus par le licencié lors de la compétition ;
- toutes les conséquences résultant de cette annulation, y compris le retrait des médailles, points et prix.

• 2° Des sanctions disciplinaires choisies parmi les mesures ci-après, à l'exclusion de toute sanction pécuniaire :

a) Une interdiction temporaire ou définitive de participer aux compétitions et manifestations mentionnées à l'article L. 241-2 du code du sport ;

b) Une interdiction temporaire ou définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions ou manifestations sportives mentionnées à l'article L. 241-2 du code du sport et aux entraînements y préparant ;

c) Une interdiction temporaire ou définitive d'exercer les fonctions définies à l'article L. 212-1 du code du sport ;

d) Le retrait provisoire de la licence ;

e) La radiation.

II. - Pour l'animal,

• 1° Les pénalités sportives suivantes :

- l'annulation des résultats individuels obtenus par l'animal lors de la compétition ;
- toutes les conséquences résultant de cette annulation, y compris le retrait des médailles, points et prix ;

• 2° L'interdiction temporaire ou définitive de participer aux compétitions et manifestations mentionnées à l'article L. 241-2 du code du sport.

Procès verbal de l'AG ordinaire du 6 décembre 2007

Photo : FFE/PSV



La séance est ouverte à 14h05 sous la présidence de Serge Lecomte et en présence de Christian Paillot, Jacques Robert, François Albertini, Olivier Klein.

Point 1 : Rapport moral de l'exercice 2006-2007

Le rapport moral 2006-2007, est présenté par François Albertini et validé à 93,61% des voix. Il fait état du déménagement à Lamotte de certains services et de la mise en place de la saisie informatique des avant-programmes de concours par les organisateurs. Concernant le haut niveau, Christian Paillot rappelle que la France a obtenu 16 médailles en compétitions européennes dont 7 titres de champion d'Europe et Jacques Robert annonce la publication du règlement 2008 des compétitions en octobre.

Point 2 : Comptes annuels et quitus au Comité Fédéral pour l'exercice 2006-2007, rapports financiers, rapport du commissaire aux comptes

Les comptes présentés par Olivier Klein, trésorier de la FFE, sont approuvés par 94,54% des voix. Ce dernier indique que pour l'exercice 2006-2007, le nombre de licences atteint plus de 550 000. La progression des recettes est due à l'augmentation du nombre de clubs et des prises de licence. En ce qui concerne les dépenses, Olivier Klein rappelle la réorganisation des services qui avait pour but une économie d'échelle. Par ailleurs, il indique l'augmentation des montants attribués aux régions et aux départements. Les comptes ainsi présentés sont validés par le commissaire aux comptes Jean-Louis Brun d'Arre.

Point 3 : Budget prévisionnel 2007-2008

Le budget est adopté par 90,06% des voix.

Point 4 : Quitus à Maître Legrand, administrateur provisoire, pour sa gestion du 10/09/2006 au 04/12/2006

Ce point est validé à 93,71% des voix. Serge Lecomte rappelle que Maître Legrand a géré la Fédération du 1^{er} sep-

tembre au 4 décembre 2006. Par ailleurs, le Président indique que la Fédération sera amenée à travailler à nouveau avec Maître Legrand, pour la modification des statuts et du règlement de lutte contre le dopage.

Point 5 : Tarifs 2009 des contributions licenciés et clubs

Les tarifs sont adoptés à 93,12% des voix.

Point 6 : Mandat donné au Comité Fédéral pour les acquisitions foncières

Le mandat est accordé à 83,16% des voix.

Point 7 : Participation exceptionnelle 2008 à la promotion TV des clubs et du cheval

La campagne de promotion soumise au vote est validée par 55,19% des voix. Serge Lecomte expose l'objectif de cette campagne qui est de proposer un regard différent sur les activités équestres et sur ceux qui l'encadrent.

Médailles d'honneur

Odile Laban est présentée par Jean-Luc Auclair. Elle a participé, avec son mari, Jean Laban, à la création puis à la gestion d'un des premiers poney club de France. La médaille de la FFE lui est remise pour récompenser 40 ans d'engagement au service de l'équitation. Sylvie Robert, présentée par Jacques Robert, est une organisatrice de concours reconnue dans le milieu équestre pour la création du salon Equita Lyon. Gérard Cenraud, présenté par François Albertini est dévoué au tourisme équestre depuis 25 ans. Il a été vice-président de la Fédération Internationale du tourisme équestre et Président du Comité National du Tourisme Equestre.

Point 8 : Réponses aux questions écrites

Les questions écrites portent sur le bilan des engagements de campagne, sur un

projet spécifique pour le milieu associatif et sur l'utilisation du résultat de l'exercice. A la première question, il est répondu que 40 points du projet de l'équipe en place ont été réalisés sur 55. En ce qui concerne le second point, la FFE a un projet éducatif et un projet sportif pour l'ensemble de ses adhérents, associatifs ou professionnels. Enfin, il est rappelé que la politique budgétaire de la Fédération est d'économiser avant d'investir.

Après avoir répondu aux questions, Serge Lecomte lève la séance à 15h44.

Tarifs 2010 des contributions clubs et licenciés

COTISATIONS CLUBS

CATÉGORIE	
CLAF et CLAG	760 €
ORAF et ORAG	150 €
Organes Déconcentrés	1 €
Abonnement REF adhérents	10 €

LICENCES PRATIQUANTS

CATÉGORIE	
Junior	25 €
Senior	36 €

LICENCES COMPÉTITION

CATÉGORIE	
Pro	320 €
Amateur	70 €
Club	0 €

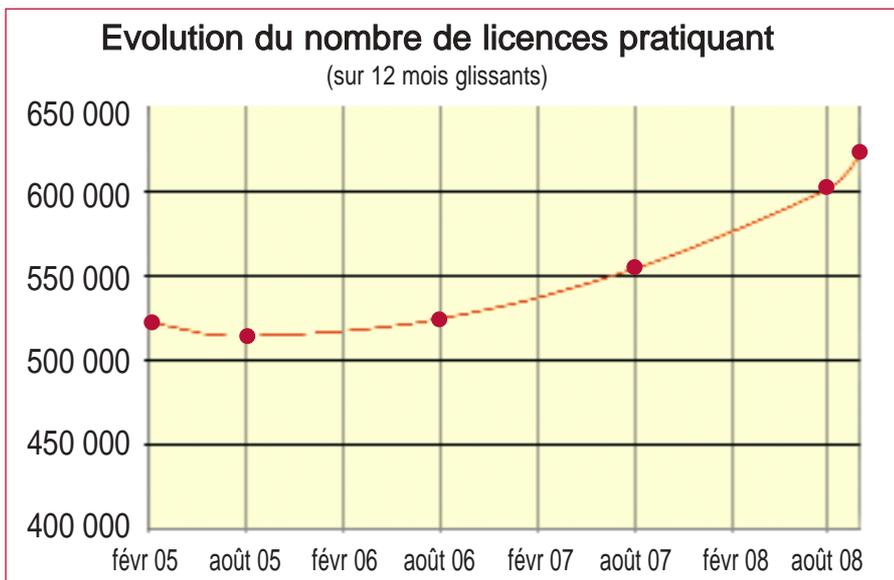
ENREGISTREMENTS INTERNATIONAUX ANNUELS

CATÉGORIE	
Cavalier	20 €
Cheval	20 €

Actions ambitieuses et investissements

L'exercice 2007/2008 a bénéficié d'une croissance très forte qui, couplée à une maîtrise des dépenses et une amélioration des fonctionnalités, a permis de nouveaux investissements à un niveau exceptionnel pour notre Fédération. Les chiffres qui sont soumis à votre approbation intègrent ainsi des actions ambitieuses de développement, facteur de dynamisme pour l'équitation.

Chiffres clés	2006 - 2007	2007 - 2008	Evolution
Licences de pratiquant	553 436	600 569	+ 8,5 %
Clubs affiliés	6 932	7 306	+ 5,4 %
Licences compétition	116 438	119 733	+ 2,8 %
Engagements en concours	1 236 685	1 253 872	+ 1,4%



FAITS MARQUANTS

En particulier, votre Fédération a fait face :

- à une augmentation importante des moyens à destination du sport de haut

niveau, notamment avec le Grand National, le Circuit France International,

- à la promotion des activités équestres avec une importante campagne TV,

- au rachat, en cours de finalisation, du Parc Equestre Fédéral,
- à d'importants travaux au Parc Equestre Fédéral,
- à des développements informatiques, et à tant d'autres dont vous parleront ceux qui ont mené l'action au sein de la Fédération.

Tout ceci ne nous permet pas de faire des comparaisons détaillées pertinentes avec les chiffres de l'année antérieure, d'autant plus qu'une partie des fonctions de la FFE a alors été assurée par le CNOSEF.

L'exercice 2007-2008 présente un solde positif d'1,0 million d'euros (M€).

1 - Une croissance très forte de l'activité

Les chiffres clés sont les suivants : Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et montrent l'excellente santé de notre sport et l'augmentation de sa pratique. Cette progression se traduit évidemment par l'augmentation des recettes totalisées dans les lignes FFE Lamotte, qui passent de 22,2M€ à 24,0M€. Les charges correspondantes d'assurance et de frais administratifs, classées sur les lignes FFE-Club et FFE Développement, progressent dans une moindre mesure. Les recettes issues des subventions s'élèvent à 2,1M€, inférieures au montant budgété de 2,7M€. Les subventions se situent globalement à un niveau inférieur aux prévisions :

- 1,7M€ du Ministère de la Jeunesse et des Sports, pour cette année olympique, contre 1,4M€ prévus,
- 0,1M€ du Ministère de l'Agriculture contre 0,2M€ au budget,
- la subvention reçue du Fonds Eperon pour le circuit Grand National et pour la campagne de promotion TV est notablement inférieure à nos prévisions.



La Colonie abritait les salles de cours et les dortoirs des colons à l'époque où le Parc était une colonie pénitentiaire - Photo : FFE/DL



Photo : FFE/F Chéhu

2 - Un investissement accru en faveur du Sport

Votre Comité Directeur a décidé une action volontariste en faveur du sport. Cette action de fond, qui doit porter ses fruits à moyen terme, était inscrite dans le programme de l'équipe que vous avez élue.

Le chiffre global est le suivant, après neutralisation des effets techniques liés aux provisions et reprises de provisions concernant les manifestations dont la périodicité est biennale (Championnats d'Europe et Jeux Equestre Mondiaux) ou quadri annuelle (Jeux Olympiques) :

Charges Sport hors amortissements, provisions et informatique FFEcompét

Moyenne 2000 - 2004	Budget 2007-2008	Réel 2007-2008
5,3M	8,6M	6,6M

Le budget n'a pas été dépensé en totalité du fait :

- de l'absence de l'équipe de France de CSO aux jeux olympiques,
- du changement des règles de requalification en Ligue 1 de CSO, ce qui a réduit le nombre de participations financées de 17 à 5,
- de la prise en compte des dernières étapes et des finales du circuit Grand National ayant lieu après le 31 août 2008 sur l'exercice comptable suivant. Le cycle des provisions pluriannuelles pour les JO-JEM & Championnat d'Europe a été arrêté sur l'exercice clos au 31/08/2008, ce qui se traduit dans



Photo : FFE/DL

les comptes par la reprise de la provision comptabilisée au 31/08/2007 pour JEM 2010 de 0,2M€.

Un point détaillé de ces actions vous est présenté par ailleurs dans les rapports de Christian Paillot, vice-président en charge du haut niveau, et celui de Pascal Dubois, notre DTN.

3 - L'intensification des investissements en faveur des clubs et du Parc Equestre Fédéral

Le budget global était de 15,4M€, contre 12,0M€ l'année précédente. Le réalisé ressort à 15,8M€. Ce chiffre inclut les éléments suivants :

- la campagne de promotion TV, à hauteur de 0,9M€ sur l'exercice. Cette campagne s'est déroulée en fin d'exercice (août 2008) et s'est poursuivie en septembre, donc sur l'exercice 2008-2009.
- les travaux effectués au Parc Equestre Fédéral, en particulier :
 - le bâtiment "La Colonie" à usage de locaux administratifs de la FFE, qui vient d'être achevé,
 - l'aménagement des terrains avec la création de deux carrières supplémentaires et d'un nouvel espace exposants,
 - la construction de la passerelle des carrières et la réalisation d'une plateforme de boxes de 22 000 m².
- l'achat du terrain du Parc Equestre Fédéral pour 1,9M€ et d'un nouveau terrain pour 0,3M€. Cette opération est en cours de finalisation. Elle entraîne, pour des raisons juridiques et techniques détaillées dans les documents financiers



Photo : FFE/Maindru J Rocher

qui vous sont remis, une dépréciation de 2,4M€ comptabilisée dans les éléments exceptionnels.

4 - La baisse des frais généraux et l'amélioration de la productivité des services

La quasi-totalité de l'équipe fédérale est aujourd'hui opérationnelle sur le site fédéral.

Ce mouvement s'est accompagné d'une baisse de l'effectif de structure de 106 à 98 personnes.

Par ailleurs, ce transfert permet une réduction importante du loyer de Boulogne.

Les coûts ressortent dans le tableau suivant :

Coûts de Structure et Direction Générale, hors frais juridiques

Réel 2006	Budget 2007	Réel 2007
3,8M	3,8M	3,5M

5 - Un budget 2008-2009 qui poursuit ces efforts

Le budget soumis à votre vote s'inscrit dans la continuité des actions menées autour de l'exercice écoulé. Il anticipe une baisse des subventions et prend en compte comme d'habitude une stabilité du volume d'activité, notamment du nombre de licences et ce, même si les chiffres de la rentrée sont favorables : +17% à mi-octobre.

Il prévoit la finalisation juridique de l'achat des terrains.

Réalisation du Cahier 2

PHOTOS

Photos : FFE/DL/EB/OK/PO/PSV, FFEcompét, Atelage.org/Marta Staszczak, CE de Saint Galmier, Châteaubriant 2008, F Chéhu, L'Echo des Poneys, Les Garennes, G. Grégoire, L'Image du Jour, Mitsubishi Motor/Kit Houghton, Maindru/J. Rocher, Vercors à cheval/E. Minaudier.

DOS DE COUVERTURE

Tous les membres du Comité Fédéral 2006-2008,

les présidents des commissions qui ont fait des rapports, les entraîneurs nationaux des 7 disciplines FEI et les responsables des services FFE.

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Jacques Arthuys, Jean-Luc Auclair, Gautier Beaudoin, Pascal Bioulac, Jean-Pierre Blache, Laurent Bousquet, Frédéric Bouix, Jean-Louis Brun d'Arre, Jean-François Chary, Richard Corde, Ludovic De Villèle, Pascal Dubois, Benoît Christiaens, Nadine Cochenet, François Emery, Dominique Faye, Philippe Karoubi, Olivier Klein,

Agnès Koubi, Serge Lecomte, Hélène Manal, Frédéric Morand, Christian Paillot, Emmanuel Phillips, Emmanuel Quittet, Benoît Raynaud, Jacques Robert, Jacques Robin, Yan Ropars, Jean-Claude Savournin, Emmanuelle Schramm, Christine Théron-Rochette, Patricia Thiriez, Yves Tourvieille, Jean-Luc Vernon.

COORDINATION

Danielle Lambert, François Albertini, Jean-Claude Gast

 FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION DOCUMENT DE SYNTHÈSE		COMPTA	BUDGET	COMPTA	BUDGET
		31/08/2007		31/08/2008	PROJET
			2007/2008	2007/2008	2008/2009
		EN K€	EN K€	EN K€	EN K€
		A	B	C	D
Nombre de licences pratiquant		553 436	553 436	600 569	600 569
Nombre de Clubs affiliés		6 932	6 932	7 306	7 306
Nombre de licences compétition		34 905	34 905	34 272	34 272
DTN	Subventions Ministère des Sports	1 069	1 400	1 677	1 362
	Subventions Commission Equitation CNOSF	45	0	0	0
	Subventions Ministère de l'Agriculture	86	191	62	26
	Autres Subventions & Fonds Eperon	0	1 065	392	164
	Engagements en compétition	1 075	1 020	989	972
	Fédération Equestre Internationale	834	834	976	977
	FFEC Recettes d'exploitation	2 615	2 524	2 547	2 551
	FFEC Subventions Haras Nationaux	0	0	0	0
	Total des recettes	5 724	7 034	6 643	6 051
	Salaires du personnel	-1 278	-1 393	-1 304	-1 412
	Cadres Techniques : Missions & Vacations	-635	-822	-830	-834
	Activités Nationales	-1 123	-1 197	-1 075	-1 588
	Haut Niveau	-797	-4 435	-2 597	-2 620
	International	-708	-715	-788	-795
	Amortissements et provisions	-287	334	1 099	-5
	FFEC Frais Généraux	-695	-821	-704	-775
	FFEC Exploitation Informatique	-606	-635	-479	-415
Total des dépenses	-6 130	-9 684	-6 678	-8 443	
FFE Lamotte	Cotisations des clubs	3 865	3 618	3 800	3 800
	Licences pratiquants & compétition	14 075	14 545	15 566	15 566
	Engagements en compétition	3 574	3 549	3 832	3 889
	Subventions Ministère des Sports	0	0	0	0
	Subventions Ministère de l'Agriculture	0	0	0	0
	Subventions d'Investissements	0	150	0	243
	Recettes Parc & autres produits	688	712	770	789
	Total des recettes	22 202	22 574	23 967	24 285
	FFE Club & REF	-6 900	-7 628	-8 484	-8 369
	FFE Parc	-969	-958	-1 228	-1 235
	Travaux	-1 511	-1 885	-2 851	-1 983
	Achat terrains	0	-2 260	-276	-2 800
	Manifestations	-2 640	-2 628	-2 997	-2 985
	Total des dépenses	-12 019	-15 358	-15 835	-17 371
	DG & Structure	Sponsoring & Autres produits	503	596	630
Subventions Ministère de l'Agriculture		0	0	0	0
Total des recettes		503	596	630	667
Direction générale & Présidence		-875	-1 092	-1 342	-1 084
Frais généraux Siège		-2 306	-1 934	-1 544	-1 333
Communication	-631	-767	-595	-696	
Total des dépenses	-3 812	-3 793	-3 481	-3 113	
Tourisme Equestre	Recettes (Subv Ministère de l'Agriculture)	0	0	0	0
	Dépenses Tourisme Equestre	-724	-596	-397	-655
Vie Fédérale	Vie Associative & Informatique	-690	-208	-100	-190
	Reversements aux Régions	-3 986	-3 986	-4 320	-4 321
	Total des dépenses	-4 676	-4 194	-4 420	-4 511
Hors Exploitation	Eléments Exceptionnels	589	0	-2 488	-1 100
	Eléments Financiers	281	273	427	357
	Ecart Investissements & Amortissements	869	3 177	2 656	3 838
TOTAUX	TOTAL DES RECETTES	28 430	30 203	31 241	31 004
	TOTAL DES DEPENSES	-27 361	-33 625	-30 811	-34 093
	HORS EXPLOITATION	1 739	3 450	595	3 095
	RESULTAT	2 807	28	1 024	5

Exercice clos le 31 août 2008

L'intégralité des rapports financiers et le budget sont consultables à la rubrique **Assemblées Générales** de www.ffe.com. Seule la version intégrale internet a force réglementaire pour la partie financière. Extraits pour information.

▲ RAPPORT GÉNÉRAL

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française d'Équitation, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

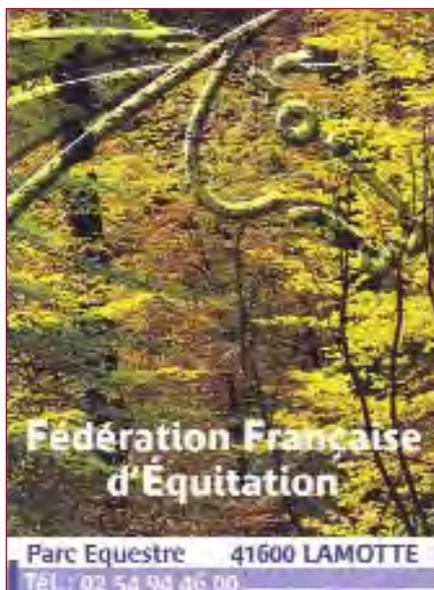
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des



La carte vacances FFE

comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels décrivant la correction d'erreur intervenue au cours de l'exercice, liée aux provisions pour événements à venir, ainsi que son incidence sur les comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

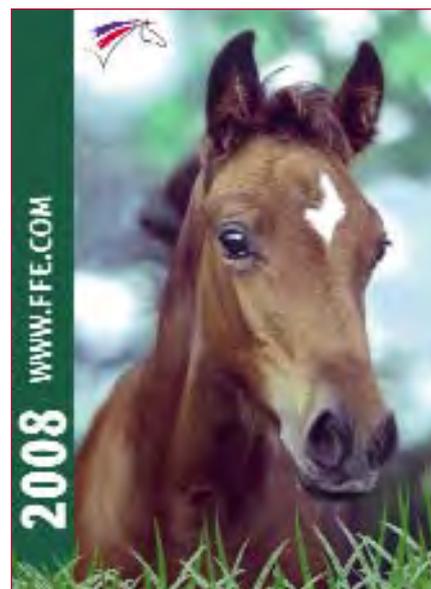
En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre association a comptabilisé une dépréciation de 2 400 000 euros sur les constructions et agencements réalisés sur le Parc Equestre Fédéral pris à bail, selon les modalités décrites dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels.
- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, en particulier la détermination de la part du prix d'achat afférente aux constructions et agencements.
- Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation, et vérifié que la note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué fortement à la formation de l'opinion, sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles



La licence 2008

applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté à l'Assemblée Générale.

▲ RAPPORT SPÉCIAL

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code de Commerce.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelles de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L612-5 du Code de Commerce.

CONVENTIONS EXCLUES DE LA PROCÉDURE

Votre association nous a informé qu'elle a exclu de la procédure prévue à l'article L 612-5 du Code de Commerce, les opérations suivantes, réalisées directement ou par personne interposée entre votre association et l'un des membres de son Comité Directeur :

- Souscription de licences payantes,
- Engagements en compétition,
- Cotisations des clubs et souscription aux autres produits fédéraux,
- Remboursements de frais de déplacements,
- Dotations et primes octroyées dans le cadre de compétitions.

Fait à Paris, le 31 octobre 2008

Le commissaire aux comptes Bellot

Mullenbach & Associés

Jean-Louis Brun d'Arre, membre de la Compagnie Régionale de Paris.



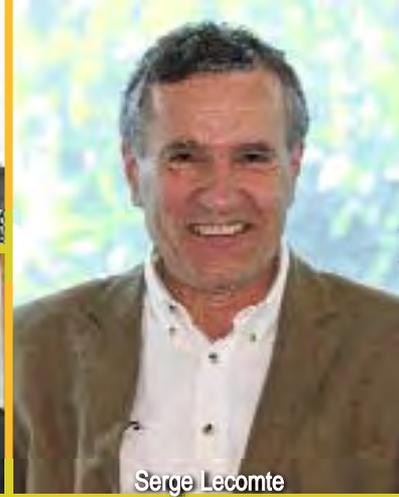
H Delambre



E Moya



C Paillet



Serge Lecomte



J Robert



D Hennion



P Audigé



E Feltesse



L Caupin-Lamy



O Klein



F Albertini



F Bertholon



JL Auclair



JL Legoux



B Emond



C Boyer



N Cochenet



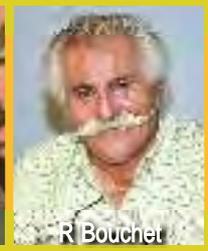
F Emery



J Couderc



P Bouter



R Boucher



P Karoubi



V Peschard



B Raynaud



C Leroy



RY Bost



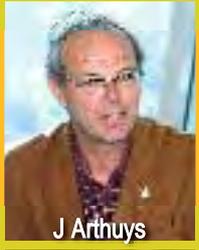
C Meriaux



F Lantuit



JP Blache



J Arthuys



H Manal



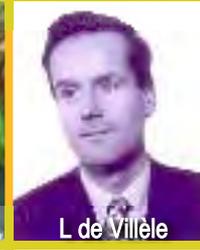
P Buisine



I Ferré



JC Savourin



L de Villele



A Koubi



R Corde



F Morand



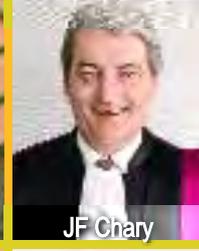
E Cuvelier



Y Tourvieille



E Quittet



JF Chary



L Bousquet



C Théron-Rochette



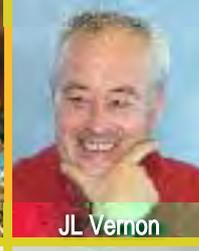
Y Ropars



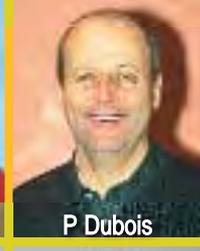
J Robin



P Thiriez



JL Vernon



P Dubois



A Soucasse



E Schramm



S Dubourg



P Ollivier



G B de Balanda



T Touzaint



A Franqueville



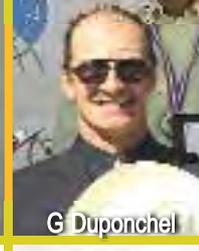
J Tamalet



D Delaire



JL Leclerc



G Duponchel



E Papouin



P Bioulac



F Bouix



D Lambert



JC Gast



E Phillips



D Faye



G Beaudoin



B Christiaens